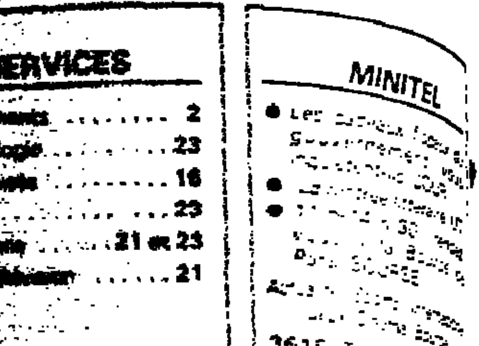
هكذا من الأصل





DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 13252 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 6-LUNDI 7 SEPTEMBRE 1987

Francophonie an II

Le second sommet de la quarantaine d'Etats ou communautés utilisant le français à travers le monde, tenu à Québec du 2 au 4 septembre, n'aurait pu être que cette « heure étoilée » de longue date espérée par la romancière acadienne Antonine Maillet.

Le caractère approfondi des débats, la modération des propos, l'optimisme raisonné généralement manifesté pour l'avenir, le tout étayé par des décisions financières françaises ou canadiennes, prometteuses à défaut d'être spectaculaires, ont donné raison au président sénégalais. L'hôte du prochain sommet de la francophonie a en effet estimé que celle-ci venait, à Québec, « de prendre son envol définitif ».

Longtemps compromis par la querelle hiérarchique canado-québécoise, hésitant ensuite entre un lyrisme désargenté et *une naissante concurrence* franco-canadienne, le mouvement francophone, vu depuis la France, avait paru, au lendemain du sommet de Paris, en février 1986, se gripper quelque peu.

C'était compter sans la foi nouvelle du Canada fédéral – qui en tire, il est vrai, *un rayonnement diplomatique* accru et des avantages politiques internes certains – et également sans la demande de maintes capitales arabes ou africaines qui trouvent dans la francophonie un peu plus de respiration internationale.

Une certaine solidarité politique et financière s'est ainsi manifestée autour du président Amine Gemayel, venu de si loin exposer les malheurs du Liban, tandis que le maréchal Mobutu, chef de l'Etat zaïrois, parvenait à atténuer son image en exposant *une vision originale des vertus de* la langue française, « garante de l'authenticité africaine ».

Les droits de l'homme n'ont pas été négligés pour autant, puisque MM. Mitterrand et Mulroney, tout en se défendant de vouloir instituer une « police collective », les ont à tout le moins évoqués – et ils ont promis de le faire encore, – soulignant néanmoins que « le sous-développement compte pour beaucoup dans l'appréhension de la démocratie, question qui à distance se posera de toute façon à la francophonie ».

L'agriculture, l'énergie, la formation technique, figureront donc en priorité parmi les opérations multilatérales francophones au cours des deux ans à venir. Mais aussi la communication audiovisuelle, car, à nombre de petites nations ou communautés aux identités fragiles, la culture française semble être l'un des rares moyens pour échapper, au moins partiellement, à la standardisation de la planète.

Mais, à cette fin, il faut le « nerf de la guerre », qui longtemps ne pourra provenir que de trois ou quatre pays industrialisés. Un autre écueil serait que leur compétition, qui peut être bénéfique, tourne aux frictions, à la rivalité ouverte. En dépit des apaisements prodigués à cet égard à Québec par le président de la République française et par le premier ministre canadien, le risque demeure.

La francophonie y perdrait beaucoup, et d'abord le climat amical dans lequel elle se meut : elle risquerait d'y perdre aussi son âme, de se voir réduite bientôt à une affaire de comptables et de voyageurs de commerce. Après le sommet fondateur de Paris et celui de l'essor, à Québec, il reste à atteindre sans heurts celui de l'âge de raison, en 1989, à Dakar.

(Lire page 3 l'article de J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.)

Défense du dollar et lutte contre l'inflation

Les Etats-Unis relèvent leur taux d'escompte

Les Etats-Unis veulent enrayer la baisse du dollar et relancent la lutte contre l'inflation. « Pour faire face efficacement, et au moment opportun, aux risques de pressions inflationnistes », le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale des Etats-Unis, par 4 voix contre 0, a relevé, vendredi 4 septembre, le taux d'escompte officiel, porté de 5,5 % à 6 %. Immédiatement, les banques américaines ont pris une mesure similaire pour leur taux de base « prime rate », qui passe de 8,25 % à 8,75 %.

Ce relèvement, le premier depuis avril 1984, met fin à trois ans de baisse continue, qui, de novembre 1984 au mois d'août 1986, avait ramené le taux d'escompte fédéral de 9 % à 5,5 %. Cette baisse, qui avait pu s'effectuer en raison d'une désinflation continue, était destinée à favoriser une reprise de l'expansion de l'économie américaine.

Aujourd'hui, les conditions ont changé. Le taux d'inflation, qui était tombé à 1 % en 1986, grâce notamment à l'écroulement du prix du pétrole, a bondi à 5 %, en rythme annuel, de janvier à juillet 1987, la remontée du prix du brut ayant joué un rôle non négligeable dans cette accélération.

Mais, surtout, la rechute du dollar sur les marchés des changes, après l'annonce, le 14 août, d'un important déficit de la balance commerciale des Etats-Unis pour le mois de juin (15,7 milliards de dollars), a éveillé à nouveau l'inquiétude des banques centrales, soucieuses de faire respecter l'accord sur la stabilisation des parités monétaires, réalisé au Louvre le 22 février dernier.

La Réserve fédérale était intervenue à trois reprises en mai et en juin derniers pour défendre sa monnaie, en y consacrant 800 millions de dollars.

(Lire page 13 l'article de FRANÇOIS RENARD.)

L'élection présidentielle

Lire nos informations page 5

Un accord entre Paris, Pretoria et Luanda

La libération de P.-A. Albertini devrait intervenir rapidement

Les services de M. Jacques Chirac ont confirmé, samedi 5 septembre, que des négociations avaient lieu pour obtenir la libération de Pierre-André Albertini, le coopérant français condamné à quatre ans de prison par un tribunal sud-africain. De bonne source, on laissait entendre que cette libération pourrait intervenir incessamment. L'accord qui devrait aboutir à la libération de Pierre-André Albertini a été négocié par M. Fernand Wibaux, conseiller diplomatique du gouvernement.

Depuis le mois de juillet, M. Wibaux, un homme des missions délicates puisqu'il fut ambassadeur à Beyrouth avant d'être nommé haut commissaire de la République en Nouvelle-Calédonie, s'est rendu en mission en Afrique du Sud, en Angola et au Mozambique ; les bons offices de ce dernier pays ont été particulièrement précieux pour parvenir à une solution.

L'accord prévoit une libération simultanée de Pierre-André Albertini, du capitaine Wynan du Toit, un militaire sud-africain capturé par l'armée angolaise en 1985 alors qu'il se préparait à saboter les installations pétrolières de l'enclave de Cabinda, de soldats angolais détenus en Afrique du Sud et sans doute capturés dans le sud de l'Angola.

Au même moment, les autorités sud-africaines devraient autoriser un ressortissant néerlandais, M. Klaas de Jonge, à quitter le pays. Accusé de complicité avec des mouvements noirs clandestins, M. de Jonge est réfugié à l'ambassade des Pays-Bas à Pretoria, où il vit depuis deux ans avec l'accord de son gouvernement. Son ancienne femme, Hélène Pastoors, est en prison où elle purge une peine de dix ans pour complicité dans une affaire de terrorisme. On ignore si son cas fait partie de l'échange.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 16.)

Paralysie du pouvoir civil à Manille

La course de vitesse des militaires philippins

MANILLE
de notre envoyé spécial

Huit jours après le putsch du 28 août qui faillit bel et bien renverser le gouvernement Aquino, il règne à Manille une tension latente alimentée par une inflation de rumeurs de nouveaux coups de force. Ce samedi 5 septembre, dans un enregistrement qu'il avait fait parvenir aux médias et destiné à ses *« compatriotes »*, le colonel Honasan, chef de la rébellion, a déclaré que son groupe n'avait nullement l'intention de faire du mal à la présidente et à sa famille et que la mort de civils était *« regrettable et sans excuse »*. Mais il a blâmé Mme Aquino pour avoir renoncé à l'idéal de la révolution de février 1986, affirmant qu'elle est *« soit mal conseillée, soit incapable »* et qu'elle a coupé le gouvernement civil de son armée. Il a en outre dénoncé la corruption de certains membres du gouvernement et la *« poursuite de la domination des dynasties politiques »*.

Alors que le gouvernement cherche à le présenter comme un *« traître »*, « Gringo » Honasan affirme au contraire que ses hommes et lui-même incarnent les idéaux de février 1986. Par ce message, revendiquant une sorte de mission historique, il ne semble en rien prêt à capituler.

Ajoutant au climat pesant de ces derniers jours, la descente *effectuée* vendredi par les troupes de sécurité de la présidence au siège de la société Sigma, une agence privée de protection, a permis de découvrir des armes de gros calibre et des munitions ainsi que des uniformes d'unités logistiques de l'armée. La société Sigma qui emploie un millier de « gardes » est connue pour appartenir en sous-main à M. Ponce Enrile, ancien ministre de la défense et « bête noire » du gouvernement Aquino (1).

Tandis que le gouvernement cherche à rallier ses soldats en leur promettant une augmentation de 60 % de leur solde et que la presse annonce de possibles rationnements du riz en raison de l'insécurité des routes, l'ancien général Ileto, ministre de la défense, a déclaré vendredi qu'il n'écartait pas la possibilité d'un recours à la loi martiale si la situation s'aggravait.

PHILIPPE PONS.

(Lire la suite page 4.)

(1) M. Enrile a reconnu, samedi, être propriétaire de l'immeuble. La découverte de ces armes est intervenue quelques heures après l'arrestation de Don Honasan, jeune frère du colonel Honasan. Don Honasan a lui-même été arrêté pour possession illégale d'armes.

Avant le référendum en Nouvelle-Calédonie

Action civique en brousse

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Les autorités civiles et militaires n'avaient toujours pas réagi, samedi 5 septembre, après que le FLNKS avait accusé l'armée de faire pression sur les électeurs pour les amener à voter le 13 septembre, jour du référendum d'autodétermination. Dans l'entourage du général Michel Francheschi, commandant les forces armées sur le territoire, accusé par M. Jean-Marie Tjibaou de se livrer dans les tribus à des discours intempestifs, on se borne à indiquer qu'une directive du ministre de la défense interdit au général tout contact avec la presse pendant la durée de la campagne. Au Haut Commissariat, où l'on assure en privé que le FLNKS ne détient aucune preuve de ces assertions, on rejette l'idée que cette affaire, après celle des matraquages télévisés de la place des Cocotiers, puisse constituer une seconde « bavure » dans le déroulement de la campagne.

Les milieux politiques, en revanche, n'ont pas été longs à réagir. Dès le lendemain de son arrivée à Nouméa, M. Roger Holeindre, député de la Seine-Saint-Denis, « envoyé spécial » de M. Jean-Marie Le Pen, a estimé que *« le rôle d'un militaire français est d'inciter les gens à aller voter »*. Quant à M. Jacques Lafleur, député RPR et président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, il a pris chaleureusement la défense du général Francheschi et accusé M. Tjibaou de se comporter en *« petit tyran »* dans les tribus.

C'est dans la matinée du jeudi 3 septembre que le général Francheschi s'est envolé en hélicoptère de Nouméa pour effectuer dans le sud du territoire cette « tournée de présence » aujourd'hui controversée et contrevenant, semble-t-il, aux ordres du ministère de la défense. Les chefs des tribus visitées n'en avaient été prévenus que la veille, tard dans la soirée.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(Lire la suite page 6.)



PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 12,70 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 13,70 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 6 septembre. – *Argentine :* élections générales, régionales et municipales. *Turquie :* référendum sur l'amendement de la Constitution.

Lundi 7 septembre. – *Allemagne fédérale :* visite du chef de l'Etat et du PC est-allemand, Erich Honecker.

Mardi 8 septembre. – *Danemark :* élections générales.

Mercredi 9 septembre. – *Etats-Unis :* rentrée du Congrès.

Jeudi 10 septembre. – *Etats-Unis :* visite du pape Jean-Paul II (jusqu'au 19 septembre).

Samedi 12 septembre. – *Ethiopie :* élection du Conseil d'Etat et proclamation de la République démocratique populaire éthiopienne.

Dimanche 13 septembre. – *Allemagne fédérale :* élections régionales au Schleswig-Holstein.

A la suite d'une erreur technique, nous avons publié dans la première édition du *Monde* daté 30-31 août, les « Rendez-vous » de la semaine précédente. Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous en excuser.

Le Monde
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F



Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 3615 - Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39th Street, LCI, NY 11104. Second class postage paid at LIC and additional offices, NY postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex USA, PNC, 45-45 39 thStreet, LIC, NY 11104.

Il y a quinze ans à Munich

Massacre aux Jeux olympiques

IL est un peu moins de 5 heures du matin, ce mardi 5 septembre 1972, à Munich. Comme les précédentes, la journée s'annonce belle et chaude. Un calme presque irréel règne sur le village olympique qui abrite depuis une quinzaine de jours les sportifs venus des cinq continents participer aux dix-septièmes Jeux des temps modernes. Silence trompeur qui va bientôt être rompu par une terrible explosion de violence.

Dans l'obscurité de l'aube qui tarde à naître, des ombres se glissent le long du grillage qui sépare le village de l'extérieur : huit au total, des hommes revêtus de survêtements et portant avec eux des sacs de sport. Soudain, le groupe s'arrête et escalade la clôture. L'obstacle franchi, les huit hommes parcourent rapidement une dizaine de mètres par la rue Connoly, qui passe sous le pavillon argentin, et débouchent aussitôt devant le pavillon 31 que les Israéliens partagent avec les délégations de Hongkong et de l'Uruguay. L'opération terroriste « Ikrit et Biraam » – du nom de deux villages arabes vidés de leurs habitants en 1948 – est déclenchée. Une journée de drame commence qui va tenir le monde en haleine jusqu'à son effroyable dénouement.

A l'intérieur du bungalow, les sportifs israéliens et leurs accompagnateurs, alertés par le bruit et comprenant ce qui est en train de se passer, tentent de s'opposer à l'attaque. Combat inégal, défense désespérée. Des coups de feu sont tirés. Deux Israéliens tombent. L'un, Moshe Weinberg, entraîneur de lutte, meurt immédiatement. Le second, Joseph Romano, haltérophile, expirera après une agonie de plusieurs heures. Tous les autres membres de la délégation présents cette nuit-là dans le pavillon, soit neuf personnes au total, sont capturés par le commando, à l'exception d'un seul, Touviah Sokolovsky, qui a eu la présence d'esprit de sauter en pyjama par la fenêtre. C'est lui qui, après avoir couru comme un fou pour échapper aux terroristes, donnera l'alerte en avisant un soldat en patrouille.

L'entremise arabe

Peu après, un officier de police arrive sur les lieux et se voit remettre par le commando un ultimatum expirant à 9 heures. Les assaillants se réclament de Septembre noir (1), une organisation palestinienne en dissidence contre la direction « embourgeoisée » du mouvement et qui a déjà commis plusieurs actions spectaculaires, telles que l'assassinat du premier ministre jordanien (novembre 1971) et le détournement d'un avion de la Sabena sur l'aéroport de Lod, en Israël (mai 1972). L'ultimatum des assaillants exige la libération d'« *un certain nombre de prisonniers palestiniens* » détenus en Israël – environ deux cents, apprendra-t-on par la suite. Il met aussi clairement en garde : toute tentative de prendre d'assaut le bâtiment ou « *toute autre mesure en vue de mettre en échec* » ce que les fedayin appellent leur « *entreprise humanitaire* » entraînera l'« *élimination des otages* ».

Les éléments du drame sont désormais en place. Tandis que les habitants de Munich, abasourdis, apprennent peu à peu l'incident par les flashs spéciaux des radios, à Bonn, le chancelier Willy Brandt réunit son cabinet en session extraordinaire. Celui-ci, malgré la gravité de l'heure, se montre favorable à la poursuite des Jeux. Le chancelier lance un appel aux chefs d'Etat arabes pour qu'ils trouvent une solution, ce qui dénote bien l'impuissance et l'incompréhension de la situation qui règne dans la capitale fédérale.

A Jérusalem, le gouvernement israélien s'est, lui aussi, réuni d'urgence sous la présidence de Mme Golda Meir. Celle-ci demande l'« *interruption* » des Jeux, dont, ajoute-t-elle, il est « *inimaginable qu'ils se poursuivent comme si de rien n'était* ». Sur une éventuelle libération des détenus palestiniens, elle observe, en revanche, un mutisme absolu.

Cependant, au village olympique, des tractations se sont engagées entre le commando et les autorités. Le préfet de police de Munich, M. Manfred Schreiber, a obtenu que l'expiration de l'ultimatum soit repoussée à midi. En contrepartie, les fedayin ont durci le ton : ils menacent d'exécuter deux otages toutes les heures s'ils n'ont pas obtenu satisfaction, passé ce délai. En fin de matinée, le directeur de la Ligue arabe à Bonn, M. Mohamed Khatib, arrive dans la capitale bavaroise par avion spécial. Il a accepté d'apporter son aide pour dénouer la crise, tout en soulignant que les Etats arabes et la Ligue récusaient toute responsabilité dans cette affaire.

A Munich, M. Dietrich Genscher, ministre fédéral de l'intérieur, qui coordonne les tractations avec le commando depuis les premières heures de la matinée, demande au diplomate arabe d'intercéder auprès des terroristes pour obtenir une nouvelle prolongation de l'ultimatum. En échange de la libération des otages, M. Genscher promet aux Palestiniens un sauf-conduit pour quitter l'Allemagne et une somme d'argent à déterminer. Peu avant midi, M. Khatib se rend au village olympique et entre en contact avec les fedayin. Le résultat de la mission est mince : furieux de n'avoir aucune indication sur les intentions israéliennes, ces derniers n'accordent qu'un report d'une heure de leur ultimatum.

Dans l'après-midi – entre-temps, les Allemands ont obtenu un nouveau délai de deux heures – M. Khatib se rend une nouvelle fois au village olympique, accompagné, cette fois, de M. Mahmoud Mestiri, ambassadeur de Tunisie, qui se trouve de passage à Munich, de M. Genscher et de diverses personnalités allemandes. Scène surréaliste où l'on voit le chef du commando serrer la main du maire du village olympique et celle d'un policier, et s'adresser à eux dans un allemand paraissant assuré. En dehors du fait que l'ultimatum des preneurs d'otages est repoussé jusqu'à 17 heures, cette seconde entremise des diplomates arabes est un échec. Comment pourrait-il en être autrement, alors qu'ils ne sont porteurs d'aucune proposition concrète ? Dans les heures qui suivent, les services de MM. Khatib et Mestiri ne seront plus sollicités.

Tout se passe, en fait, comme si les autorités ne cherchaient qu'à gagner du temps en misant sur la lassitude des terroristes. C'est le conseil que leur donnent les Israéliens qui, outre leur ambassadeur à Bonn, ont dépêché sur place deux membres de leurs services de sécurité, dont un officier supérieur. Arrivés de Tel-Aviv dans l'après-midi, ceux-ci défendent avec l'ambassadeur Ben Horin une ligne dure. Ils vont jouer de la sorte un rôle non négligeable, limitant considérablement la marge de manœuvre des négociateurs locaux.

Dès le début, il est vrai, les Allemands ont été partagés entre la discussion et le recours à la force. Au village, des tireurs d'élite ont, très tôt, été postés sur les toits des bâtiments voisins du bungalow israélien, au cas où... L'affaire, en tout cas, ne peut s'éterniser. Le président du Comité international olympique, M. Brundage, ne s'est que difficilement résigné à interrompre les Jeux. Trop d'intérêts sont en jeu, au nom de l'idéal olympique, pour que l'on se perde en atermoiements. Un assaut se révélant impossible au village même, les autorités vont alors monter un piège dans lequel les Palestiniens, pourtant méfiants, vont tomber.

En fin d'après-midi, les Allemands réussissent à convaincre le commando que la meilleure issue pour lui serait de quitter le village avec les otages et de partir pour Le Caire à bord d'un avion mis à disposition. Quels arguments ont été utilisés pour obtenir des terroristes ce que ceux-ci refusaient obstinément jusque-là ? M. Genscher a-t-il délibérément menti aux terroristes en les assurant qu'Israël avait accepté d'échanger les otages contre les deux cents prisonniers arabes ? Bonn qualifia d'« *invention de toutes pièces* » cette accusation émise par un responsable égyptien et que Septembre noir ne devait pas vraiment reprendre à son compte.

On ne peut toutefois exclure qu'un espoir a été laissé aux fedayin. Si le commando a accepté la solution qu'on lui proposait, devait affirmer un communiqué de l'organisation palestinienne le 7 septembre, c'est en raison de « *l'assurance des autorités que le but de cette opération était de faciliter la mission des révolutionnaires et de régler définitivement ce problème* » (des otages et des détenus arabes). Ce qui est établi, en revanche, c'est que Le Caire n'avait pas donné son accord pour accueillir l'avion de la Lufthansa censé transporter les auteurs de l'attentat et leurs prisonniers.

Le soir est maintenant tombé sur le village olympique où une fébrilité de plus en plus grande paraît indiquer que l'on approche de la fin. Vers 21 h 30, trois hélicoptères se posent à proximité du bungalow israélien. Une demi-heure plus tard, les huit Palestiniens et leurs neuf otages, ces derniers les mains ligotées derrière le dos, sortent du bâtiment et se répartissent dans les hélicoptères. Les appareils décollent aussitôt vers une destination encore inconnue. On apprendra un peu plus tard qu'il s'agit de l'aérodrome militaire de Fürstenfeldbrück, situé à une trentaine de kilomètres de Munich.

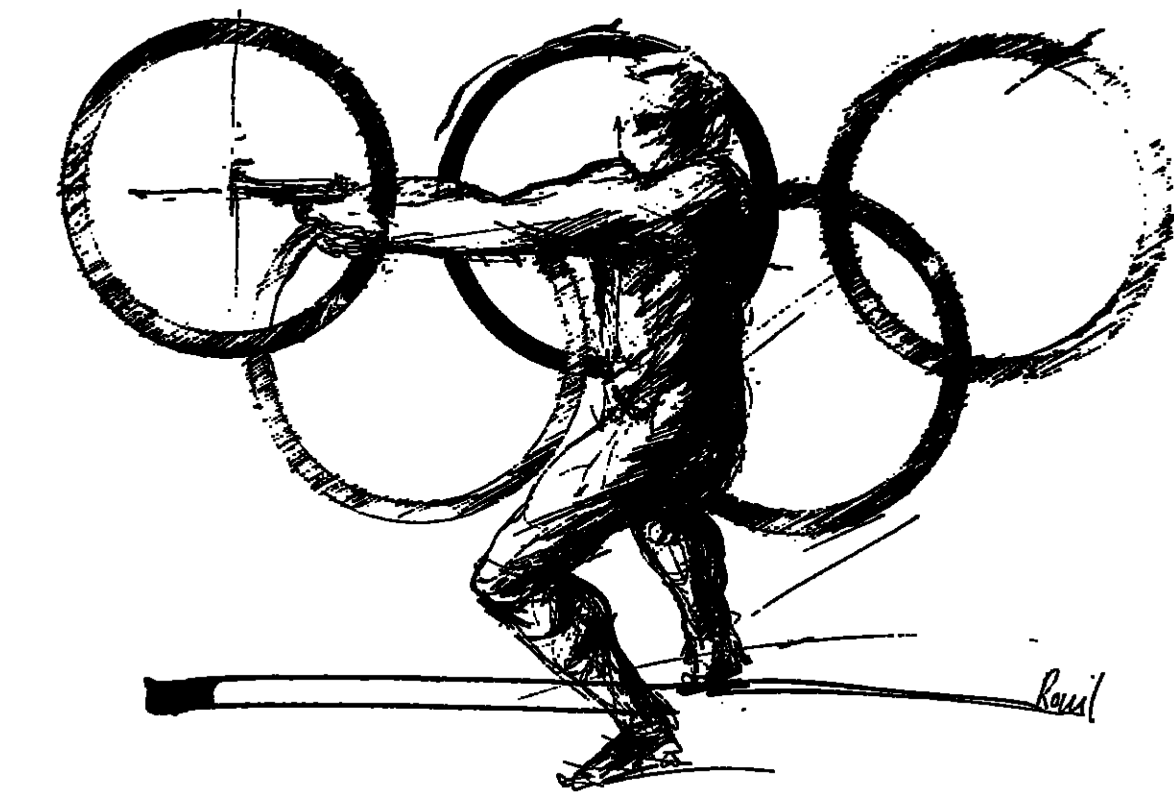
A partir de là, commence ce que Jean Lacouture, envoyé spécial du *Monde*, appellera « *une nuit de sang et de mensonge* ». Au village olympique, où les centaines de journalistes aux aguets sont privés d'informations, les rumeurs les plus diverses circulent. Dans cette atmosphère de fièvre et d'angoisse, on croit même, un moment, au miracle. Lacouture décrit cette attente : « *De conférences de presse en émissions de la télévision allemande, nous étions conduits, tout au long de la nuit, de l'incertitude à l'espoir et, peu avant minuit, à la certitude : la libération des otages sur l'aéroport...* »

La vérité, bien plus atroce, ne devait être connue que vers 2 heures du matin. A la suite d'une série de fusillades, déclenchées par la police, sur la piste de l'aérodrome, tous les otages ont péri, ainsi que cinq des huit terroristes, un policier allemand et un pilote d'hélicoptère. Un véritable carnage (dix-sept morts).

Dans la presse germanique, le sentiment de catastrophe nationale déclenche lamentations et examens de conscience. Malgré la présence à Munich de quinze mille policiers et de douze mille soldats de la Bundeswehr, les mesures de sécurité n'auraient-elles pas dû être encore plus strictes ? Ces Jeux devaient effacer le mauvais souvenir laissé par ceux de Berlin, en 1936, sous Hitler. Ils auraient dû symboliser la réconciliation de l'Allemagne avec le monde, et la malédiction s'est abattue sur eux.

La réaction d'Israël ne tarda pas. Trois jours après le massacre de Fürstenfeldbrück, Jérusalem lançait une vaste action de représailles. Dix camps de Palestiniens étaient bombardés au Liban et en Syrie. On dénombrait quelque deux cents morts. M. Abba Eban, le ministre israélien des affaires étrangères, habituellement plus modéré, annonçait l'intention d'Israël de frapper les groupes palestiniens « *dans leurs nids* » – propos annonciateurs d'opérations de contre-terrorisme – et déclarait : « *L'objectif principal d'Israël est désormais la lutte contre le terrorisme. La question de la paix est passée au second plan.* »

A New-York, le secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, décidait d'inscrire la question du terrorisme à l'ordre du jour de l'Assemblée générale à venir. Au Conseil de sécurité, réuni d'urgence à la demande de la Syrie et du Liban, les Etats-Unis empêchaient l'adoption d'une résolution qui ne contenait pas une condamnation explicite de l'action des Palestiniens. Une décision qui suscita une vive satisfaction à Jérusalem : pour la première fois, l'Etat juif bénéficiait du droit de veto américain.

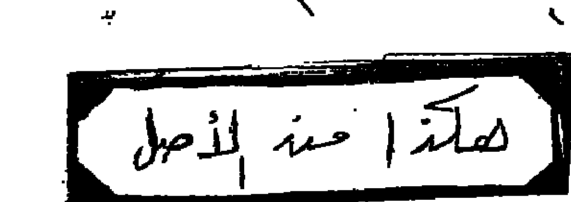


Que devenait « l'esprit olympique » au milieu de ce champ de ruines ? L'attentat de Munich lui avait-il donné le coup de grâce, comme on put le croire sur le moment ? Les épreuves sportives furent interrompues pendant vingt-quatre heures et, dès la soirée du mercredi 6 septembre, elles reprenaient « *comme si rien ne s'était passé* », écrit un témoin. Dans la matinée, une cérémonie-souvenir s'était déroulée à la mémoire des victimes israéliennes, devant une assistance moins nombreuse que prévu, mais en présence de représentants des pays de l'Est, pour la plupart sévères envers l'action de Septembre noir. En dehors de la délégation d'Israël et de quelques équipes de pays arabes, seule une poignée de sportifs – des Hollandais, des Norvégiens, – décidèrent de quitter Munich, estimant que les Jeux se poursuivaient seulement pour des raisons économiques et politiques.

Interrompre les Jeux aurait été assurément leur porter un coup très dur ; mais les poursuivre signifiait l'acceptation que la paix olympique pouvait ne pas être parfaite, qu'elle pouvait s'accommoder de la violence et que l'olympisme, devenu l'une des plus grosses entreprises commerciales de l'époque, ne pouvait échapper aux antagonismes internationaux, comme devaient le démontrer encore, à leur façon, les Jeux de Moscou en 1980 et ceux de Los Angeles quatre ans plus tard. De ce point de vue, la comparaison entre les Jeux de l'Antiquité et ceux d'aujourd'hui tourne incontestablement à la confusion des modernes.

MANUEL LUCBERT.

(1) Appellation choisie pour rappeler le massacre des Palestiniens par l'armée jordanienne en septembre 1970.



Etranger

La situation dans le Golfe

• Nouvelle mission de paix de M. Perez de Cuellar
• Pause dans la guerre des pétroliers

La bataille du Golfe, qui a gravement perturbé, pendant une semaine, le trafic maritime dans la région – une quinzaine de navires marchands ont été touchés soit par l'aviation iranienne soit par la marine irakienne – a connu une pause le vendredi 4 septembre, au moment où, à New-York, les quinze membres du Conseil de sécurité autorisaient le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, à se rendre à Téhéran.

La mission de M. Perez de Cuellar n'est cependant pas exempte d'ambiguïté, les termes de son mandat différant selon les sources. Le président du Conseil de sécurité, M. James Gbeho (Ghana), a précisé que le secrétaire général avait pour mission d'*« obtenir du gouvernement de la République islamique d'Iran une réponse définitive et sans ambiguïté à la résolution 598 »* adoptée le 20 juillet dernier et par laquelle le Conseil appelait à un cessez-le-feu immédiat dans la guerre Iran-Irak. M. perez de Cuellar a également pour mission, selon M. Gbeho, de discuter avec les deux belligérants de *« la mise en œuvre de la résolution 598 »*.

En revanche, interrogé sur le sens de son séjour dans la région du Golfe – probablement du 13 au 17 ou 18 septembre, – M. Perez de Cuellar a fait valoir qu'il n'y avait pas besoin de répondre à la résolution, puisque celle-ci était « obligatoire ». Certains diplomates à l'ONU se montrent d'ailleurs très sceptiques quant aux chances de succès du secrétaire général.

L'Iran a réussi, depuis plus d'un mois, à ne répondre ni oui ni non aux appels de l'ONU à un cessez-le-feu, faisant alterner les propos rassurants sur ses intentions avec des déclarations très dures à l'encontre de la communauté internationale incapable, selon Téhéran, d'aborder la seule question de fond, à savoir la désignation et la condamnation de l'*« agresseur »*. Malgré un nouvel avertissement lancé vendredi par le président du Parlement iranien, M. Rafsandjani, selon lequel son pays est *« capable de maintenir la tension pendant plusieurs années dans le Golfe »* et que l'Iran subirait *« moins de dégâts que les autres* (nations) », Téhéran paraît toutefois décidé à ne pas compromettre le nouveau répit qui lui est accordé : un *diplomate iranien, M. Mahallati*, a souligné, aux Nations unies, que son pays était *« prêt à faire preuve de la plus grande retenue sous tous les angles lorsque le secrétaire général sera à Téhéran »*.

Cette retenue de la part des deux belligérants a déjà eu pour effet de faire baisser la tension vendredi dans le Golfe, où aucune attaque de pétrolier n'a pu être confirmée, pour le premier jour depuis le samedi 29 août, date à laquelle Bagdad avait repris ses raids contre des *« objectifs navals »* pour forcer Téhéran à se plier à la demande de l'ONU de mettre fin à une guerre vieille maintenant de sept ans.

Au cours de cette nouvelle bataille du Golfe, après six semaines de trêve *de facto*, une quinzaine de navires de commerce ont été touchés, amenant notamment les Japonais à suspendre momentanément tout trafic de leurs pétroliers dans le Golfe. L'affirmation, toutefois, du capitaine d'un navire espagnol croisant dans la région selon laquelle un pétrolier saoudien aurait été coulé dans la nuit de jeudi à vendredi n'a été confirmée par aux une source maritime, que ce soit dans le Golfe ou à Londres par les Lloyd's. Dernière salve ? Un missile, dont les Koweïtiens ont attribué l'origine à l'Iran, est tombé vendredi matin dans le sud du Koweït.

Une flottille italienne

En dépit du ralentissement des opérations militaires contre le trafic civil et la prochaine mission de paix à Téhéran et à Bagdad de M. Perez de Cuellar, le gouvernement italien a décidé, vendredi, d'envoyer une flottille de dragueurs de mines dans la région. Cette décision, qui devra être entérinée lundi et mardi par le Parlement, intervient à la suite de l'attaque dont a fait l'objet, dans la nuit de mercredi à jeudi, le porte-conteneurs italien *Jolly-Rubino*. Il a ainsi fallu quelques tirs de roquettes – depuis une vedette officiellement non identifiée mais selon toute vraisemblance iranienne – pour pousser le cabinet italien, jusqu'à présent *divisé, à rejoindre les Américains*, les Britanniques et les Français dans le Golfe.

Outre les quelques navires soviétiques escortant les trois pétroliers loués à l'URSS par le Koweït, voici reconstituée sur mer une force militaire composée d'éléments des quatre pays qui ont formé de 1982 à 1984 la Force multinationale de *sécurité à Beyrouth. Le parallèle* n'avait pas échappé, il y a quelque temps, aux dirigeants iraniens qui ont prédit à plusieurs reprises aux flottes occidentales dans le Golfe un sort analogue à celui de la Force multinationale à Beyrouth (deux cent trente-neuf « marines » et cinquante-huit parachutistes français tués).

Epilogue de l'affaire Cordès-Schmidt ?

Les ravisseurs des deux otages ouest-allemands évoquent la possibilité d'un échange avec les frères Hamadé

BEYROUTH
de notre correspondant

La libération des deux otages ouest-allemands, MM. Rudolf Cordès et Alfred Schmidt, pourrait être imminente. Un message des ravisseurs, accompagné de la photo d'un des deux captifs, M. Schmidt, méthode usuelle d'authentification utilisée à Beyrouth, annonce en effet qu'elle interviendrait pour l'un d'eux dans les dix jours *« si le gouvernement allemand tient ses engagements »*.

Le message est à vrai dire à la fois encourageant et inquiétant. Après avoir affirmé que *« les négociations ont abouti à des engagements dignes de foi de libérer les deux frères Hamadé* (détenus en RFA), *selon un programme convenu »*, les Moujahidines pour la liberté qui détiennent les deux Allemands menacent : *« Nous avons jusqu'à présent fait montre d'une grande retenue et avons protégé la vie des otages ; mais toute erreur* [de la part du gouvernement allemand] *mènerait à une catastrophe* (...). *Le dénouement de cette affaire dépend de conditions connues et incontournables. »*

Un accord avec Bonn ?

Autre point – politiquement – important du message : les Moujahidines rendent hommage à l'Iran et à la Syrie, *au président* Hafez El Assad nommément, et notent que l'Allemagne a *« rectifié »* sa politique, prenant ses distances à l'égard du *« triangle satanique Etats-Unis-France-Grande-Bretagne »* et *« recherchant une solution juste et neutre de la guerre du Golfe, plutôt que de fournir des armes à l'Irak comme le fait la France »*.

On savait, depuis la libération du journaliste américain Charles Glass, le 17 août dernier, que l'autre négociation sérieuse et prometteuse concernant le sort d'otages étrangers au Liban concernait les deux Allemands. Elle toucherait donc à son terme mais aurait en même temps atteint un point particulièrement crucial et délicat. Le message des *ravisseurs fait expressément référence* en effet à un accord avec Bonn sur un échange entre les deux frères Hamadé et les otages allemands. Le gouvernement allemand s'était pourtant engagé auprès de Washington, pour refuser l'extradition aux Etats-Unis de Mohamed Ali Hamadé, accusé d'avoir été un des auteurs du détournement d'un avion de la TWA sur Beyrouth, en juillet 1985, au cours duquel avait été tué un ressortissant américain, de ne pas le libérer et de le juger non seulement pour attentats en Allemagne mais également pour ce crime.

Or voici que les ravisseurs annoncent publiquement qu'il ne s'agit pas (ou pas seulement) de rançon en marks, comme cela a été dit, mais bel et bien de la libération des frères Hamadé.

Pour sortir la négociation de l'impasse, l'astuce aurait consisté à obtenir en sus des deux otages allemands la libération d'un otage américain. Mais, même si tel est le cas, les Etats-Unis se laisseront-ils amadouer ?

L'affaire Cordès-Schmidt évolue, et elle est peut-être proche de son *épilogue. Sinon, elle pourrait se* compliquer car les deux ressortissants allemands sont bel et bien entre les mains des proches des deux détenus en RFA et en premier du frère de ceux-ci.

LUCIEN GEORGE.

Au lendemain du retour de l'ambassadeur américain à Damas

Jérusalem divulgue une « affaire de terrorisme » mettant en cause la Syrie

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Alors que les Etats-Unis viennent de renvoyer leur ambassadeur à Damas, les autorités israéliennes ont divulgué, vendredi 4 septembre, *« une affaire de terrorisme »* mettant, assurent-elles, directement en cause la Syrie. Selon la radio israélienne – Koyl Israël, – le moment choisi par le gouvernement de Jérusalem n'est pas fortuit : il s'agit de manifester une certaine irritation à l'égard de Washington et des récentes déclarations américaines délivrant un certificat de bonne conduite à la Syrie dans le domaine du terrorisme.

L'affaire remonte à une semaine ; elle s'est déroulée dans la « zone de sécurité » établie par l'Etat hébreu dans le sud du Liban, le long de la frontière nord d'Israël. Un Egyptien installé au Liban depuis quelques années et *« recruté de force »* par les services secrets syriens dans ce pays, devait se laisser capturer par une patrouille de l'armée israélienne dans la zone de sécurité. Equipé d'une ceinture bourrée d'explosifs, il devait actionner la mise à feu et se donner la mort en faisant le maximum de victimes au sein de la patrouille.

Il aurait finalement choisi de renoncer à cette opération-suicide et se serait rendu, samedi dernier, à des membres de *l'Armée* du Liban sud (ALS, milice libanaise équipée et financée par Israël pour contrôler la zone de sécurité). Tel est du moins le récit qu'il a fait à un journaliste de Koyl Israel venu l'interviewer dans une caserne de l'ALS. Il a affirmé que cette mission-suicide avait été mise au point pas les services secrets syriens dans un camp de la Bekaa libanaise où il avait été entraîné.

Cette affaire est rendue publique quarante-huit heures après que M. William Eagleton, l'ambassadeur américain à Damas, a regagné le poste qu'il avait quitté il y a plusieurs mois lorsque les Etats-Unis entendaient protester contre la Syrie soupçonnée d'être impliquée dans une tentative d'attentat contre un avion de la compagnie israélienne El Al à l'aéroport de Londres. Dans les milieux officiels israéliens, on s'est refusé à commenter publiquement le retour de l'ambassadeur américain ; mais *on* déclarait, en revanche, n'avoir nullement observé un quelconque *« changement »* d'attitude syrien dans le domaine du terrorisme international et être sur ce point en désaccord avec Washington.

ALAIN FRACHON.

● **Arrivée à Damas de M. Claude Cheysson.** – M. Claude Cheysson, commissaire européen chargé de la politique méditerranéenne, est arrivé vendredi soir 4 septembre à Damas pour une visite de trois jours à l'invitation du ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk al-Chareh. M. Cheysson, qui a été accueilli par M. Chareh, a exprimé sa satisfaction de se trouver en Syrie, affirmant que ce pays *« a un rôle important dans la région, tant au Liban qu'en ce qui a trait à la conférence internationale de paix au Proche-Orient »*. – *(AFP.)*

Pour une révision à Djibouti

Le « Clemenceau » suspend sa mission en mer d'Oman

Le porte-avions *Clemenceau* va devoir interrompre sa mission en mer d'Oman pour rejoindre à la mi-septembre le port de Djibouti, où il subira des opérations de vérification et d'entretien de ses installations aéronavales. En particulier, ses moyens de catapultage des avions seront remis en état pendant une quinzaine de jours. Après quoi, il retournera sur sa zone de patrouille.

Parti de sa base de Toulon le 29 juillet, le *Clemenceau* avait gagné la mer d'Oman en treize jours, après un passage par le canal de Suez. Depuis, il exerce *une mission permanente de surveillance* de la zone maritime devant le détroit d'Ormuz, avec une escorte de frégates lance-missiles et de pétroliers ravitailleurs.

Sur la zone, le *Clemenceau* ne sera pas remplacé, à la différence de ce qui se passe pour la marine américaine. Celle-ci vient de dépêcher un nouveau porte-avions pour prendre la relève, dans quelques jours, du *Constellation*. En effet, le second porte-avions français, le *Foch*, est entré en indisponibilité pour l'entretien et la réparation de ses installations à l'arsenal de Toulon. Les travaux de modernisation du *Foch*, qui ont commencé en mars dernier et qui devraient s'achever en juin 1988, sont évalués à 700 millions de francs. Ils doivent permettre, notamment, l'emport de missiles nucléaires à moyenne portée (ASMP) par les avions d'attaque Super-Etendard, comme c'est déjà le cas pour le *Clemenceau*, qui a subi ces opérations entre septembre 1985 et novembre 1986. Le *Foch* n'est donc pas en mesure de rallier le Golfe.

C'est précisément cette situation-là qui avait incité à la réflexion le ministère de la défense et l'état-major de la marine avant que le président de la République et le premier ministre ne se résolvent à expédier un porte-avions français en mer d'Oman.

La marine américaine ne connaît pas de tels problèmes dans la mesure où elle peut puiser ses moyens aéronavals au sein d'une flotte de quatorze porte-avions (dont dix sont à propulsion classique et quatre à propulsion nucléaire). Plus modeste, la marine française comprend deux porte-avions à propulsion classique et elle a prévu, pour remplacer le *Clemenceau*, de mettre en chantier un porte-avions à propulsion *nucléaire, le Charles-de-Gaulle*, qui ne sera pas opérationnel avant 1996, au plus tôt.

Dès lors que la réfection du *Foch* à Toulon ne peut pas être accélérée, le *Clemenceau* demeure momentanément le seul porte-avions avec lequel la France peut espérer jouer un rôle dans le Golfe.

Pour les détracteurs du porte-avions (et il en existe en particulier dans l'armée de l'air française), cette situation marque bien les limites d'une action diplomatique conduite à partir de l'emploi de tels bâtiments en nombre aussi restreint. Ce débat a eu lieu en France, l'an dernier, lorsque le gouvernement a eu à se prononcer sur la construction du *Charles-de-Gaulle* dans le cadre de la loi de programme d'équipement militaire pour la période 1987-1991.

Le ministre de la défense, lui-même, a longtemps tergiversé. Il s'est finalement rangé à l'argument *d'un responsable militaire* américain, selon lequel les Etat-Unis ont perdu, depuis 1945, une cinquantaine de bases aéro-terrestres à l'étranger mais aucun porte-avions. Sous-entendu : un porte-avions, même à éclipses, rend des services.

JACQUES ISNARD.

Diplomatie

Le sommet de Québec

Vers une « institutionnalisation » de la francophonie

La seconde conférence des chefs d'Etat et de gouvernement des pays et des communautés francophones s'est achevée, vendredi 4 septembre, à Québec. Les délégués des pays participants ont jeté les fondements de ce qui pourrait devenir à terme une *« charte de la francophonie »*. S'appuyant sur une *« déclaration de solidarité »* publiée à l'issue de la conférence, ils se sont engagés à *« promouvoir auprès d'autres instances internationales »* l'esprit du sommet de Québec. La date du troisième sommet francophone a été fixée au mois de mars 1989 à Dakar. La contribution de la Francc au suivi du sommet sera de 202 millions de francs, a confirmé vendredi le ministre français des affaires étrangères. M. Jean-Bernard Raimond.

QUÉBEC
de notre envoyé spécial

Le grand rendez-vous de la francophonie a été clôturé au cours d'une conférence de presse conjointe, tenue vendredi 4 septembre par les trois hôtes du sommet : MM. Mulroney, Bourassa et Hatfield, respectivement premiers *ministres de la fédération* canadienne et des provinces du Québec et du Nouveau-Brunswick ; par le président du Sénégal, Abdou Diouf, dont le pays accueillera la troisième conférence, et par le président Mitterrand, qui reçut à Versailles et à Paris, en 1986, les premières assises générales francophones. Le chef de l'Etat français a énuméré les cinq domaines *principaux sur lesquels* l'accent sera mis au cours des dix-huit mois à venir : agriculture, énergie, culture et communication, information technique et scientifique, et industries de la langue.

La communication audiovisuelle avait particulièrement souffert du « passage à vide » qui a caractérisé la politique francophone de la France, du moins durant la première année de la cohabitation. Ce secteur culturel, de première importance pour l'avenir du monde d'expression française, et qui avait fait l'objet d'une conférence ministérielle francophone *ad hoc* en 1985, devrait être prioritaire.

Sur les quelque 300 millions de francs mis sur le tapis jusqu'à présent par la France et par le Canada, pour le suivi du sommet de Québec, plus du tiers est destiné à la communication, notamment l'extension à l'est du Canada – en attendant l'est des Etats-Unis, Haïti et le Maghreb – de la télévision européenne francophone par câble TV 5. L'étape suivante devrait s'attaquer à la production télévisuelle pour alimenter TV 5 et les autres télévisions d'expression française. M. Bourassa, de son côté, s'est déclaré partisan de coproductions francophones destinées à TV 5 qui sera en principe captée au Québec à compter de mars 1988.

Le dossier audiovisuel tenait particulièrement à cœur aux « invités d'honneur » composant la délégation des Franco-Américains de Nouvelle-Angleterre *(le Monde* du 2 septembre). Ils ont fait valoir en coulisse, puisqu'ils ne pouvaient participer aux débats à huis clos, que, dans leur région, où cinq cent soixante-quinze mille personnes se déclarent de langue maternelle française, le dépérissement du français avait été freiné par l'arrivée, grâce au câble, de la télévision de la ville québécoise de Sherbrooke. Trois cent quatorze foyers répartis dans cent soixante-trois localités de la côte est des Etats-Unis se sont abonnés à ce programme francophone.

S'agissant de la réforme de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT), qui regroupe à Paris, depuis 1970, la grande majorité des nations utilisant le français, M. Bourassa a indiqué que les participants au sommet *« étaient tombés d'accord pour qu'elle joue un rôle clé dans l'application des conclusions du sommet, mais que ses crédits de fonctionnement ne seraient pas augmentés. En revanche, les fonds dégagés pour les Etats pour mener les opérations seront versés sur des comptes spéciaux gérés par l'Agence »*. Si le Canada fédéral avait annoncé dès juillet qu'il destinait une somme de 35 millions de francs pour ces comptes spéciaux, le Québec vient de décider d'y verser à *son tour* 20 millions de francs en deux ans.

Cependant, l'ACCT ne deviendra pas pour le moment le secrétariat permanent de la francophonie, ce qu'elle souhaitait être. Le comité du suivi du sommet de Paris, qu'avait animé jusqu'ici M. Jacques Leprêtte, ambassadeur de France, sera en effet maintenu et confié à M. Bouchard, ambassadeur du Canada à Paris, assisté de M. Jean-Louis Roy. Le Sénégal et la France siégeront également dans ce comité, dont la base fixe sera Paris.

« Ainsi, sans institutions trop lourdes, la francophonie se met en place, elle avance, elle a décidé de se perpétuer », a souligné M. Mitterrand.

Avec la fixation de sommets à un rythme désormais régulier, le mouvement francophone s'est en tout cas institutionnalisé. Si elle n'a pas encore d'hymne officiel (elle inspire en revanche des chants québécois), la francophonie a désormais aussi un drapeau. Sur proposition du Niger, la conférence a en effet adopté à l'unanimité, comme couleurs permanentes du mouvement, l'emblème du sommet de Québec, formé, sur fond blanc, d'un cercle composé de parties rouge, bleu, jaune, vert et violet, symbolisant les cinq continents.

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

A TRAVERS LE MONDE

Burkina

Changement au sein du gouvernement.

Le capitaine Thomas Sankara a procédé, vendredi 4 septembre, à un remaniement ministériel, le cinquième depuis son accession au pouvoir en août 1983. La plupart des ministres conservent leur portefeuille. La principale nouveauté est l'éclatement du ministère des relations extérieures et de la coopération en deux ministères distincts : les relations extérieures, qui restent entre les mains de M. Léandre Bassole, et la coopération, qui est confiée à M. Youssouf Ouedraogo. MM. Dieudonné Some et Basile Guissou perdent les ministères de l'enseignement supérieur et de l'information. – *(AFP.)*

Grèce

Ouverture prochaine des négociations sur les bases américaines

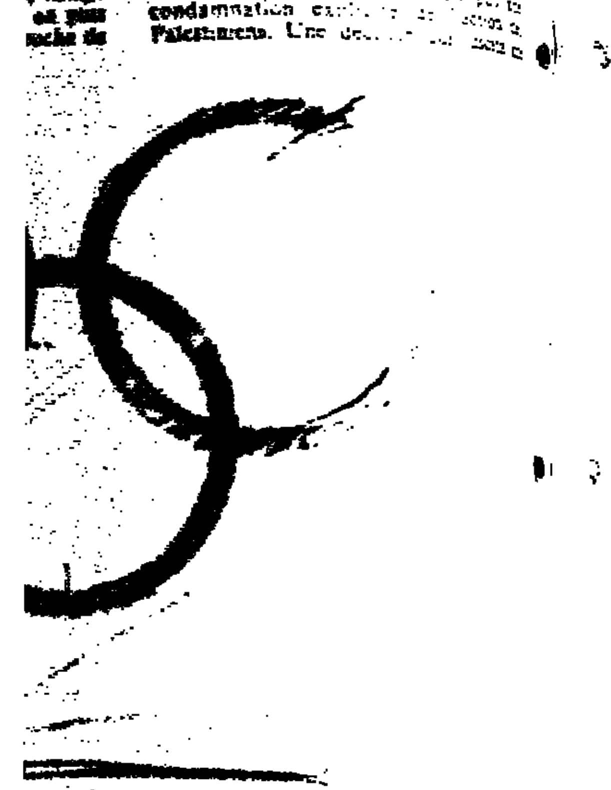
Le ministre grec des affaires étrangères, *M. Carlos Papaoulias*, et l'ambassadeur américain à Athènes, M. Robert Keely, ont décidé, vendredi 4 septembre, que les négociations sur les bases américaines en Grèce commenceront *« au plus tard dans un mois »*. Elles auront lieu à Athènes et seront menées, selon le porte-parole du gouvernement grec, *« à partir de zéro »*. Si le gouvernement grec, a-t-il déclaré, considère que l'accord éventuel sert les intérêts nationaux suprêmes du pays, le texte sera soumis avant sa ratification à un référendum populaire. Sinon, les Américains, selon les dispositions légales en vigueur, devront fermer leurs bases dans un délai de dix-sept mois.

La Grèce a désigné un « groupe de négociateurs » qui comprend un ambassadeur, un amiral, un conseiller juridique. La composition de la délégation américaine n'est pas encore connue. Les diplomates américains à Athènes sont plutôt optimistes et espèrent que les négociations s'achèveront avant la fin de l'année. – *(Corresp.)*

Roumanie

Remaniement ministériel

Le président Nicolae Ceausescu a procédé à un remaniement partiel du gouvernement après une série de défaillances sur le plan économique, rapporte, le vendredi 5 septembre, *l'agence roumaine Agerpres. Elle précise* que plusieurs ministères du domaine de la pétrochimie, des mines, de l'industrie et de la construction ont été réorganisés afin d'améliorer leur activité. – *(Reuter.)*





Europe

UNION SOVIÉTIQUE : après sa condamnation à quatre ans de camp de travail

Mathias Rust pourrait être expulsé d'URSS dans quelques mois

MOSCOU
de notre correspondant

Mathias Rust, le pilote amateur ouest-allemand de dix-neuf ans qui avait posé son avion de tourisme à l'entrée de la place Rouge le 28 mai dernier, a été condamné vendredi 4 septembre par la Cour suprême d'URSS à quatre ans de camp de travail à régime ordinaire pour *« houliganisme aggravé »*, trois ans pour violation des règlements internationaux de navigation aérienne et deux ans pour violation de frontière. Les peines étant confondues, la condamnation totale est de quatre ans et n'est pas susceptible d'appel. La télévision soviétique a diffusé, dans son grand journal du soir, un reportage tout à fait étonnant sur la dernière journée du procès Rust, où l'on a pu voir le condamné et sa famille se féliciter du verdict et répondre tranquillement aux questions de la télévision, assis devant le box des accusés après l'annonce de la condamnation, comme des joueurs aux vestiaires après le match. Le journaliste soviétique avait également été autorisé à partager le déjeuner de Mathias Rust pendant la pause de la mi-journée, vendredi, séquence qui a été dûment filmée. On y voit le jeune homme en blazer bleu marine se répandre en compliments sur *« la qualité des relations humaines »* qu'il a trouvée à la prison du KGB de Lefortovo, où il était détenu jusqu'à présent. Ces images ont accentué l'atmosphère de spectacle créée autour de cette affaire. Il est difficile d'imaginer que les membres de la famille Rust n'aient pas eu connaissance à l'avance de l'issue de ce procès de trois jours. Leurs réactions – ou plutôt leur absence de réactions – à la lecture du verdict, l'entretien d'une heure que M. et Mme Rust et leurs deux fils Mathias et Ingo, *« tout sourire »* selon un témoin, ont pu avoir après le procès, les déclarations de Mme Monika Rust à sa sortie du tribunal, vont en tout cas dans ce sens. *« Le verdict est correct,* a déclaré Mme Rust, *j'espère que Mathias n'exécutera pas la totalité de la sentence. »*

Les Rust auraient-ils reçu l'assurance d'une expulsion prochaine du jeune pilote ? C'est bien sûr l'hypothèse sur laquelle mise la communauté ouest-allemande de Moscou, même si les Soviétiques n'en ont, pour l'instant, officiellement pas soufflé mot. Une amnistie marquant le soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre, le 7 novembre prochain, fournirait par exemple une excellente occasion.

Il semble, cependant, que Mathias Rust, dix-neuf ans, devra purger au moins quelques mois de sa peine. Car l'une des seules surprises de ce verdict, solution intermédiaire entre les huit ans requis par le procureur et la peine minimale d'un an demandée par la défense, réside dans les attendus dont il ressort clairement que c'est bien l'honneur soviétique qui a été touché. Balayant comme une vaste comédie le prétexte de la *« mission de paix »* de Mathias Rust, un jeune homme plutôt avide de *« gloriole personnelle »*, le tribunal a souligné *« l'insolence particulière et le mépris flagrant »* qu'il avait manifestés en survolant à très basse altitude le Kremlin et la place Rouge, *« siège de la nation et du pouvoir soviétiques »*. Une manière de rappeler sans le dire que l'incident avait placé la défense anti-aérienne soviétique en fâcheuse posture et provoqué des limogeages à la tête du ministère de la défense.

(Intérim.)

Soulagement à Bonn

BONN
de notre correspondant

Un certain soulagement s'est manifesté dans la classe politique et dans l'opinion publique ouest-allemandes à l'annonce de la condamnation « modérée » de Mathias Rust. *« Cela aurait pu être pire »*, a déclaré M. Alfred Dregger, chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate. Le chef de l'opposition social-démocrate, M. Hans Jochen Vogel, estime, pour sa part, que le verdict est *« dur »* et espère une *« libération rapide du jeune homme »*. Le réquisitoire du procureur soviétique demandant que l'accusé soit condamné à une peine de huit ans de camp avait fait l'effet d'une douche froide sur une opinion publique qui s'imaginait que l'URSS de M. Gorbatchev allait faire preuve de fair-play et de sens de l'humour en n'exigeant qu'une peine de principe pour le *« gamin farceur »* de Hambourg.

On reconnaît tout de même à Bonn que le procès de Moscou a été équitable, les droits de la défense respectés. La plupart des commentateurs s'insurgent cependant contre le fait que le chef d'accusation de *« hooliganisme aggravé »* ait été retenu contre Mathias Rust. Une imputation qui ne cadre pas avec l'image du gentil jeune homme au grand cœur, amoureux de la paix, que la presse populaire ouest-allemande avait diffusée durant tout l'été.

Le gouvernement de Bonn n'a, pour sa part, fait aucun commentaire sur ce jugement, et le ministère des affaires étrangères fait simplement savoir qu'il a réalisé tout ce qui était en son pouvoir pour faciliter la défense du jeune homme et ses conditions de détention. Bonn tient par-dessus tout à ce que l'affaire de la place Rouge n'envenime pas les relations avec l'URSS au moment, particulièrement délicat, de la toute prochaine visite en RFA de M. Honecker. Sans le proclamer publiquement, bien entendu, on ne semble pas tout à fait mécontent, dans les milieux proches de la chancellerie, que la justice soviétique ait joué les Père Fouettard pour un jeune homme dont l'exploit solitaire aurait pu mettre à mal des années d'efforts pour se rapprocher de Moscou.

LUC ROSENZWEIG.

TURQUIE : la campagne pour le référendum

« Non, non, non ! Enfin, peut-être... »

ISTANBUL
de notre correspondant

Trois points d'écart entre le « oui » et le « non » : c'est la marge donnée par le dernier sondage publié sur l'issue du référendum par lequel les Turcs devaient se prononcer, dimanche 6 septembre, pour ou contre la levée de l'interdiction de participer à la vie politique qui frappe les anciens dirigeants (*le Monde* du 5 septembre). La campagne pour le « non », menée par l'ANAP, le parti du premier ministre, M. Ozal, s'est intensifiée : distribution par camionnettes de photos de cadavres ensanglantés rappelant les années précédant le coup d'Etat, rassemblements sur le même thème dans les quartiers populaires et banderoles orange (couleur du « non ») déployées par avion dans le ciel d'Istanbul, sans oublier l'attente de la révélation « décisive » promise par M. Ozal pour la veille du scrutin et qui alimente les spéculations.

Des sondages inquiétants

Les sondages des derniers jours, inquiétants pour le parti au pouvoir, lui ont fait corriger des bévues très mal jugées par l'opinion : aux banderoles en anglais pour accueillir au fin fond de l'Anatolie M. Ozal, *« the King of Dams »* (le roi des barrages) ont répondu les vitupérations de M. Ecevit sur le *« Go home ! »* qui serait bientôt le lot du premier ministre.

Autre maladresse du pouvoir : les interventions dans le classement des clubs de football, censées, selon l'opposition, assurer la promotion du bulletin « non » dans les régions de clubs passés, sur intervention ministérielle, en première division.

Insulte suprême : M. Ozal n'a pas hésité à dénoncer la couleur du bulletin de ses adversaires – le bleu – comme étant la couleur de la Grèce, l'orange du bulletin « non » étant aussitôt stigmatisé par M. Ecevit comme la couleur attribuée aux communistes au cours des manœuvres de l'OTAN... Des partisans de M. Demirel, moins politiques, y avaient vu la couleur des homosexuels. Ce coup bas venait après le plus grave scandale de la campagne : celui du « T-shirt pornographique ». Un conseiller du premier ministre arborait un T-shirt orange aguicheur, dernier cri des boutiques les plus *soft* de Pigalle ou de Soho : un immense « non » reproduit de plus en plus petit s'achevait, sur le ton de la femme du monde séduite et prête à s'abandonner, en un *« Enfin... peut-être »* en tout petits caractères. Las ! la presse perfide s'est emparée de ce membre de phrase qu'elle n'aurait pas dû voir, obligeant le conseiller à boutonner sa veste pendant l'hymne national. Le T-shirt objet du délit n'était pourtant pas loin, après une telle campagne et malgré l'importance de l'enjeu, d'exprimer les hésitations de nombreux électeurs quant aux possibilités du développement d'une réelle démocratie en Turquie.

MICHEL FARRÈRE.

Asie

INDE : les conséquences dramatiques de la sécheresse

La mousson, enfin...

NEW-DELHI
de notre correspondant

Son visage inondé de bonheur est tourné vers le ciel. Seul dans son champ noyé par les flots, il lève une main au-dessus de sa tête comme pour remercier les éléments et les dieux. La photo de ce paysan des environs de Delhi s'étalait récemment en première page de l'*Hindustan Times*. La nuit précédente, des pluies torrentielles s'étaient abattues sur la capitale, dont les rues étaient transformées en torrents boueux. De l'eau jusqu'aux genoux, les habitants sont sortis pour manifester leur joie. La mousson, enfin...

Camions, autobus, voitures, scooters et vélos ont livré bataille toute la journée contre les flots, provoquant sur leur passage de véritables vagues qui s'engouffraient dans les maisons. Moteur noyé, des centaines de véhicules ont obstrué les rues, et la plupart des activités commerciales et administratives ont été interrompues. Des canalisations ont éclaté, des centraux téléphoniques se sont arrêtés de fonctionner, et les coupures d'électricité se sont prolongées, notamment dans la partie sud de la ville, pendant plus de dix heures.

Sans égale depuis un siècle

Ces violentes pluies de mousson qui sont tombées pendant vingt-quatre heures sur plusieurs Etats du nord de l'Inde ne doivent pas faire illusion : l'Inde souffre d'une sécheresse persistante qui, selon les experts, est sans égale depuis près d'un siècle. Cinq Etats – l'Andhra-Pradesh, le Karnataka, le Maharashtra, le Madhya-Pradesh et le Rajasthan – sont atteints pour la troisième année consécutive ; huit autres pour la seconde année ; enfin, huit nouveaux Etats sont venus s'ajouter en 1987 à cette liste. En tout, vingt et un Etats de l'Union sur vingt-cinq sont victimes en tout ou partie de la sécheresse.

Loin d'être un phénomène conjoncturel, le déficit en pluies ne fait que s'aggraver depuis un quart de siècle. En 1960, 18,5 millions de personnes étaient directement affectées, contre 192 millions en 1986, chiffre qui sera largement dépassé cette année. Depuis une quinzaine de jours, les appels à l'aide affluent. Le gouvernement central est sommé d'envoyer des secours, et la sécheresse est devenue un enjeu politique, l'opposition dénonçant l'impéritie des pouvoirs publics. Accusé d'être davantage préoccupé par le scandale Bofors (*le Monde* du 29 août) que par le sort des populations, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi a cependant mobilisé d'importants moyens. Des économies à hauteur de 6 milliards de roupies ont été décidées (notamment 2,5 milliards pris sur les dépenses militaires), qui doivent s'ajouter aux quelque 10 milliards de roupies initialement prévus cette année pour financer les programmes de lutte contre la sécheresse. Mais les demandes des différents Etats représentent déjà de cinq à six fois ce montant... Un comité de crise a été constitué, présidé par le premier ministre, qui, depuis une semaine, multiplie les voyages dans les zones sinistrées.

Plusieurs dizaines de milliers de villages doivent être ravitaillés en eau potable par des camions-citernes. Des vivres de première nécessité sont acheminés. New-Delhi a adressé des recommandations aux gouvernements locaux afin de prévenir les risques d'épidémie, qui, selon des informations partielles, ont déjà fait leur apparition dans plusieurs régions.

Les pluies de ces derniers jours, dans le nord de l'Inde, sont très faibles et surtout beaucoup trop tardives pour enrayer les conséquences de la sécheresse. Plus de 80 % des pluies que reçoit l'Inde se concentrent pendant la saison humide (juin-juillet à septembre-octobre). Or, cette année, le déficit est de 20 % à 90 % dans plus des deux tiers du pays. Une rupture de cet équilibre météorologique entraîne des conséquences dramatiques pour les récoltes de mousson. Celles-ci, dans le nord et le nord-ouest du pays, sont perdues pour plus de 50 %. L'absence de pluie, l'assèchement de la nappe phréatique, n'ont pas permis de préparer les sols, et les paysans s'inquiètent déjà pour les récoltes de la saison sèche, qui, normalement, commençent dans une vingtaine de jours.

Personne ne craint vraiment une réapparition à grande échelle de la famine, comme celle qui avait ravagé le Bihar en 1966, mais il n'est pas sûr que les stocks-tampons (23,5 millions de tonnes de grain) soient suffisants pour faire la soudure jusqu'aux récoltes de la mousson. Pour le bétail, la famine a déjà commencé, et le prix du fourrage a été multiplié par cinq par rapport à l'année dernière. La production de lait enregistre un déficit de près de 70 %, ce qui va accroître fortement les problèmes de malnutrition qui frappent déjà de façon chronique des dizaines de millions d'enfants.

Au palmarès des cataclysmes

D'année en année, l'Inde paie un tribut sans cesse plus lourd à la sécheresse, notamment en raison de l'aggravation de la déforestation, qui a détruit l'équilibre écologique. Ce phénomène a été accentué par des choix économiques erronés. Il est aujourd'hui prouvé que les eucalyptus qui avaient été systématiquement plantés (pour des raisons de rentabilité) ont des effets beaucoup moins bénéfiques pour l'environnement que les forêts naturelles. Entre 1960 et 1984, soixante mille Indiens sont morts à la suite de catastrophes naturelles (vingt-cinq mille en raison de cyclones, trente-cinq mille à cause de la sécheresse et des inondations).

Les trois quarts des victimes de phénomènes naturels, dans le monde entier, sont indiennes, et il n'y a pas beaucoup d'espoir que ce rapport change dans les années à venir. Chaque année aussi, une part sans cesse croissante des finances de l'Etat sont grevées par les conséquences de la sécheresse. Une grande fatalité persiste dans la mentalité indienne devant ce phénomène. *« L'Inde a deux ministres des finances : le second, c'est la mousson »*, dit-on ici.

LAURENT ZECCHINI.

PHILIPPINES : la paralysie du pouvoir civil

La course de vitesse des militaires

(Suite de la première page.)

Au cours des derniers jours, les communistes, cherchant à profiter de la désorganisation d'une armée divisée, ont lancé une série d'opérations qui ont fait une trentaine de morts du côté gouvernemental (*le Monde* du 5 septembre).

Le commandement militaire est toujours dans l'incertitude : il ne sait pas, huit jours après le putsch, sur quelle unité il peut vraiment compter et jusqu'où ira la loyauté des soldats appelés éventuellement à combattre leurs camarades qui se sont mutinés. S'il y a une division au sein des militaires, ce n'est pas sur le contenu des demandes des soldats rebelles (un gouvernement plus fort, plus proche de son armée et plus déterminé dans la lutte contre l'insurrection) mais sur les méthodes d'action pour atteindre ces objectifs. De là à faire tirer des soldats sur d'autres soldats, il y a un pas. En outre, des affrontements entre militaires rebelles et troupes gouvernementales ne pourraient que favoriser les communistes et aggraver la situation.

Il paraît cependant difficile que se perpétue une situation aussi indécise. Le malaise dans l'armée ne sera pas résolu par de simples augmentations de solde. Quant aux soldats rebelles (deux mille, selon le ministre de la défense, commandés par une dizaine de colonels déterminés), il est clair qu'ils doivent se manifester s'ils ne veulent pas perdre l'initiative et, surtout, se priver de l'effet psychologique dont ils ont bénéficié jusqu'à présent, apparaissant comme une force capable de déstabiliser le pouvoir. Ils ne vont pas tarder, d'autre part, à rencontrer des problèmes logistiques : ils ne peuvent, en effet, espérer vivre sur le pays comme le fait la Nouvelle Armée du peuple (communiste).

L'impasse actuelle tend à donner son poids à une autre hypothèse, évoquée par des proches de M. Enrile et qui est loin d'être écartée, en privé, par de hauts gradés. Selon un scénario qui est dans l'air déjà depuis quelque temps, l'initiative reviendrait aux généraux, responsables des principaux commandements, et au général Ramos, chef d'état-major général. Ces derniers sont de plus en plus conscients de la faiblesse du pouvoir civil et de son incapacité à remédier au malaise dans l'armée. Pour eux, la priorité absolue consiste à réunifier leurs troupes. Dans le cadre de la proclamation de la loi martiale, leur objectif consisterait à prendre de vitesse les colonels rebelles en réalisant eux-mêmes ce que demandent ces derniers : notamment évincer du gouvernement ceux qu'ils considèrent comme hostiles à l'armée et favorables aux communistes.

Il semble que s'exercent des pressions sur Mme Aquino pour qu'elle proclame la loi martiale, donnant ainsi l'initiative à l'armée. Il est évident que la présidente ne s'y résoudra qu'en dernier recours. Aux termes de la Constitution, elle peut proclamer la loi martiale, sur une partie ou la totalité du pays, pour une période de soixante jours, sa décision devant être soumise au Congrès dans les vingt-quatre heures.

Mais remettre le pouvoir aux militaires effacerait d'un coup tout son acquis : doter les Philippines d'institutions démocratiques. Afin de persuader la présidente, il est possible que les généraux utilisent comme « appât » la nécessité d'arrêter M. Enrile (supposé être la composante politique du coup de vendredi dernier). Par la suite, ils pourront mettre la présidente devant le fait accompli d'autres arrestations. A gauche, cette fois.

PHILIPPE PONS.

● **Huit condamnations à perpétuité pour le meurtre d'un prêtre italien.** – Huit membres d'un mouvement anticommuniste philippin ont été condamnés, vendredi 4 septembre, à la prison à perpétuité pour le meurtre d'un prêtre italien, le Père Tullio Favali, assassiné en avril 1985. Ils ont été également reconnus coupables d'avoir mangé sa cervelle après que le prêtre eut répondu à un appel à l'aide d'un homme molesté par des membres de ce groupe anticommuniste. Anciens miliciens, ils appartenaient à une secte anticommuniste, le Sagrado Corazon Junior, dont les membres sont connus pour pratiquer le cannibalisme. – *(AFP.)*

Amériques

CHILI : à la Victoria

Manifestation souvenir

SANTIAGO-DU-CHILI
de notre correspondant

Pour fêter le 4 septembre, date à laquelle étaient élus les présidents de la République chilienne avant le coup d'Etat de 1973, plusieurs manifestations ont eu lieu à Santiago et en province. Dans le quartier de la Victoria, à la périphérie de la capitale, les enfants ont lancé des dizaines de cerfs-volants représentant le visage d'André Jarlan, le prêtre français mortellement atteint par une balle il y tout juste trois ans. D'autres avaient choisi de faire figurer Pierre Dubois, James Lancelot et Daniel Caruette, les trois ecclésiastiques français expulsés le 11 septembre 1986 par les autorités chiliennes.

Partout, sur les murs de ce quartier pauvre, des slogans hostiles au régime côtoient les portraits de Salvador Allende et de Che Guevara. Les trente mille habitants ont, aussi, tapissé les rues de guirlandes blanches et de drapeaux aux couleurs du Chili et de la France.

« Si Pierre Dubois vous lit, qu'il sache que nous n'aurons pas d'autre curé que lui. Nous l'attendons », dit Maria, la dirigeante du comité de coordination des organisations populaires. Pour cette journée « de fête », une exposition de photos retrace les luttes des dernières années. Sept personnes ont été tuées à la Victoria, depuis le début des premières manifestations de l'opposition en 1983. Lorsque la nuit tombe, des centaines de cierges sont allumés et simplement déposés sur le sol en hommage aux morts.

GILLES BAUDIN.

La préparation de la campagne présidentielle

M. Barre prévient : « La loyauté sera réciproque ou ne sera pas »

Invité des universités d'été des Jeunes démocrates sociaux, le vendredi 4 septembre à Hourtin (Gironde), et pour la dixième fois consécutive, M. Raymond Barre est accueilli sous un chapiteau rempli par quelque quinze cents militants centristes, scandant sur l'air des lampions *« Barre président ! »* Au nom de son mouvement, M. Eric Azière, président des JDS, prononce un éloge de l'ancien premier ministre, exprime l'impatience de ses amis *« de concrétiser leur engagement à ses côtés »*, loue l'esprit *« d'ouverture et de courage »* de M. Barre et, en même temps, son écoute attentive de la jeunesse. *« Quand on respecte la jeunesse,* ironise M. Azière, *on ne gesticule pas sur un podium, on ne se déguise pas en faux jeune. »*

M. Barre prend ensuite la parole pour immédiatement évoquer l'élection présidentielle. *« Nous sommes entrés,* souligne-t-il, *dans la phase finale de l'intermède institutionnel que nous vivons depuis mars 1986. (...) Conformément à ce que j'avais annoncé, je n'ai rien fait qui pût empêcher le déroulement de cette expérience. Je me suis abstenu de commenter ses épisodes, péripéties et cliquetis... Je souhaite qu'elle garde jusqu'à son terme cette pureté de cristal afin qu'elle puisse contribuer à l'édification durable des Français. »*

Parlant de ce rendez-vous de 1988 comme d'une *« nouvelle donne »*, M. Barre insiste sur l'*« évolution des mentalités »* des Français entre 1976 et 1987 : *« Dès lors que les mentalités ont ainsi évolué,* note-t-il, *(...) à quoi bon s'épuiser dans le procès du passé ou celui du présent ? Certes, rien ne saurait être escamoté, ni souverainement oublié. Mais, comme dit le proverbe anglais, il ne faut pas pleurer sur le lait répandu. Il vaut mieux regarder l'avenir. Les Français sont désenchantés et sceptiques, mais ils ne sont pas fatigués. Ils ont seulement besoin de sortir de l'incertitude, qui engendre l'attentisme, de disposer de perspectives claires, de règles du jeu stables et de liberté d'action. En un mot, ils doivent retrouver confiance en eux-mêmes et en leur pays. »*

Puis M. Barre aborde plus précisément le thème de ces universités d'été centristes, celui de l'ouverture, livrant sa définition d'une société ouverte : *« Une société qui trouve en elle-même son ressort démographique, (...) qui assure la formation des hommes (...), qui accepte sur tous les plans le pluralisme et pratique le dialogue. » (...) » « Une société, enfin,* insiste-t-il, *qui veille, grâce à des institutions indépendantes et à des procédures de transparence, à éviter l'emprise d'un parti, quel qu'il soit, sur l'Etat, l'administration, l'économie et la communication, qui se protège, enfin, d'une trop étroite alliance du pouvoir économique, du pouvoir politique et de l'argent. »*

Mettant en exergue la nécessité pour la France de *« refuser l'isolement et le protectionnisme »*, le député de Lyon en vient à évoquer plus longuement la question des rapports Nord-Sud : *« Ce n'est pas parce que nous avons des problèmes que nous devons diminuer nos efforts vers les pays en développement. Certes, nous avons le droit et le devoir de veiller à ce que les contributions demandées à nos compatriotes soient employées d'une façon aussi efficace que possible. Mais ce serait trahir l'idéal qui nous anime et qui a toujours été celui de la France que de prétendre que nous ne pouvons pas, le cas échéant, nous priver d'un peu de notre superflu pour aider ceux qui n'ont même pas le minimum.*

« J'aurai besoin de vous »

» L'effort que nous devons accomplir doit être adapté à la situation des pays concernés. Les pays qui n'ont pas un potentiel suffisant de développement doivent bénéficier de dons. Ceux dont les perspectives sont plus prometteuses peuvent recevoir une aide au développement sous forme de prêts, à la condition que leurs modalités et leurs taux tiennent compte de la réalité économique des pays concernés (...).

» Rééchelonner à long terme (vingt à vingt-cinq ans) les dettes, en tenant compte des spécificités de chaque pays, plafonner les taux d'intérêt, limiter le service annuel de la dette à un pourcentage réaliste des exportations des pays en développement, voilà les trois axes de cette action internationale.

» Aux Etats de prendre leurs responsabilités au lieu de prétendre qu'ils ne sauraient s'immiscer dans les affaires des banques commerciales. »

En conclusion, M. Barre évoque à nouveau *« le débat national qui va s'ouvrir »* et lance un appel aux jeunes centristes : *« Une France forte, fraternelle et généreuse, voilà l'ambition nationale qui doit inspirer votre action individuelle et collective. C'est celle qui doit triompher à l'issue du grand débat national que va susciter l'élection présidentielle. C'est celle que, le moment venu, je proposerai dans ce débat.*

» Mes chers amis, j'aurai besoin de vous dans les mois à venir. J'aurai besoin de votre dévouement, de votre dynamisme, de votre capacité de persuasion à travers tout le pays.

» Je n'ai jamais pensé que les appareils, les quadrillages, les verrouillages, l'argent, pouvaient conditionner le vote des citoyens dans une démocratie libre. Je crois à la force des idées, à la puissance des convictions, à l'engagement ardent de ceux qui partagent les mêmes valeurs; je crois au jugement des Français. Voilà pourquoi j'attache un grand prix à votre soutien et à votre concours. »

Enfin, M. Barre définit très précisément les règles de la campagne qu'il se propose de mener et qu'il souhaite voir s'imposer : *« Dans une période qui s'annonce dès maintenant pleine de confusion, de manœuvres, de combinaisons, ce qui me semble essentiel, c'est la clarté, la loyauté et la sérénité. »*

La clarté : *« Je veux dire traiter les Français en citoyens adultes et responsables, leur indiquer les problèmes de notre pays, leur proposer des objectifs, leur épargner des promesses, les appeler à l'effort pour le succès. En ce qui me concerne, je n'ai jamais cherché à cultiver ma différence dans la majorité à laquelle j'appartiens, mais je ne la gommerai pas parce qu'il me paraît puéril de jouer à « blanc bonnet et bonnet blanc ». Si j'approuve un certain nombre d'orientations mises en œuvre par le gouvernement de cohabitation depuis mars 1986, si je ne mésestime pas certains progrès accomplis, je n'ai en revanche jamais caché qu'il me paraissait possible d'agir autrement, de choisir différemment les priorités, d'adopter d'autres modalités d'exécution des mesures décidées, d'une manière générale de préférer une logique de développement économique et social à une logique principalement financière, de conduire une action concentrée au lieu d'une action éclatée dans toutes les directions. Je sais bien que le gouvernement a été dominé, dans les conditions institutionnelles où il se trouvait, par des considérations à très court terme, qui pesaient sur le contenu de sa politique. Mais nous ne pouvons pas à l'avenir rester sur cette lancée. »*

La loyauté : *« Vous comme moi, nous savons ce que c'est et nous n'y avons jamais manqué. Il y a des procédés que nous n'utilisons pas. La loyauté est nécessaire à l'égard de nos partenaires de la majorité. Je partage complètement à cet égard les idées exprimées il y a quelques jours par le ministre de l'intérieur. Mais il est clair que la loyauté est un bloc, qu'elle n'admet pas de failles, et que la loyauté sera réciproque ou ne sera pas. La loyauté s'impose aussi à l'égard de nos adversaires, avec lesquels nos désaccords doivent être exprimés sans outrances et dans le respect des personnes. Mais, surtout, la loyauté s'impose à l'égard des Français, à qui nous devons apparaître comme ceux qui disent ce qu'ils veulent faire et font ce qu'ils disent. »*

La sérénité : *« Je ne veux pas dire par là refus de la passion ou de la ferveur, mais le refus de l'agitation microcosmienne et hypermédiatique ; la sérénité, c'est l'attente confiante dans le jugement des Françaises et des Français. Une seule fois, tous les sept ans, nos compatriotes choisissent sans écran, sans intermédiaires, le chef de l'État. Remettons-nous-en à l'instinct profond, au bon sens d'un peuple, qui est le seul à pouvoir se prononcer sur l'avenir qu'il souhaite. »*

Code de la nationalité : pas d'urgence

S'adressant avant de monter à la tribune à quelques jeunes centristes, M. Barre a indiqué, le vendredi 4 septembre, à Hourtin, qu'il n'était pas favorable à l'adoption d'un texte réformant le code de la nationalité, estimant qu'il valait *« mieux commencer par régler les problèmes pratiques »*. *« Ce qui compte,* a-t-il ajouté, *c'est le style avec lequel on aborde ces problèmes : ou bien on adopte une attitude de rejet (...), ou bien nous adoptons une attitude pragmatique dans la ligne de la tradition française d'accueil. Au lieu de créer de nouveaux problèmes en inventant des situations juridiques impossibles, il nous faut régler des questions simples concernant le logement, l'éducation, la formation professionnelle et l'aide au retour. A l'inverse, en pratiquant d'un côté le laisser-faire, de l'autre le perfectionnisme juridique, on risque de créer une situation explosive. »*

Coup d'accélérateur

APRÈS dix-sept mois d'un quasi-surplace, M. Raymond Barre, en lançant son « appel d'Hourtin », vient donc de donner un premier et sérieux coup d'accélérateur sur la route de l'Elysée.

L'ancien premier ministre n'avait, à vrai dire, plus beaucoup le choix. Il était pour lui devenu urgent, en cette rentrée, où tout le monde se bouscule, de délimiter nettement son terrain, de fixer clairement les règles du jeu qu'il entend respecter et voir respecter par les autres, de situer sans artifice idéologique les enjeux et les objectifs du grand débat national qu'il se propose d'ouvrir.

Attendre, temporiser encore, cela eût été prendre le risque de laisser l'UDF — dont, quoi qu'en dise l'ancien premier ministre, il aura bien besoin — se miner un peu plus dans les ténèbres de la déshérence. Or, en ce mois de septembre, l'UDF a plusieurs rendez-vous importants inscrits à son calendrier : son bureau politique de rentrée, mercredi prochain 9 septembre, ses journées parlementaires des 22 et 23 septembre, enfin « L'heure de vérité » d'Antenne 2, le 23 septembre, de M. François Léotard. *« Il nous faudra préparer la campagne présidentielle comme si notre candidat avait déclaré qu'il l'était »*, soulignait la semaine dernière son président, M. Jean Lecanuet.

Cette précaution aujourd'hui ne semble plus de mise : *« Mes chers amis, j'aurai besoin de vous dans les mois à venir »*, a lancé vendredi M. Barre aux jeunes centristes. Les responsables de l'UDF peuvent désormais s'attendre à réceptionner le même message. Véritablement transcendés depuis vendredi, les responsables du CDS sont évidemment prêts à le signer les yeux fermés. Sauf à vouloir absolument bloquer la machine, M. Léotard ne peut plus guère désormais différer encore longtemps l'annonce de ses véritables intentions.

Attendre enfin cela eût été surtout, pour l'ancien premier ministre, courir le risque de se voir distancer, dès ces premiers tours de chauffe de la campagne présidentielle, par MM. Mitterrand et Chirac. En instruisant sans se lasser le procès de la cohabitation, en relevant pour s'en féliciter que les Français ont compris que *« la cohabitation ce n'était pas l'union nationale »*, en insistant sur la *« nouvelle donne »* que doit constituer selon lui l'élection de 1988, en ironisant *« sur les doctrinaires du socialisme puis du libéralisme purs »*, en refusant *« l'emprise d'un parti quel qu'il soit sur l'Etat, l'administration, l'économie et la communication »*, M. Barre renvoie l'un et l'autre dos à dos et tente de se présenter aux électeurs comme arbitre désintéressé par cette partie de « jeu de mains, jeu de vilains » qui se joue depuis mars *1986 au sommet de l'Etat. Pour lui,* M. Mitterrand ne saurait impunément se prévaloir d'une image neuve de rassembleur.

« Bonnet blanc, blanc bonnet »

Pas davantage M. Chirac ne peut à ses yeux prétendre incarner à lui seul toutes les espérances de la majorité. Le rappel sur ce point est très clair : pas question de tomber dans le piège d'une campagne *« bonnet blanc, blanc bonnet »*, de *« gommer les différences*, d'accepter de signer un contrat de bonne conduite à sens unique. Une fois encore, M. Barre se fait donc une joie de rappeler à ses amis du RPR que, depuis 1976, selon le mot de Mauriac, *« il pardonne tout, mais n'oublie rien... »*.

Son « appel d'Hourtin » révèle enfin que M. Barre compte proposer aux Français sous le triple sceau de *« la clarté, la loyauté et la sérénité »* un double contrat de confiance. *Confiance des Français envers un* homme qui croit pouvoir se prévaloir aujourd'hui de ne leur avoir jamais raconté d'« histoires » depuis dix ans. Mais confiance aussi d'un homme à l'égard des Français *« adultes et responsables »*. Un double contrat reposant sur les valeurs sûres d'un humanisme cher aux centristes, sur le concept de cet *« Etat modeste »* que les libéraux appellent de leurs vœux, et, en réponse à M. Le Pen sur le principe d'une *« France forte »* mais *« généreuse »*. Vaste programme !

DANIEL CARTON.

LIVRES POLITIQUES par André Laurens

Pratique de la décentralisation

LE premier succès de la politique de décentralisation est, peut-être, d'avoir décentralisé la politique. De l'avoir rendue à sa vraie fonction, à la base, qui est d'assumer la responsabilité de la gestion des affaires publiques. Longtemps, la politique, à l'échelle des villes, des cantons, des départements et, ensuite, des régions, s'est limitée à la patiente conquête et la ferme préservation des positions de représentativité et, donc, d'influence. Une influence qui jouait auprès des représentants sur place du pouvoir central, ou au cœur même de ce pouvoir, à Paris, d'où tout, ou presque, venait.

A l'exception de quelques notables particulièrement entreprenants, généralement maire d'une grande ville ou président d'un conseil général, et sachant se faire entendre dans la capitale, l'initiative, au niveau des régions et des départements, était laissée aux préfets, qui en avaient les moyens administratifs et, souvent, le goût et la compétence. La collaboration, allant de la complicité à l'épreuve de force, entre les représentants de l'Etat, les élus locaux, sous la pression des besoins et des forces vives du cru, a créé une dynamique de développement que l'on retrouve partout, mais ni avec la même ampleur ni avec le même rythme. Ce survol, sans doute trop rapide, des rapports entre l'Etat et les collectivités territoriales de la République permet de situer les lois de décentralisation de 1982 — *« la grande affaire du septennat »* selon la gauche — comme la reconnaissance et la consécration d'une évolution de fait qui tend à décentraliser la capacité d'initiative et son corollaire, la responsabilité. En ce sens, la réforme est bien allée, estime André Terrazzoni dans une étude consacrée à « la décentralisation à l'épreuve des faits », vers plus de démocratie.

Commissaire de la République du département de l'Ardèche, l'auteur livre le témoignage d'un *« praticien de l'administration »* sur les premières années d'application de la trentaine de lois, complétées par quelque cent vingt décrets et autant d'arrêtés et de circulaires qui constituent le contenu de cette réforme à la fois décisive et inachevée. Ce premier bilan est l'occasion de présenter dans le détail tous les changements intervenus, les problèmes constitutionnels et humains qu'ils ont posés, les polémiques qu'ils ont ouvertes, les carences et les besoins qu'ils ont fait émerger.

L'auteur se félicite du transfert de l'exécutif local qui s'est opéré du préfet vers le président du conseil général ou le président de la région. C'est un facteur de clarté, la *« fin du préfet-alibi »* qui portait souvent le chapeau des décisions votées par les élus. *« En disant clairement qui fait quoi, la loi a le mérite d'assainir le débat local, qui en avait bien besoin »*, écrit-il. Pour plus de clarté encore, il suggère que les conditions d'intervention de ces nouveaux pouvoirs économiques que constituent les exécutifs régionaux soient rendues publiques, obligatoirement. *« On reste confondu,* note-t-il, *de tant de mépris pour les bénéficiaires des aides économiques de la région, à moins que le coup par coup ne soit érigé au rang de politique permettant ainsi de mieux favoriser les amis ! »*

Une autre ambiguïté demeure, selon l'auteur, car si le pouvoir local a été renforcé, la suppression de la tutelle de l'Etat n'a pas annulé la fonction de contrôle (de la légalité des actes administratifs et budgétaires) : cela a été trop occulté, au risque de décevoir l'opinion et les élus, d'autant que, parallèlement, d'autres formes de tutelle, celles du département et de la région, se sont affirmées. Dans le cours de son ouvrage, l'auteur montre notamment que l'une des nouvelles modalités de la surveillance exercée par l'Etat — le contrôle *a posteriori* et la saisine du tribunal administratif — *« est inefficace donc peu pratiquée... Peut-être s'apercevra-t-on alors,* ajoute-t-il, *que la mesure est, notamment en matière de marchés publics et de permis de construire ou de démolir, sans portée pratique... Dans un monde rapide où le temps c'est de l'argent, il faut doter le délégué du gouvernement d'une arme réelle : une solution simple pourrait consister à conférer un caractère suspensif au déféré du commissaire de la République, au minimum en matière de marchés publics et de droit des sols. »*

André Terrazzoni insiste sur le fait que la réforme a contribué à remettre en cause l'ensemble des relations financières entre l'Etat et les collectivités locales. *« La réforme de la fiscalité locale,* conclut-il, *constitue donc la deuxième étape de la décentralisation, sans doute la plus importante mais la plus difficile à mettre en œuvre. Nul n'ignore en effet que celui qui paie commande, et la question reste posée de savoir si la véritable autonomie des collectivités décentralisées — et donc au bout du compte la réalité de leur pouvoir — ne passe pas par une prise en charge plus large, par ces dernières, des dépenses locales et par la diminution corrélative des participations financières de l'Etat, quelle que soit leur forme. »* La question se pose, en effet, et on connaît la réponse. Encore faudrait-il avoir le courage de la soumettre aussi à l'épreuve des faits.

★ *La Décentralisation à l'épreuve des faits* par André Terrazzoni. Librairie générale de droit et de jurisprudence, 288 p., 220 F.

Selon son porte-parole

M. Chirac veut « maintenir coûte que coûte l'unité de la majorité »

M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, a affiché, le vendredi 4 septembre, au cours de son point de presse hebdomadaire, un *« optimisme mesuré, mais réel »* en déclarant que *« dans une période de difficultés économiques, la France fait relativement bonne figure »*. *« La route est tracée, elle n'est pas achevée, nous voudrions bien la poursuivre »*, a-t-il dit, en soulignant le redémarrage de la production, l'amélioration des exportations industrielles, le ralentissement de l'inflation et la stabilisation de la tendance à la diminution du chômage.

M. Baudouin a indiqué, au sujet de la réforme du code de la nationalité, que le premier ministre suit *« avec une grande attention »* les travaux de la commission des sages, présidée par M. Marceau Long, et *« tiendra le plus grand compte »* de ses conclusions, mais que *« c'est le pouvoir politique qui décidera, ensuite, de ce qu'il a à faire »*.

Evoquant les sondages d'opinion, le porte-parole de M. Jacques Chirac a souligné le *« parallélisme »* des cotes de popularité du premier ministre et de M. Raymond Barre et l'a attribué au *« code de bonne conduite »* établi entre eux. La popularité de M. François Mitterrand a, selon M. Baudouin, une cause *« très claire : c'est que sa candidature est incertaine »*. C'est pourquoi les attaques qui le visent, *« parfaitement normales vis-à-vis d'un candidat, sont considérées* [par l'opinion] *comme des attaques sur la fonction présidentielle »*, a déclaré M. Baudouin, critiquant, ainsi, les déclarations qui avaient mis en cause, notamment, l'âge du chef de l'Etat.

Selon le porte-parole du premier ministre, l'*« obsession »* de celui-ci est de *« maintenir coûte que coûte l'unité de la majorité, car toute division peut être mortelle »*. M. Chirac, a-t-il ajouté, veut être le *« rassembleur de la majorité en respectant sa diversité »*. Ainsi, le premier ministre, qui devrait rendre publiques au cours des journées parlementaires du RPR, le 18 septembre, à Bordeaux, ses orientations politiques pour les semaines à venir, s'adressera, ensuite, aux parlementaires de l'UDF le 23 septembre à Nice.

Politique

Devant ses jeunes partisans réunis près de Montpellier

M. Rocard se refuse à toute « emphase idéologique »

M. Michel Rocard, qui termine une tournée en Langedoc-Roussillon, est venu rendre visite, le vendredi 4 septembre, à ses jeunes partisans des Clubs Forum, réunis en université d'été au château de Grammont, près de Montpellier. M. Rocard n'a pas prononcé de discours et s'est soumis à un jeu de questions-réponses. Interrogé sur la baisse de la TVA sur les automobiles, l'ancien ministre s'est refusé à juger cette mesure tant qu'il ne saura pas comment elle est financée. Il a, d'autre part, estimé qu'en 1988 la différence entre la droite et la gauche se fera surtout sur les terrains sociaux et culturels.

MONTPELLIER
de notre envoyé spécial

« Ici, la candidature de Michel Rocard, ce n'est plus une question, c'est un fait. Ici, on parle des problèmes qui intéressent des gens en campagne. » La troïka qui anime les Clubs Forum en a presque la tête qui tourne. Alain Bauer, Stéphane Fouks, Manuel Valls – qui se plaisent à souligner qu'à eux trois ils ont *« moins de soixante-dix-sept ans »* – s'avouent eux-mêmes surpris par la détermination des quelque cent quatre-vingts jeunes rocardiens, inscrits ou non au Parti socialiste, réunis au château de Grammont.

A les entendre, cette jeune troupe de Marie-Louise a un moral de garde impériale. Ce sont les fidèles soldats de Michel Rocard. Le PS ? Pourquoi parler du PS ? Ils n'ont même pas voulu poser une question à l'ancien ministre sur sa candidature, tant elle leur semble évidente.

Les trois jeunes « généraux » le reconnaissent bien volontiers : au départ structure de réflexion, les Clubs Forum forment aujourd'hui une structure d'action et de campagne. La discrétion n'est plus de mise : aux côtés de SOS-Racisme et des amis de Jean-Christophe Cambadelis, les Clubs Forum constituent, assurent-ils, *« le troisième réseau »* de jeunes au sein du PS, un *« réseau opérationnel »* dès maintenant selon eux, parce que patiemment constitué depuis 1979 au sein du PS.

Les élèves n'ont-ils pas dépassé le maître ? Alors que M. Rocard veut désormais, jusqu'à l'annonce de la décision de M. Mitterrand, s'employer à montrer sa fidélité au PS, ses jeunes partisans brûlent de le servir avec une fougue qui ne s'embarrasse pas de contraintes diplomatiques. Avant même la campagne d'affichage du député des Yvelines, les jeunes de Forum veulent placarder sur les murs des milliers de leurs propres affiches où ils entourent leur champion et qui proclament fièrement *« Avec Michel Rocard »*.

Quant à Alain Bauer, il n'a pas hésité à affirmer, en souhaitant la bienvenue à l'ancien ministre, *« ni angoisse, ni état d'âme, ni interrogation (...). Pour nous, il y a un seul candidat socialiste en mesure de l'emporter, c'est Michel Rocard. Forum sera présent avec toi jusqu'au bout. »* Tonnerre d'applaudissements, sous les arbres majestueux du parc du château de Grammont, tandis que M. Rocard se garde de souffler mot dans la forêt de micros qui guettent les « petites phrases ». Sa différence, M. Rocard la marquera un peu plus tard, en commentant la baisse de la TVA sur les automobiles. Il se refusera à emboîter le pas à M. Dominique Strauss-Kahn, qui, au nom du PS, a jugé cette mesure *« démagogique »*.

« La vraie différence est culturelle »

« Faute de savoir, a expliqué M. Rocard, *comment sera équilibré complètement le budget de 1988, on n'a pas encore de réponse au fait de savoir si cette mesure est bien équilibrée, correspond à un impératif national, en n'aggravant pas la situation des finances publiques ou si, au contraire, le constat du calendrier et la proximité de certaines échéances nous amènent à porter un jugement de démagogie (...). C'est vrai que la TVA française est la plus forte d'Europe et qu'il y avait là un malaise permanent (...). Je fais partie de ceux qui l'ont obstinément répété (...). Je ne qualifierai pas cette mesure avant de l'avoir étudiée. »*

Fidélité encore au « parler vrai », quand le maire de Conflans-Sainte-Honorine développe, à propos de la réduction du temps de travail, une argumentation qui semble montrer qu'il aborde désormais cette question avec une prudence nouvelle. Pour lui, ce ne sera pas *« l'arme majeure »* dans la lutte contre le chômage. *« On ira lentement dans cette voie,* a-t-il pronostiqué, *et si on va lentement dans cette voie, eh bien on ne créera pas beaucoup d'emplois par ce canal-là* (...), *mais cela ne veut pas dire qu'à long terme cela ne soit pas une chose utile. »*

Enfin, M. Rocard a levé un coin du voile sur ce que sera sa campagne ; elle sera dans son « style » mais il veut, pour le moment, garder *« un effet de surprise »*. Il sera soucieux de *« bien communiquer avec l'électorat »*. *« Or,* a-t-il continué, *on ne communique bien avec l'électorat que par le canal de la presse écrite, de la presse parlée, de la presse télévisée. »*

Cette énumération n'est pas gratuite. Michel Rocard ne serait pas Michel Rocard s'il ne pestait pas contre l'aspect réducteur de la télévison, qui interdit tout message complexe et pousse les hommes politiques vers la facilité médiatique. Interrogé sur M. Chirac et l'effet Madonna, il a précisé : *« Le message d'une société où le jeu, le sport, la fête, la culture, la gratuité, aient toute leur place* (...), *le message que c'est pour une société comme ça que nous nous battons, je ne vois pas pourquoi il ne passerait pas aussi dans la campagne électorale. Reste à le faire dans des conditions qui ne soient pas graveleusement démagogiques. »*

Quelques heures plus tard, lors d'une réception offerte au château d'O par le conseil général de l'Hérault, M. Rocard évoquera directement l'échéance de 1988 en affirmant : *« Les Français, un peu sceptiques dans leur majorité à cause de trop d'emphase idéologique aussi bien en 1981 qu'en 1986, jugeront sur pièces, beaucoup plus que sur tout autre critère. Ils voudront mesurer les résultats, s'assurer des orientations qui leur seront proposées et ils s'écarteront de ceux dont le verbe sera trop emphatique, trop lyrique, trop agressif. »*

« J'ai la conviction, a ajouté l'ancien ministre, *et cela fait partie des enjeux de l'année qui vient, que les marges de liberté de la France ne sont pas énormes dans l'ordre économique et financier, et que la clarté de la différenciation entre la gauche et la droite, dans l'ordre économique et financier, ne sera pas énorme. (...) La vraie différence, qui va nous constituer en hommes de gauche et peut-être nous rendre rayonnants pour en convaincre d'autres – car nous avons un devoir de victoire, – elle est sociale et, plus encore, elle est culturelle. »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

Fin d'un tabou

Jusqu'à maintenant, les jeunes rocardiens étaient priés de ne pas manifester publiquement un enthousiasme excessif, s'exprimant par des *« Rocard président ! »* un peu compromettants. Ce tabou a volé en éclats, le vendredi 4 septembre à 21 h 30, lors du dîner dans le parc du château d'O près de Montpellier. Tapant dans leurs mains, les jeunes rocardiens ont commencé à chanter en rythme *« Rocard, président ! »*, avant de se lever , table par table, toujours chantant et frappant dans leurs mains.

Quand toute l'assistance a été debout, M. Rocard, qui, jusqu'alors, ravi et gêné plongeait le nez dans son assiette en souriant, s'est levé pour saluer, la foule s'est mise alors à scander ce nouveau slogan. Le même chœur a repris quand l'ancien ministre, nanti d'un coffret renfermant trois bouteilles de vin de l'Hérault, a pris congé du banquet.

Avant le référendum en Nouvelle-Calédonie

Action civique en brousse

(Suite de la première page.)

En jouant ainsi de l'effet de surprise, comme il le fait habituellement lors de ses déplacements, le général espérait prendre de court à la fois la presse et les militants du FLNKS, deux catégories jugées indésirables lors de ses inspections en brousse (1).

Permière halte sans incident à la tribu de Unia. Discours. Toasts. Tout va bien. En revanche, à la tribu de Goro, un drapeau du FLNKS, planté au beau milieu du terrain de football, empêche l'hélicoptère de se poser. De sa cabine, le général ordonne à ses troupes d'abattre le mât autour duquel sont assis des militants indépendantistes, dont le maire de Yaté, Clément Vendegou. Promptement abattu, le mât est aussitôt replanté par les militants. Une brève bousculade oppose alors les militaires, qui souhaitent s'emparer du drapeau, et les indépendantistes, qui réussissent à conserver leur emblème. Entre-temps, le général est allé se poser à proximité. Ecourtée, sa visite à Goro ne dure qu'une demi-heure.

Pas de caméra pour l'apéritif

La dernière halte est prévue à Touarou. Là, le général est accueilli par des employés de la mairie de Yaté qui entreprennent de filmer sa visite. Refus agacé. Les cinéastes amateurs proposent alors de déposer leur caméra. Ils ne seront autorisés à reprendre leur tournage qu'après l'apéritif de bienvenue, se voyant ainsi interdire d'enregistrer cette cérémonie quelque peu illégale puisque l'alcool est prohibé en brousse pendant toute la durée de la campagne.

Dans son allocution à la tribu rassemblée, le général, après avoir regretté qu'*« à Goro la liberté ait été bafouée »*, brosse alors un tableau des missions humanitaires de l'armée. Tout en assurant que les militaires ne doivent pas faire de politique, il se livre, selon le récit que nous en ont fait ses auditeurs, à un panégyrique appuyé du droit de vote, insistant sur ses origines, son importance dans une démocratie, et rappelant à toutes fins utiles qu'en cas de boycottage, il pouvait incomber à l'armée d'empêcher que s'exercent des pressions au sein des tribus. Bref, ni plus ni moins qu'un cours d'éducation civique, mais dispensé en uniforme, en pleine période électorale, alors que le FLNKS appelle à boycotter le référendum. Un discours qui ne peut pas ne pas prendre une résonance particulière.

Ces tournées régulières du général Francheschi s'inscrivent dans le cadre de la politique de « nomadisation » lancée par l'armée pour contrecarrer l'influence du FLNKS, politique dont il est l'initiateur et le grand maître d'œuvre sur le territoire (*le Monde* du 9 juillet), et dont certains disent qu'il en fait une affaire personnelle. Dans quatre-vingts tribus environ, des unités remplissent différentes missions d'intérêt général pour tenter de s'intégrer avec plus ou moins de bonheur à la vie locale. Partout en brousse on voit des soldats couper du bois, repeindre des murs, construire des cases communes, percer des routes. Ces unités organisent aussi des séances de cinéma pour les Canaques, non sans devoir faire preuve de discernement dans la programmation : des westerns au cours desquels les Indiens étaient exterminés, des films de guerre magnifiant la résistance à l'occupant, ont été diplomatiquement retirés des affiches.

A quelques exceptions près, ce concubinage de plusieurs mois entre militaires et tribus s'est déroulé jusqu'ici sans réaction majeure, au pire dans une lourde indifférence, au mieux dans réelle entente. La brousse n'est certes pas *« terrorisée par l'occupation militaire »*, comme le décrivent dans des reportages certains journaux australiens ou néo-zélandais. La seule protestation récente parvenue jusqu'à Nouméa émane d'un groupe de prêtres du nord de l'île : une unité parachutiste s'était installée sans autorisation du curé sur le terrain de la mission de Waré, à Hienghène, dans le fief de M. Tjibaou. Après intervention de l'archevêque auprès du haut commissaire, les bérêts rouges ont levé le camp.

De drôles d'autobus

A quelques kilomètres de là, à Touho, un couple d'instituteurs, qui photographiait le camp militaire, s'est fait retenir quelques heures par des soldats avant que le parquet de Nouméa ne décide qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre cet « attentat » contre le secret-défense. Bref, ce n'est pas encore la guérilla.

Si le rôle des militaires ne comporte théoriquement aucune mission de maintien de l'ordre, ni *a fortiori* d'instruction civique ou politique, chaque jour leur amène pourtant d'épineux cas de conscience. Que faire lorsque s'engage spontanément avec les Canaques une discussion politique ? Où est la limite entre l'échange intellectuel et l'intimidation implicite ? La troupe doit-elle ou non se promener en armes dans la tribu ? Quels rapports établir avec les comités FLNKS locaux, qui, après tout, peuvent aussi se révéler de sympathiques partenaires de volley ou de belote ? Autant de situations locales, autant de réponses différentes en fonction de la personnalité du chef de corps et de l'ambiance dans la tribu.

Ainsi il est bien difficile pour l'armée de ne pas se laisser entraîner sur le terrain politique. Mais dans les deux sens. Dans une tribu du centre de la Grande Terre, on a vu des militaires couper du bois pour une « école populaire », une de ces écoles « sauvages » du FLNKS, non reconnues par l'administration, où les élèves n'apprennent le français qu'en seconde langue à partir de l'âge de dix ans. D'autre part, il y a quelques jours, les militaires se sont fait un plaisir de véhiculer en camion les femmes des tribus qui souhaitaient se rendre à Nouméa pour écouter Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat à la francophonie.

Il serait donc bien étonnant que des moyens de l'armée ne soient pas mis en œuvre pour transporter, au moins sur une partie du trajet, le public de la grande « fête de la liberté » prévue le mercredi 9 septembre prochain. Il est vrai que dans bien des tribus on a pris goût à cet autobus un peu particulier que l'on utilise abondamment pour toutes sortes de cérémonies...

Les camions militaires ne devraient rester en repos qu'un seul jour : le 13 septembre, jour du scrutin... Alors que des indépendantistes commencent à émettre la crainte que des électeurs ne soient ainsi transportés vers l'isoloir, on jure officiellement avec indignation qu'il n'en sera rien. Dût le général Francheschi en être chagriné !

DANIEL SCHNEIDERMANN.

(1) Avant les accusations portées contre le général Francheschi par le FLNKS et les incidents relatés depuis entre des militaires et des indépendantistes, le chef d'état-major des armées, le général Jean Saulnier, avait adressé, indique-t-on au ministère de la défense, un message aux forces armées en Nouvelle-Calédonie pour leur rappeler les règles de non-intervention, dans le débat politique, des cadres militaires en période électorale. La tradition républicaine impose en effet, aux officiers et sous-officiers, de devoir respecter une stricte neutralité. Outre cette exigence du devoir dit de réserve, il leur a été rappelé de n'avoir aucun contact avec des représentants de la presse.

Communication

Le nouveau journal télévisé d'Antenne 2

Henri Sannier, anti-star

L'enjeu est de taille ! Remplacer, à lui tout seul, du lundi au vendredi, à partir du lundi 7 septembre, Claude Sérillon et Bernard Rapp au poste de présentateur du journal de 20 heures d'Antenne 2. *« Une véritable gageure ! »*, reconnaît volontiers Henri Sannier, l'homme révélé sur FR 3 par la nouvelle formule d'information continue qu'il avait lui-même conçue il y a un an. Ce « 19-20 », présenté à deux, dans l'ambiance à la fois informelle et professionnelle d'une « news room » (salle de rédaction), donnait la priorité à l'image sur le commentaire et à la « brève » sur l'information développée.

Après quelques tâtonnements, la formule s'est taillée un tel succès qu'on comprend aisément qu'elle ait pu séduire un président de chaîne désireux de renouveler le genre des journaux actuels. Mais l'histoire se complique du fait que Sannier remplace Claude Sérillon, devenu le symbole de l'autonomie acquise par la rédaction d'A 2, et aujourd'hui évincé. Pour sa part, Bernard Rapp avait demandé de quitter le journal pour s'occuper des magazines. Henri Sannier est formel : *« Je veux faire autre chose que Claude Sérillon. Si on m'avait demandé de faire la même chose que lui, j'aurais refusé ! J'ai choisi cette chaîne simplement parce qu'on a accepté que sois moi-même... »*

Agé de trente-neuf ans, entré dans la profession en 1969, à la station de l'ORTF à Amiens après des études de journalisme à l'Ecole de la rue de Rennes, à Paris, Henri Sannier gravit les échelons, à Saint-Quentin puis à Lyon, avant d'être nommé rédacteur en chef à FR 3-Caen en 1976. Dix ans plus tard, c'est l'aventure du « 19-20 », à Paris, et aujourd'hui la consécration du JT d'A 2.

Père de deux enfants, ancien enfant de chœur et maire d'un petit village de la Somme, Eaucourt (400 habitants), élu sur une liste allant du RPR au PS, il se définit politiquement comme *« plutôt du genre idéaliste »* n'ayant surtout *« pas l'âme d'un militant »*. Il veut remplacer la « grand-messe » par une formule plus conviviale, émaillée d'interventions plus nombreuses et plus courtes d'invités et de spécialistes.

« Des faits, des faits et encore des faits, dit-il. *Peu de paroles – pas de téléprompteur ! – et beaucoup d'images. Le journal doit ouvrir des fenêtres sur le monde. Je ne suis pas une « star », seulement le médiateur entre les informations et le public »*. Jugeant le travail de Sérillon *« bon et crédible »*, Sannier pense toutefois que *« ce style de journal a vécu. »* *« Notre chance sur la Deux,* ajoute-t-il, *c'est que les PPDA et les Cubadda vont faire du très classique. Ce qu'on me demande, c'est de faire un autre journal ! »*

Genre de profession de foi qui a le don d'agacer les confrères ! *« Ceux qui parlent de casser la grand-messe de 20 heures ?,* ironise Christine Ockrent. *Qu'ils se taisent, qu'ils le fassent et on en parlera après ! »*. Mais Henri Sannier est têtu.

Avertissement aux concurrents : Sannier, dont le sport favori est le vélo, est décidé à décrocher le maillot jaune.

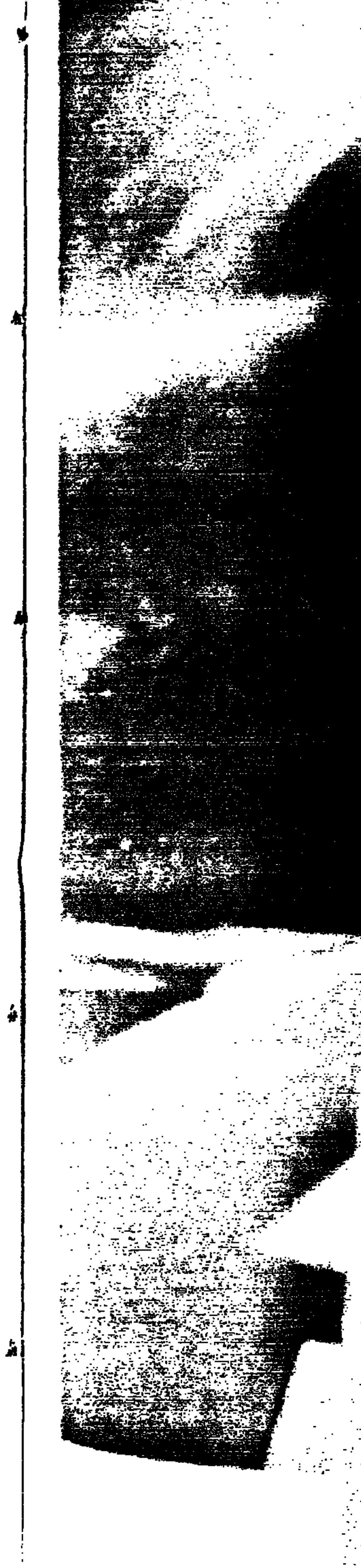
ALAIN WOODROW.

La Cinq supprime de sa grille le magazine dominical de Pierre-Luc Seguillon

Le magazine d'actualité hebdomadaire que Pierre-Luc Seguillon (ex-TF1) devait animer sur la Cinq, chaque dimanche à 22 h 30, à partir du 20 septembre, a été supprimé de la grille de programmes de cette chaîne. Il sera remplacé par un feuilleton. Le journaliste a déclaré que cette décision avait été prise d'un commun accord avec M. Robert Hersant, afin de maintenir les bons indices d'écoute obtenus par les séries diffusées après le film du dimanche soir.

Il importe de *« réussir notre démarrage »*, nous a-t-il précisé, et, dans cette optique, de *« mieux se polariser sur les journaux »*, et sur *« l'émission mensuelle consacrée à la politique, « La preuve par Cinq » que j'animerai »*.

● **Pierre Le Marc à France-Inter.** – Pierre Le Marc, quarante-six ans, éditorialiste de politique intérieure au quotidien régional *Ouest-France* et ancien vice-président de l'association des journalistes parlementaires, entrera le 1er octobre à France-Inter comme chef du service politique. Son prédécesseur, Bernard Valette, est nommé « monsieur golf » à Radio-France, avec la charge d'une mission sur la promotion de ce sport, sur les diverses antennes de la radio d'Etat. Patrick Jacquin assurera la direction du service politique de France-Inter, en septembre, avant l'arrivée de Pierre Le Marc.



هكذا من الأصل

Communication

Le nouveau journal télévisé d'A...

Henri Sannier, anti-star

La Cinq supprime de sa grille le magazine dominical de Pierre-Luc Séguillon

...onde, c'est à Géopol...



Société

L'enquête sur l'affaire du 17ᵉ arrondissement

Les parents des trois adolescents ont déposé plainte

La confrontation entre les trois adolescents Damien H., Renaud G. et Frédéric H., qui affirment avoir subi, le lundi soir 31 août, des violences au cours d'un contrôle policier dans le 17ᵉ arrondissement de Paris, et les policiers de la brigade mobile d'arrondissement de nuit (BMAN) du 1ᵉʳ district, n'aura lieu que le lundi 7 septembre dans les locaux de l'Inspection générale des services (IGS). Les auditions des policiers se sont poursuivies, vendredi, à l'IGS, tandis que Damien, âgé de seize ans, était soumis à une contre-expertise médicale, après avoir été soigné à l'hôpital de Neuilly pour ecchymoses « para-ombilicale et maxillaire », selon son certificat médical. Mᵉ Francis Terquem, avocat des familles des trois mineurs et de SOS-Racisme, a déposé, le vendredi 4 septembre, au tribunal de grande instance de Paris une plainte avec constitution de partie civile.

Des brigades de nuit livrées à elles-mêmes

Le temps joue contre la vérité. Les faits ont eu lieu le 31 août au soir. Une semaine après, aucune information judiciaire n'avait été encore ouverte. La confrontation entre les policiers et leurs accusateurs ne s'est pas tenue vendredi, comme annoncé dans un premier temps. Elle est reportée, laissant le temps aux solidarités policières de jouer, permettant de peaufiner les versions contradictoires, les démentis et les dénégations. Mieux encore : il fallut quelques jours à la préfecture de police pour identifier l'unité mise en cause. Quant aux responsables nominaux, il faudra encore attendre d'autres jours, mais l'on murmure déjà, dans le monde policier parisien, que ce sera *« parole contre parole, les jeunes contre les collègues »*.

Comment est-ce possible ? Univers d'efficacité, la préfecture de police se montre ici lambine et incertaine. L'une des explications tient à la nature très particulière de l'unité contestée. Baptisés compagnies de district ou brigades mobiles d'arrondissement, ces services spécialisés dans la lutte contre la criminalité sont en fait des brigades volantes, sans véritable enracinement territorial, sans contrôle rigoureux d'une hiérarchie locale.

Au nombre de six, elles regroupaient, au 1ᵉʳ mars, mille cent cinquante-trois policiers, répartis, dans chacun des six districts, en quatre sections, trois de jour, une de nuit. Ce sont celles de nuit qui posent le plus de problèmes : à la différence des sections diurnes, elles ne comptent dans leur encadrement aucun commandant, aucun officier de paix principal, aucun officier de paix. Celle du premier district, la BMAN accusée par les jeunes, regroupe, au total, deux brigadiers-chefs, cinq brigadiers et vingt-sept gardiens de la paix.

Autant dire qu'elle n'est pas véritablement encadrée. Tournant sur trois ou quatre arrondissements, ces BMAN livrent le fruit de leur chasse aux commissariats d'arrondissements. Mais elles n'en dépendent pas réellement, se contentant, le plus souvent, de signaler épisodiquement à la salle d'état-major, par radio, leur activité. Car les silences radio existent aussi : *« La nuit, on ne sait pas toujours ce qui se passe »*, reconnaissent les commissaires les plus lucides.

En somme, ces unités sont livrées à elles-mêmes. Ainsi la préfecture de police ne mentait pas quand, au lendemain de la « bavure », elle assurait ne pas savoir qui étaient les policiers mis en cause. Il fallut réécouter les messages radioenregistrés de la soirée du 31 août pour les retrouver : ils avaient commis l'*« erreur »* de signaler l'identité des jeunes interpellés, aux fins de vérification, par pure routine, mais seulement après les avoir relâchés. En revanche, aucun rapport écrit n'avait rendu compte de l'incident.

EDWY PLENEL.

Au tribunal de Versailles

Les malheurs du commissaire Hamel

Deux officiers de police judiciaire mêlés à un trafic de voitures volées ont comparu, vendredi 4 septembre, devant le tribunal correctionnel de Versailles pour *« obtention indue de documents administratifs, recel de vol et escroquerie »*. Ce ne sont là que trois des seize chefs d'inculpation retenus contre Alain Hamel, quarante-cinq ans, commissaire de police, et Didier Poisson, trente-sept ans, inspecteur de police. Tous deux ont reconnu avoir *« mis en règle »*, entre juillet et octobre 1986, pour le compte de tiers inconnus, des voitures volées qu'ils ont ensuite revendues à des particuliers ou à des garagistes.

Le procureur, M. Jean-Claude Thin, a requis trois ans de prison ferme pour le commissaire Hamel et de dix-huit mois à deux ans, dont une partie avec sursis, pour l'inspecteur Poisson. Leurs agissements, a-t-il estimé, *« ont mis en cause le fonctionnement d'un service public, la police, dont les citoyens sont en droit d'attendre une comportement irréprochable »*. La présidente du tribunal, Mᵐᵉ Jacqueline Cochard, a mis le jugement en délibéré au 11 septembre.

M. Hamel avait été interpellé le 18 février après qu'un client, acheteur d'une Super 5 GT Turbo se soit étonné du décalage entre le kilométrage du véhicule et son usure réelle. Le système de fraude mis alors en évidence était le suivant : les accusés repéraient des véhicules identiques aux voitures signalées volées, puis se faisaient remettre par la préfecture de police des duplicatas de cartes grises grâce à un récépissé de vol obtenu notamment à l'aide d'un sceau de « Marianne » volé au SRPJ de Versailles, où était affecté le commissaire Hamel.

Celui-ci, qui s'est présenté lui-même comme un sympathisant du Front national, a nié farouchement avoir volé ce sceau et a affirmé qu'il est *« victime d'une cabale »*. Et fait, M. Hamel, commissaire fort brillant au début de sa carrière, sorti major de sa promotion, a ensuite accumulé les conflits avec son administration.

Affecté au douzième arrondissement de Paris, ses liens avec un proxénète, Claude Genova, lui avaient été reprochés (*le Monde* du 27 mars). Muté pour ce motif en 1985 au SRPJ de Versailles, il avait été mis à l'écart de toute pratique judiciaire par le chef du service, M. Claude Bardon, aujourd'hui sous-directeur des renseignements généraux, qui se méfiait de la *« mauvaise réputation »* de ce collègue fort élégant, aimant la nuit parisienne, mais peu soucieux de la déontologie.

EN BREF

● **Quatre assignations à résidence.** — Après les cinq expulsions de ressortissants du Proche-Orient — un Libanais et quatre Libyens (*le Monde* du 5 septembre), — le ministère de l'intérieur a précisé, vendredi 4 septembre, que quatre personnes avaient été assignées à résidence, faute de leur avoir trouvé un pays d'accueil après qu'elles aient fait, elles aussi, l'objet d'une décision d'expulsion selon la procédure d'urgence absolue. Il se confirme que les renseignements, à l'origine de cette opération menée, précise le ministère, au nom de la *« prévention des risques de troubles graves à l'ordre public ou d'atteinte à la sûreté de l'Etat »*, provenaient du Bundeskriminalamt (police criminelle) ouest-allemand.

● **Renaud Laigle inculpé et écroué.** — Renaud Laigle, vingt-neuf ans, membre présumé de la branche lyonnaise d'Action directe, a été inculpé, vendredi 4 septembre, à Lyon, de vols et complicité de vols à main armée, association de malfaiteurs et détention d'armes et d'explosifs, par M. Marcel Lemonde, juge d'instruction, qui l'avait entendu dans l'après-midi. Renaud Laigle, qui aurait reconnu avoir participé à cinq attaques à main armée, entre mars 1980 et décembre 1983, a été écroué à la maison d'arrêt de Trévoux (Ain).

● **L'enquête sur les prises d'otages d'Alençon.** — Deux complices des deux malfaiteurs qui, le 1ᵉʳ septembre, avaient pris en otage six personnes après l'attaque à main armée d'une agence bancaire à Alençon (Orne) ont été inculpés de complicité et d'association de malfaiteurs, et écroués le vendredi 4 septembre. Les deux hommes, Michel Maison, vingt-huit ans, et Robert Dubray, quarante-cinq ans, interpellés mercredi, ont admis avoir loué un véhicule utilisé pendant l'attaque. Les enquêteurs ont par ailleurs identifié les auteurs de l'attaque grâce aux témoignages des victimes. Ces identités n'ont pas été communiquées.

● **Arrestation d'un des évadés de Besançon.** — François Quellien, trente-quatre ans, l'un des deux détenus qui s'étaient évadés, le samedi 29 août, de la maison d'arrêt de Besançon (*le Monde* du 1ᵉʳ septembre), a été arrêté vendredi 4 septembre en début d'après-midi dans un quartier de la ville, au lieu-dit « le fort de Beauregard ». Le fugitif était épuisé et s'est rendu, sans résistance, lorsque quatre gendarmes l'ont appréhendé. Son compagnon d'évasion, Dominique Gutknecht, n'a pu être retrouvé, malgré l'importance des moyens mis en œuvre depuis près d'une semaine à Besançon et dans la région.

L'affaire des « tueurs fous du Brabant wallon »

Un témoignage relance l'hypothèse de liens entre malfaiteurs et militants d'extrême droite

BRUXELLES
de notre correspondant

« Le 17 septembre 1983, je faisais mon jogging quand un manège inhabituel a attiré mon attention. Il était près de minuit... » Cette déclaration d'un témoin, qui avait été entendu en 1984, mais n'avait pas, semble-t-il, à l'époque été pris au sérieux par les policiers, pourrait donner une nouvelle dimension à l'enquête sur l'affaire dite des « tueurs fous du Brabant wallon », cette bande qui avait semé la terreur en Belgique, assassinant près de vingt-huit personnes, notamment dans des supermarchés, pour des butins dérisoires.

Ce témoin affirme en effet qu'il aurait assisté, ce soir-là, à Nivelles, à l'assassinat d'un couple venu en voiture faire le plein d'essence. Et il aurait reconnu, parmi les auteurs du crime, Jean Bultot, trente-six ans, un personnage étrange, ancien directeur d'une prison de Bruxelles, qui évoluait à l'époque dans les milieux de l'extrême droite et des clubs de tir de Bruxelles. Impliqué en avril 1985 dans une affaire de recel de titres volés, Jean Bultot s'était enfui en janvier 1986 au Paraguay, au lendemain même de l'arrestation d'une de ses relations, Madani Bouhouche, un ancien gendarme. Celui-ci était impliqué dans l'assassinat mystérieux, en janvier 1986, d'un ingénieur de la Fabrique nationale d'armes, Juan Mendez.

Ce témoignage du « joggeur », qui, cette fois, n'a pas été rejeté par les enquêteurs, redonnerait du corps à une hypothèse, fréquemment émise à Bruxelles, selon laquelle les tueurs du Brabant auraient des liens avec l'extrême droite. A l'époque des faits, qui se sont échelonnés d'août 1982 (assassinat d'un gendarme à Maubeuge) à novembre 1985 (huit personnes assassinées de sang-froid dans un supermarché à Alost), cette possibilité était citée parmi d'autres plus ou moins sérieuses : rackets contre les propriétaires des supermarchés, complot international, terrorisme d'extrême gauche...

La filière boraine

Depuis, les enquêteurs avaient plus ou moins paru se détourner de cette piste pour concentrer leurs efforts vers la « filière boraine », c'est-à-dire une bande de malfaiteurs de seconde zone, originaire du Borinage, dirigée encore par un ancien gendarme, Michel Cocu. Celui-ci, et plusieurs de ses comparses, avaient été arrêtés une première fois et incarcérés, de 1983 à 1985, puis relâchés, puis de nouveau arrêtés. Aveux, rétractations, aveux, rétractations : le scénario a duré quatre ans.

Lundi 7 septembre, la chambre du conseil du tribunal de Charleroi pourrait pourtant décider le renvoi éventuel devant une cour d'assises des six membres de la bande, auxquels on reprocherait une partie seulement des crimes commis de 1982 à 1985. Un autre malfaiteur a été inculpé pour la dernière tuerie : Philippe de Staercke. Si les dossiers concernant les truands sont consistants, de nombreux observateurs, et des enquêteurs, estimeraient toutefois qu'ils sont incomplets et qu'il faudrait aussi reprendre la piste de l'extrême droite.

Celle-ci, active en Belgique dans le début des années 80, aurait en effet tissé un réseau de liens ambigus dans la gendarmerie, la sûreté de l'Etat, les clubs de tir. Le procès, au printemps dernier, de deux membres d'une organisation néo-nazie, dont l'un avait été condamné à la réclusion à perpétuité pour un meurtre particulièrement odieux, avait mis ces liens en relief. Jean Bultot faisait incontestablement partie de ce milieu. Retrouvé au Paraguay par René Haquin, un journaliste du *Soir* de Bruxelles, il avait farouchement nié tout lien avec les tueurs du Brabant. Les enquêteurs vont-ils, s'ils le peuvent, l'interroger après le témoignage qui semble l'accabler, ou continueront-ils à privilégier la filière boraine, c'est-à-dire un banditisme plus « classique » ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Le deuxième congrès mondial de droit constitutionnel

La troisième génération des droits de l'homme existe-t-elle ?

Le deuxième congrès mondial de l'Association internationale de droit constitutionnel a réuni du 31 août au 5 septembre à Paris puis à Aix-en-Provence, quelque trois cent cinquante spécialistes venus d'une quarantaine de pays. Des réceptions au Conseil constitutionnel et à la mairie de Paris les 1ᵉʳ et 2 septembre, ont ponctué les travaux très divers du congrès, regroupés sous le thème général du « nouveau droit constitutionnel ». Une séance était consacrée, le mercredi 2 septembre, à la notion de « droits de l'homme de la troisième génération ».

Les droits de l'homme dits « de la troisième génération » (droit à la paix, droit au développement, droit à un environnement sain et équilibré, droit au patrimoine commun de l'humanité) existent-ils ? Ne sont-ils, au contraire, que de « faux » droits de l'homme, comme cela a souvent été dit ou écrit ? La question, surgie il y a une dizaine d'années, n'a pas épuisé sa charge polémique, et toutes ses implications éventuelles n'en ont pas encore été aperçues. C'est autour de ce double constat qu'ont tourné les réflexions du deuxième congrès mondial de droit constitutionnel, le mercredi 2 septembre à Paris (1).

A quoi rime cette généalogie un peu curieuse qui emprunte sa rhétorique au langage de l'informatique et qui s'est peu à peu imposée, qu'elle soit admise ou récusée ? Il existerait une première génération des droits de l'homme, centrée sur l'individu, codifiée par la Déclaration d'indépendance américaine et par la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen adoptée en France en 1789. Que ce soit pour la revendiquer hautement ou pour la critiquer sévèrement, libéraux et marxistes s'accordent sur cette définition.

Une deuxième génération des droits de l'homme consacrerait au contraire des droits sociaux et économiques. Rien ne la symbolise mieux en France que le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 (maintenu en vigueur par la Constitution de la Vᵉ République) qui *« proclame »* une série de *« principes politiques, économiques et sociaux (...) particulièrement nécessaires à notre temps »*.

L'expression *« droits de l'homme de la troisième génération »*, apparue dans les années 70 dans l'enseignement puis, en 1977, sous la plume du professeur Karel Vasak (2), porte la marque des grands débats qui agitaient alors l'UNESCO et l'Organisation des Nations unies dans son ensemble, sous la pression des représentants du tiers-monde.

Après ceux de l'individu, et du groupe social, cette *« génération »* nouvelle consacrerait des droits de l'espèce humaine, menacés par les guerres, le sous-développement, les grandes pollutions, ou, dans sa dimension culturelle, les atteintes au patrimoine commun de l'humanité.

On ne cesse depuis d'en débattre : ces grands principes, incontestables mais bien généraux — utopiques, disent certains — doivent-ils être reçus comme tels ou peuvent-ils être érigés strictement en droits ? A défaut de codification écrite reconnue, à défaut de véritables juges auxquels pourraient être soumis les litiges nés de la violation de ces « droits », la réponse à la seconde question est, selon la théorie classique du droit : non.

Or, en ces matières, a soutenu au cours du deuxième congrès mondial de droit constitutionnel M. Léo Hamon, *« il n'est pas sérieusement imaginable qu'il y ait un recours en justice avant longtemps »*. *« Attention à des droits qu'on proclamerait*, a averti M. Hamon, *pour donner ensuite le mauvais spectacle de paroles vaines »*.

Comme tous les tenants de la conception classique, ce juriste ne voit donc guère d'inconvénients à *« inscrire dans les traités (...), dans une déclaration, les devoirs des Etats qui peuvent aller au-delà même des droits subjectifs »*. Mais il ne voit rien de plus à accomplir en faveur de normes qui seraient somme toute plus morales que juridiques

Un débat inachevé

Au contraire, répliquent ceux qui estiment que les *« droits de l'homme de la troisième génération »* en sont vraiment, rien ne s'oppose, en raison, à cette reconnaissance stricte. Rien d'autre qu'une certaine forme de résistance (déjà observée dans le passé) à l'extension des droits de l'homme.

« La proclamation en 1789 selon laquelle tous les hommes naissent libres et égaux n'empêchera pas le maintien de l'esclavage en France jusqu'en 1846, a par exemple expliqué M. Abdelfattah Amor (Tunis). *L'abolition de l'esclavage en Tunisie en 1846 n'a pas été effective avant 1890. La proclamation du droit au travail, du droit à l'instruction dans de très nombreux pays n'a pas été toujours suivie d'effectivité. L'absence d'effectivité d'une norme ne permet donc pas de la vider de sa normativité. Il n'y a pas de raison pour qu'il en soit autrement pour les droits de la troisième génération. »*

« A vrai dire, concluait de son côté M. Dominique Rousseau (Montpellier), autre défenseur des droits de l'homme de la troisième génération, *tout se passe comme si le non-droit dans lequel la doctrine prétend maintenir les droits de la « troisième génération » était du droit qu'elle refuse, des droits de l'homme dont elle ne veut pas : parce qu'ils font « entrer » dans l'espace public de nouveaux acteurs : parce qu'ils modifient les équilibres et les positions instituées. Mais cette entreprise de dénégation peut-elle stopper le cours imprévisible de l'aventure démocratique alors que, croyant sauver les « vrais » droits de l'homme, elle les perd en oubliant que les droits de l'Homme sont, inséparablement, des droits individuels, collectifs, et de solidarité ? »*

Ce débat inachevé ne demeurera pas sans écho. En France, pour ne citer que cet exemple, M. Edgar Faure entend donner à la préparation de commémoration du bicentenaire de 1789 une dimension prospective précisément liée à la progression dans les consciences et dans les faits des droits de l'homme de la troisième génération. Il n'ignore pas que c'est là une longue patience : l'adoption en 1977, par la commission spéciale de l'Assemblée nationale qu'il présidait, d'une proposition de loi qui reconnaissait, par exemple, le droit à l'environnement n'a eu qu'une suite : le néant.

MICHEL KAJMAN.

(1) Sous le titre *Droit constitutionnel et droits de l'homme*, les éditions Economica et les Presses universitaires d'Aix-Marseille publient l'ensemble des rapports français au deuxième congrès mondial de l'Association internationale de droit constitutionnel (511 p., 185 F.).

(2) M. Guy Braibant, président de la commission des études et du rapport du Conseil d'Etat, a souligné à plusieurs reprises qu'il avait lui aussi des droits... de paternité sur l'expression *« droits de l'homme de la troisième génération »*.

REPÈRES

Pollution

Deux morts à Barcelone

Une brusque montée de l'hygrométrie (le taux d'humidité est passé de 60 % à 90 %) et une absence totale de vent ont provoqué à Barcelone, dans la nuit du 4 au 5 septembre, une série d'intoxications, dont deux mortelles. Asphyxiées par les émanations de la circulation automobile et les fumées d'usines soudain bloquées au-dessus de la ville, quelque soixante personnes ont dû être transportées d'urgence à l'hôpital. Deux sont mortes pendant leur transport. Avec Mexico, Los Angeles et Athènes, Barcelone est une des villes du monde les plus exposées à la pollution atmosphérique estivale. — *(AFP.)*

Bombes à aérosols boycottées en Suisse

Huit associations suisses de consommateurs et de protection de l'environnement ont lancé, vendredi 4 septembre, une campagne de boycottage des bombes à aérosols. Le gaz propulseur est, en effet, fait de chlorofluorocarbones dont on pense qu'ils détruisent l'ozone de la haute atmosphère. L'ozone protège la terre du rayonnement ultraviolet du soleil. Ces associations voudraient parvenir à l'interdiction des chlorofluorocarbones d'ici à 1990. — *(AFP.)*

Lycées

Afflux d'élèves en Ile-de-France

Quatre cent vingt mille élèves, soit quatorze mille de plus que l'an dernier, sont attendus dans les lycées de la région Ile-de-France pour la rentrée scolaire, à partir du mardi 8 septembre. *« Pas un seul ne restera dans la rue »*, a affirmé le vendredi 4 septembre, M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional.

Mais l'accueil de cette nouvelle vague de lycéens passe, selon lui, par *« un peu de compréhension »*, toutes les demandes pour une filière précise ne pouvant être satisfaites. Pour faire face à cet afflux d'élèves, la région ouvrira 8 000 places nouvelles, dont 2 500 implantées dans des locaux préfabriqués. M. Giraud a *« pris le pari »* qu'il n'y aurait plus, dans cinq ans, de classes délabrées et a annoncé que le parc des préfabriqués serait resorbé dans le même délai. Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté, en juin dernier, un plan-programme de 5 milliards de francs pour faire face à l'arrivée prévue de 32 000 lycéens d'ici à 1992.

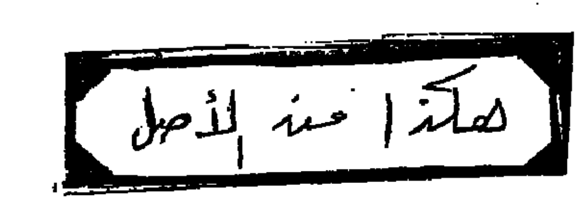
Océanographie

Un nouveau navire français

Mᵐᵉ Valade, épouse du ministre de la recherche et de l'enseignement supérieur, a baptisé le 4 septembre à Concarneau (Finistère), l'*Alis*, le nouveau navire océanographique de l'ORSTORM (institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération). *Alis* (prononcer Aliz) est le vieux nom des alizés, ces vents extrêmement réguliers qui soufflent des tropiques vers l'Equateur.

L'*Alis*, est destiné à étudier le Pacifique, — fonds marins, eaux, matière vivante — et sera basé à Nouméa. Sa vocation est de trouver, dans la recherche, les éléments du développement des communautés humaines vivant en Océanie. Long de 28,40 mètres, déplaçant 250 tonnes, l'*Alis*, sur lequel travailleront six ou sept scientifiques, est équipé de deux laboratoires et d'un matériel très sophistiqué.

M. Jacques Valade a annoncé pour 1988, d'une part, la création de 150 postes de chercheurs (100 pour le CNRS, 25 pour l'INSERM, 16 pour l'INRA et 9 pour l'ORSTOM), d'autre part, une augmentation de 8 à 9 % des crédits pour la recherche (civile et militaire) alors que le budget de la nation ne sera supérieur que de 2 à 3 % à celui de 1987.





Les championnats du monde d'athlétisme

Plus discrètement que Madonna...

Tous les records de disques ne se valent pas... La chanteuse Madonna, qui donnait un concert dans le stade de Turin, vendredi 4 septembre, faisait le matin la « une » du quotidien *la Gazetta dello Sport*. Recordman du lancer du disque, l'Allemand de l'Est Jurgen Schult a été sacré plus discrètement champion du monde de la spécialité le même jour, avec un jet (assez ordinaire) à 68,74 mètres.

En tout cas, la star américaine remplit beaucoup plus sûrement les stades que les championnes d'athlétisme. Il n'y avait pas foule vendredi au Foro Italico de Rome pour voir la Norvégienne Ingrid Kristiansen faire un époustouflant cavalier seul de 31 min 5 s 85 sur 10 000 mètres, la Bulgare Ginka Zagorcheva affirmer sa suprématie sur 100 mètres haies ou encore l'Américaine Jackie Joyner-Kersee s'imposer à la longueur (7,36 mètres) trois jours après avoir gagné l'heptathlon. Mais la véritable sensation de cette sixième journée des championnats du monde, qui s'achèvent dimanche 6 septembre, n'a pas été une victoire : le Britannique Daley Thompson, mal remis d'une blessure, a laissé son titre à l'Allemand de l'Est Torsten Voss. Et l'émotion est venue quand *la Marseillaise* a retenti pour Mustafa Badid, un jeune garçon amputé des deux jambes qui a remporté un 1500 mètres en fauteuil roulant, glissé dans le programme.

Décathlon : Daley Thompson détrôné par Torsten Voss

Les boulets d'Hercule

Marqué par la défaite du grand favori, le Britannique Daley Thompson, et par l'émergence du Français Christian Plaziat (quatrième avec 8 307 points), le décathlon des championnats du monde a été remporté, vendredi 4 septembre, par l'Allemand de l'Est Torsten Voss (8 680 points), devant l'Allemand de l'Ouest Siegfried Wentz (8 461 points) et le Soviétique Pavel Tarnovetsky (8 375 points). Alain Blondel s'est classé septième et William Motti dixième.

ROME
de notre envoyé spécial

1978-1987. Le règne sans partage de Daley Ier, empereur des décathloniens, a pris fin vendredi dans une arène romaine. Invaincu depuis les championnats d'Europe de Prague, il semblait invincible. En neuf années de combats victorieux, le fier Anglais avait amassé un fabuleux butin : quatre records du monde, deux titres olympiques, deux médailles d'or européennes et une couronne mondiale.

A Rome, il a cédé son sceptre à un mécanicien de Schwerin (RDA), Torsten Voss, vingt-trois ans. Presque sans combattre. Dès la première épreuve, son chrono sur 100 mètres constituait un aveu de faiblesse : 10 s 67 contre 10 s 26 l'an dernier à Stuttgart. François Morgan Daley Thompson avait beau rouler ses puissantes épaules et sourire sous ses noires bacchantes, le docteur Coué ne lui serait d'aucun secours face à l'Allemand de l'Est. Les neuf épreuves suivantes, du saut en longueur au 1 500 mètres, confirmèrent la méforme du champion. En deux journées bien remplies, le jeune Torsten Voss, quatrième aux championnats d'Europe en 1986, s'est appliqué à déboulonner l'idole.

Comme Trajan, mort d'épuisement en rentrant à Rome après avoir guerroyé aux quatre coins de son empire, Thompson est-il au bout de la route, usé, à vingt-neuf ans, par une débauche d'efforts ? A moins qu'il ne soit tout simplement victime d'un début d'embourgeoisement.

D'un gabarit très ordinaire pour ce genre de discipline (1,84 mètre pour 88 kilos), Daley Thompson a toujours puisé sa rage de vaincre et son obsession d'être *« le meilleur athlète du monde »* dans une enfance difficile à Notting Hill, un faubourg populaire de Londres. Fils d'une Ecossaise et d'un Nigérian, il a davantage connu l'ambiance déprimante des pensionnats que la tiédeur du cocon familial. Or, depuis que l'argent de la fédération britannique et des sponsors coule à flots, l'ancien gosse des rues roule carrosse à Chiswick, la banlieue verte et chic de l'ouest londonien. Installé dans son douillet cottage, jeune marié et bientôt papa, Hercule aspire-t-il à pantoufler ?

En fait, sa passion du décathlon est intacte. S'il passe les quatre mois d'hiver au soleil de la Californie, c'est uniquement pour pouvoir continuer à s'entraîner *« sans avoir à balayer la neige sur la piste »*. Mais il a été victime d'une grave blessure aux adducteurs il y a deux mois, au moment d'entamer sa préparation finale. Ce sont les séquelles de cet accident musculaire qu'il a traînées comme autant de boulets sur la piste du stade olympique. Pour Carmen Hodos, entraîneur de Plaziat mais admiratrice inconditionnelle de l'Anglais, ce n'est qu'une éclipse. Daley est et restera le plus grand.

Avant même ces championnats, il avait pris date pour « les Jeux olympiques de Séoul et de Barcelone ». En 1992, il aura trente-quatre ans, et il devra affronter la génération montante des décathloniens. Torsten Voss est de ceux-là ; le Français Christian Plaziat aussi.

Christian Plaziat quatrième

A vingt-trois ans, le Lyonnais a pu espérer une médaille de bronze jusqu'à l'avant-dernière épreuve. Le javelot lui a été fatal, mais l'élève de Carmen Hodos n'a pas lieu d'être déçu. Au terme d'un concours rendu difficile par les conditions atmosphériques — chaleur lourde et *pluies torrentielles, — il a approché* son record de France de 10 points. Il a surtout pris pied parmi les grands de la plus exigeante des disciplines et respecté son propre tableau de marche. *« Mon objectif est la quatrième place mondiale »*, déclarait-il début juillet.

Immodeste à l'excès, ce garçon sait ce qu'il veut. *« J'ai le potentiel pour battre le record du monde d'ici deux à trois ans »*, a-t-il coutume de claironner. Pour y parvenir, il a *quitté Lyon et sa famille en 1985* pour rejoindre le CS Clamart, dans la banlieue parisienne. *« Nous avons décidé de nous supporter mutuellement »*, dit Carmen Hodos pour illustrer le choc de leurs deux personnalités. Les prises de bec ne manquent pas entre ce bout de femme à la voix haut perchée et Plaziat, grand escogriffe à la crinière décolorée. L'homme est soupe au lait ; ses colères sont légendaires.

« Vous savez, c'est dur pour une femme d'entraîner un personnage de cet acabit », confesse-t-elle, faussement accablée, avant d'ajouter drôlement qu'elle doit parfois monter sur une chaise pour faire valoir son point de vue. *« A vingt-trois ans, on croit détenir la vérité »*, excuse-t-elle. Les qualités physiques de l'athlète (1,91 mètre, 89 kilos) sont à la hauteur du mental. *« C'est un fauve »*, résume son entraîneur. Pourtant Carmen ajoute, sévère : *« Il s'aime trop. Il n'aime pas assez se faire mal. S'il est le meilleur, il a tendance à se reposer sur ses lauriers. Il lui faut de la concurrence pour se motiver. En cela, il n'est pas encore un vrai pro. »*

La concurrence ? Elle existe. Plaziat est certes champion de France de la spécialité, mais il n'est pas seul. William Motti, meilleur performeur français avec un record non homologué à 8 327 points, retrouve peu à peu le niveau qui lui avait valu une cinquième place aux JO de Los Angeles. A Rome, il s'est classé dixième.

« Briller plus fort »

L'autre compère du décathlon tricolore a fait mieux. Alain Blondel a accédé à la finale. Sa septième place est un authentique exploit, car ce Normand de vingt-cinq ans, entraîné par son père, n'est pas le prototype du décathlonien moderne. A côté de Siegfried Wentz, le gigantesque Allemand de l'Ouest, il paraît même chétif avec ses 76 kilos pour 1,80 mètre. Grâce à ses qualités sur les haies, à la perche et sur 1 500 mètres, il a terminé à 50 points de son meilleur total.

Ce tir groupé des Français réjouit Carmen Hodos, car il constitue une bonne promotion des épreuves combinées, injustement ignorées par le public français. *« Pour qu'on nous voie, il faut briller plus fort que les autres »*, dit-elle. Et elle promet un avenir brillant dans les deux prochaines années, à Séoul puis en Coupe d'Europe par équipes. *« C'est une génération à ne pas gâcher »*, dit-elle, très mère poule en couvant du regard les exploits *« des enfants »*.

JEAN-JACQUES BOZONNET.

5 000 mètres : les ambitions d'Aouita

Le lièvre du désert

Saïd Aouita s'est qualifié, vendredi 4 septembre, pour la finale du 5 000 mètres aussi facilement que s'il avait fait un jogging. Dimanche 6 septembre, le champion olympique a l'intention de devenir champion du monde en améliorant encore le record qu'il a déjà porté, début juillet, sur cette même piste du stade olympique, sous les 13 minutes.

ROME
de notre envoyé spécial

A la question : *« Quel est le plus grand athlète de ces championnats du monde ? »* Saïd Aouita répond sans complexe : *« Moi. »* Et il veut le prouver en faisant, à l'instar de Ben Johnson, héros du 100 mètres, d'une pierre deux coups : dimanche, il vise non seulement le titre mondial, mais il ambitionne d'améliorer « son » record du monde du 5 000 mètres.

Le Marocain sera-t-il pour cela plus grand que le Canadien ? Seul le manager italien Enrico Dionisi, qui gère les intérêts du champion olympique, peut à la rigueur s'intéresser à ce débat quand il s'agit de défendre le montant du cachet de son protégé dans un meeting.

D'ores et déjà, Saïd Aouita est un très grand coureur de demi-fond. Comme Roger Bannister (premier sous les 4 minutes au mile), Gundar Haegg (premier sous les 14 minutes au 5 000 mètres) et Ron Clarke (premier sous les 28 minutes au 10 000 mètres), il appartient à l'espèce rare des « perce-murailles » : grâce aux 12 min 58 s 39 réalisées le 28 juillet dernier sur douze tours et demi de piste dans le stade olympique même de Rome, il est le premier homme sous les 13 minutes au 5 000 mètres.

Le Marocain est-il pour autant le plus grand coureur de l'histoire ? De 1921 à 1924, le Finlandais Pavo Nurmi a détenu les records du monde de toutes les distances de 1 500 à 10 000 mètres. Manifestement, Aouita a un potentiel qui devrait lui permettre de faire aussi bien sinon mieux, puisqu'il est capable de jouer sur toute la gamme du demi-fond, du 800 au 10 000 mètres.

Hélas ! Dans sa course contre le chronomètre, il a perdu un temps précieux en 1986 : il a gagné toutes les courses auxquelles il a participé. Cela lui a rapporté assez d'argent pour faire commencer les travaux d'un complexe de loisirs à Casablanca. Mais il n'a pas grignoté un centième de seconde sur les meilleurs « chronos » du monde. Et, cette saison, avant de réaliser un exploit sur 5 000 mètres, il s'est cassé les dents sur le record du mile à Helsinki.

La médaille d'or de Los Angeles a plus compté pour la gloire du Marocain que toutes les performances établies depuis. Or, les détracteurs d'Aouita lui reprochent précisément d'éviter le combat d'homme à homme. Depuis que, sur le stade de l'Ouest, à Nice, le Britannique Steve Cram l'a battu, le « lièvre du désert » n'a plus connu la défaite. Mais ses trente-quatre succès consécutifs ont été tous acquis dans des épreuves soigneusement sélectionnées.

Le bon choix

A Rome, où il avait la possibilité de choisir entre 1 500, 5 000 et 10 000 mètres, il a d'emblée écarté le 1 500 mètres, distance où Steve Cram défendra son titre d'Helsinki. Aouita ne veut-il à aucun prix la confrontation avec le Britannique recordman du mile, qu'il proclame être son ami ?

Toujours est-il que le Marocain a d'abord laissé entendre qu'il courrait le 5 000 et le 10 000 mètres. Mais, en apprenant qu'il n'y aurait pas de qualification sur cette dernière distance, il a préféré laisser le champ libre au Kenyan Paul Kipkoech, et doit s'en féliciter s'il a regardé la course au magnétoscope. Car, indépendamment de la pagaille provoquée par un mauvais affichage des distances, il n'est pas certain qu'il aurait résisté aux accélérations brutales de l'ancien berger massaï pendant vingt-cinq tours de piste.

Reste à savoir s'il a fait le bon choix avec le 5 000 mètres. Certes, personne n'est jamais allé aussi vite que lui sur cette distance, et on peut *lui faire confiance quand il dit pouvoir faire mieux encore*. Depuis sa troisième place sur 1 500 mètres aux premiers championnats du monde en 1983, il a été exact à tous ses rendez-vous.

Victime d'une douleur dans un mollet, le Marocain a été mis au repos quelques jours avant de venir aux championnats du monde. Et dimanche 6 septembre, en finale, il a bien besoin de toutes ses ressources pour triompher. Une course au titre n'a rien à voir avec une course au record. Pas plus qu'en demi-finale, où le Belge Vincent *Rousseau lui a planté ses pointes* dans un tibia, le « caïd » ne doit attendre de cadeau de la part de clients comme le Kenyan John Ngugi, l'Américain Sydney Maree ou le Britannique Steve Ovett. Mais la solidité même de cette opposition constitue tout autant que le chronomètre l'étalon de la valeur du « pur-sang arabe ». Car, s'il gagne, alors oui, Aouita sera grand ! Et ce n'est plus dans une maison de 50 000 dollars qu'il pourra installer toute sa famille, mais dans un véritable palais.

ALAIN GIRAUDO.

Les résultats

MESSIEURS

Disque. — 1. Schult (RDA), 68,74 m ; 2. Powell (EU), 66,22 m ; 3. Delis (Cuba), 66,02 m.

Décathlon. — 1. Voss (RDA), 8 680 pts ; 2. Wentz (RFA), 8461 pts ; 3. Tarnovetsky (URSS), 8 375 pts ; 4. Plaziat (Fr.), 8 307 pts ; ... 7. Blondel (Fr.), 8 178 pts ; ... 10. Motti (Fr.), 8062 pts.

DAMES

100 m haies. — 1. Zagorcheva (Bulg.), 12"34 ; 2. Uibel (RDA), 12"44 ; 3. Oschkenat (RDA), 12"46 ; ... 5. Piquereau (Fr.), 12"82 ; 6. Elloy (Fr.), 12"83.

10 000 m. — 1. Kristiansen (Norv.), 31'5"85 ; 2. Zhupieva (URSS), 31'9"40 ; 3. Ullrich (RDA), 31'11"34.

Longueur. — 1. Joyner-Kersee (EU), 7,36 m ; 2. Belevskaya (URSS), 7,14 m ; 3. Drechsler *(RDA), 7,13* m.

AUTOMOBILISME

Divorce entre Honda et Williams

Le moteur turbo Honda, qui équipait les monoplaces Williams depuis le Grand Prix d'Afrique du Sud 1983, ne sera plus fourni à l'écurie britannique la saison prochaine. La perte du titre mondial des conducteurs 1986 au profit d'Alain Prost par suite de la rivalité entre le Britannique Nigel Mansell et le Brésilien Nelson *Piquet et le refus de* Franck Williams de faire respecter au sein de son écurie le statut de pre*mier pilote du Brésilien, seraient* à l'origine de ce divorce, annoncé vendredi 4 septembre à Monza, à la veille du Grand Prix d'Italie. En 1988, Honda fournira donc ses moteurs turbos aux écuries McLaren (Alain Prost et Ayrton Senna) et Lotus (Nelson Piquet et Satoru Nakajima). Comme Ligier et March, Williams utilisera l'actuel moteur atmosphérique Honda de formule 3000, dont la cylindrée sera portée de 3 à 3,5 litres par le moto*riste britannique John Judd*.

TENNIS : les Internationaux des Etats-Unis

Deux Françaises au troisième tour

Deux nouvelles têtes de série sont tombées au deuxième tour des Internationaux de tennis des Etats-Unis, le vendredi 4 septembre à Flushing-Meadow : le Suédois Joakim Nyström (n° 10) et l'Américain Tim Mayotte (n° 12), battus respectivement par l'Indien Ramesh Krishnan et par l'Australien Mark Woodforde. Dans le camp français, Eric Winogradsky a été logiquement éliminé par le Tchécoslovaque Libor Pimek, tout comme Nathalie Tauziat, opposée à la Bulgare Manuela Maleeva (n° 10). Les bonnes surprises sont venues des qualifications pour le troisième tour d'Isabelle Demongeot, face à l'Américaine Betsy Nagelsen, et de la jeune Bauloise Julie Halard, issue du tableau de qualification, qui a poursuivi sa route aux dépens de l'Italienne Federica Bonsignori.

Les résultats

SIMPLES MESSIEURS
Deuxième tour

(Entre parenthèses, la nationalité et le classement du joueur.)

Krishnan (Ind.) b. Nystrom (Suè./10), 6-4, 7-5, 6-2 ; Pimek (Tch.) b. Winogradsky (Fr.), 6-4, 6-0, 6-4 ; Woodforde (Aus.) b. Mayotte (EU/12), 7-6 (7-2), 7-6 (7-5), 3-6, 2-6, 7-6 (7-5) . Sanchez (Esp./14) b. Witsken (EU), 6-1, 6-4, 6-3 ; Flach (EU) b. Cahill (Aus.), 1-6, 6-4, 3-6, 6-1, 7-6 (17-15) ; Kriek (EU) b. Leach (EU), 6-3, 7-6 (7-4), 3-6, 6-3 ; Mecir (Tch./5) b. Fitzgerald (Aus.), 6-3, 6-1, 6-0 ; Srejber (Tch.) b. Bourne (EU), 7-6 (7-5), 3-6, 6-7 (3-7), 7-5, 6-3 ; Chesnokov (URSS) b. Lundgren (Suè.), 6-2, 7-5, 2-6, 6-0 ; Svensson (Suè.) b. Donnelly (EU), 6-4, 4-6, 3-6, 6-2, 7-6 (7-4) ; Yzaga (Pér.) b. Smid (Tch.), 6-3, 6-4, 6-1 ; Hlasek (Sui.) b. Navratil (Tch.), 7-5, 7-5, 6-4 ; Everdnen (N-Z) b. Flur (EU), 4-6, 7-6 (9-7), 3-6, 6-4, 6-3 ; Per. (Urn.) b. Jelen (RFA), 2-6, 6-2, 6-1, 6-3 ; Edberg (Suè. 2) b. Goldie (EU), 6-7 (7-4), 6-4, 6-2, 6-4 ; Wilander (Suè./3) b. Carlsson (Suè.) 6-2, 6-3, 6-1.

SIMPLES DAMES
Deuxième tour

P. Shriver (EU/5) b. I. Kuczynska (Pol), 6-3, 6-2 ; M.-J. Fernandez (EU) b. L. Savchenko (URSS), 6-1, 6-4 ; N. Provis (Aus.) b. Keil (EU), 6-4, 6-2 ; K. Maleeva (Bul.) b. D. Van Rensburg (Af.S), 6-2, 6-3 ; P. Tarabini (Arg.) b. R. Fairbanks (EU), 6-2, 4-6, 6-3 ; J. Halard (Fr.) b. Bonsignori (Ita.), 6-2, 7-6 (7-1) ; C. Evert (EU/3) b. N. Dias (Bré.), 6-0, 6-1 ; L. McNeil (EU/11) b. C. Benjamin (EU), 6-4, 6-2 ; L. Golarsa (Ita.) b. L. Gildemeister (Pér.), 7-6 (7-4), 6-4 ; I. Demongeot (Fr.) b. B. Nagelsen (EU), 6-4, 6-1 ; S. Hanika (RFA/13) b. S. Meier (RFA), 6-3, 6-0 ; J. Novotna (Tch.) b. W. Turnbul (Aus/16), 6-2, 6-4 ; M. Maleeva (Bul./10) b. N. Tauziat (Fr.), 6-1, 6-3 ; Z. Garrison (EU/7) b. T. Phelps (EU), 7-6 (7-2), 6-1.

CYCLISME : championnats du monde sur route

Un triplé pour Jeannie Longo

Impériale, Jeannie Longo n'a laissé aucune chance, vendredi 4 septembre, à ses adversaires lors des championnats du monde de cyclisme sur route, qu'elle a remportés pour la troisième année consécutive. Victorieuse en juillet du Tour de France féminin, puis le mois suivant de la Coors Classic américaine, la sportive grenobloise a terminé détachée sur le circuit autrichien de Villach. Le sprint du peloton lancé à sa poursuite a été remporté, douze secondes après son arrivée, par les Néerlandaises Heleen Hage et Connie Meijer qui occupent les deuxième et troisième places.

Victorieuse en 1985 aux championnats en Italie, puis en 1986 aux Etats-Unis, Jeannie Longo a réussi un exploit unique dans les annales du sport cycliste international sur route, puisque personne avant elle n'avait réussi un triplé. La Française efface ainsi l'échec qu'elle a connu la semaine dernière en finale du tournoi de poursuite, et part d'un bon pied aux Etats-Unis où elle va s'attaquer, les 18 et 19 septembre à Colorado Springs, à son record du monde de l'heure.

ÉDUCATION

Ecole de l'air

(par ordre de mérite)

● *Elèves officiers de l'Air (personnel navigant)*

Jean-Luc Fourdrinier (1er) ; Jean-François Coste ; Vincent Severin ; Marc Henry ; Jean-Pierre Lagaillarde ; Daniel Baumann ; Jean-Luc Malige ; Bertrand Romain ; Pierre Osdoit ; Laurent Lherbette ; Laurent Cazamayou ; Christian Bernardi ; Bernard Peysson ; Adamo Screnci ; Christophe Helouis ; Emmanuel Niogret ; Rigel Hebmann ; Jean-Louis Charles ; Fabrice Guenet ; Christophe Morand ; Nicolas Bernier ; Laurent Charpentier ; Guillaume Goutay ; Roch Cheroux ; Laurent Blanchard (25e).

Gilles Coppin ; Vincent Tarrazi ; Gilles Mathes ; Eric Bernardeau-Moreau ; Fabrice Cobeleach ; Patrice Grailles ; Jean-Luc Taquet ; Jean Bosc ; Guy Gaultier ; Laurent Binet ; Frédéric Turquier ; Olivier Fabre ; Hugues De Pauw ; Denis Patron ; Joseph Miche de Malleray ; Christophe Taczanowski ; Jean-Luc Jaboulay ; Laurent Bost ; Christophe Tschaen ; François Monard ; Xavier Somnard ; Franck Berring ; Hugues Le Cardinal ; Bernard Valance ; Guillaume Letalenet (50e).

Frédéric Chiffot ; Hubert Grepin ; Frédéric Banon ; Pascal Vienot ; Eric Prevot ; Jean-François Carles ; Philippe Bocquet ; Alexis Brossollet ; Dominique Perrier ; Bruno Gardy ; Christophe Ragot ; Eric Leforsonney ; Xavier Perrette ; Gaëtan Flamme ; Jérôme Bucalossi ; Jean-François Marchal ; Stéphane Guilbault ; Hugues Pichevin ; Eric Autellet ; Bruno Morizur ; Laurent Tiraboschi ; Christophe Troyaux ; Laurent Ratand ; Laurent Vandendorpe ; Frédéric Fricot (75e).

Patrick Epardeau ; Didier Sanchez (77e).

● Elèves officiers mécaniciens de l'air

Franck Trivaudey (1er) ; Damien Roger ; Michel Simonin ; Dominique Lopez ; Jean Hazera ; Gérard Fontaine ; Marc Le Guen ; Philippe Delhomme ; Pierre Parsi ; Laurent Germain (10e).

David Bernard ; Pierre Heinzelmeier ; Ronan Proto ; Nathalie Durand (14e).

● Elèves officiers des bases de l'air

*Marie-Laure Bourgeois (1re) ; Jean-*Philippe Cottet ; Gérald Dorget ; Philippe Belaube ; Christophe Cappe ; Philippe Bougeret ; Nicolas Blassel.

● Classement parallèle : *Option personnel navigant ;* Ehui Bleoue ; *Option mécanicien ;* Issa Traore.

DÉFENSE

A Brive

Des appelés maltraités dans leur régiment ont fait sanctionner dix gradés

Pour avoir infligé un entraînement jugé trop dur à leurs subordonnés, les avoir ensuite brutalisés et leur avoir adressé des propos insultants ou vexatoires, un lieutenant, deux sous-officiers (dont un du contingent) et trois caporaux (tous appelés) ont été relevés de leurs fonctions par leurs supérieurs au 12e régiment d'infanterie de Brive (Corrèze) *(nos dernières éditions du 5 septembre)*. Quatre autres gradés de la même unité pourraient être sanctionnés pour les mêmes faits.

Dix-sept appelés de la section encadrée par ces gradés ont demandé à être reçus à l'état-major de la division dont relève leur régiment à Limoges, pour se plaindre des conditions dans lesquelles ils *devaient subir leur instruction* militaire depuis leur incorporation en août dernier. Une enquête du commandement a permis de constater que, sous le prétexte de faire de leur section la meilleure du régiment, une dizaine de gradés menaient la vie dure aux appelés : absence de repos suffisant, épreuves physiques excessives, corvées vexatoires, brutalités accompagnées d'invectives.

Culture

« Richard et Cosima », de Peter Patzak

Wagner aux chenets

Tableau de la vie conjugale d'un grand musicien : Tristan et Isolde au petit pied.

Ils ressemblent à Richard et Cosima (lui, rougeaud, rengorgé; elle, un peu sèche, grand nez). Ils ont les couleurs de Richard et de Cosima (mélange indescriptible d'extravagances théâtrales et de mesquineries tatillonnes). Ils ne sont pas Richard et Cosima. Malgré les flots d'harmonies wagnériennes diffusés par la bande-son, antidote sûr aux écarts de notre imagination, malgré un décor authentique (le chalet de Tribschen, la salle de bains vénitienne) ou très soigneusement reconstitué (Wahnfried), *Richard et Cosima*, images d'un couple légendaire filmées par Peter Patzak, n'approche qu'à grand-peine les hauteurs tétralogiques visées.

Réalisme mythologique, nous dit-on : genre ambigu pour une entreprise risquée. Le scénariste, Reinhard Baumgart, était bien obligé de trahir l'intarissable *Journal* – quelque deux milliers de pages dans l'édition Gallimard – de Cosima Wagner, dont il dit s'être inspiré (le texte s'arrête net à quelques heures de la mort du musicien : de ce dénouement, le film ne pouvait pas se passer).

Le réalisateur, solide artisan autrichien très pris par le petit écran, n'a, quant à lui, ni la classe de Visconti ni l'invention baroque de Syberberg (ici et là quelque peu plagiée dans d'absurdes scènes « fantasmatiques ») pour fondre dans un style précis cette vie de couple délirant et installé, à la fois maudit et embourgeoisé. Amour-passion et discussions philosophiques autour d'une tasse de thé (le jeune Nietzsche, perpétuellement éberlué, n'a pas tardé à se joindre aux festivités), exaltation créatrice, narcissisme partagé; tracas domestiques, doute, usure, lassitude, renoncements, petites trahisons : étapes d'une conjugalité assez banale en somme.

Cette *« renaissance »*, cette *« rédemption »* dont parle Cosima dans ses carnets, et qu'elle s'était *« juré de sceller par la mort »*, ne trouve ici que fugitivement sa juste transposition. Dans la première scène, chaotique comme un cauchemar, la femme adultère se jette aux pieds du génie adoré (Cosima, qui était la fille de Liszt, avait deux filles du chef d'orchestre Hans von Bülow lorsqu'elle décida, en 1868, de quitter ses enfants et de braver l'opinion pour partager l'existence de Wagner). Ne pas manquer non plus certains regards glacés que cette Médée lance plus tard au vieux magicien réduit à quémander l'admiration de glorieuses beautés (dont l'écrivain Judith Gautier), en leur faisant d'un cœur fatigué les honneurs de Bayreuth.

Le rôle envahissant joué par une *bande-son entièrement fondée sur la* redondance et le cliché explique que ce long métrage franco-allemand ait *été associé à la rétrospective* des films-opéras du dernier Festival de Cannes, tout en figurant dans la sélection officielle.

La qualité de la distribution (Otto Sander, qui incarne le musicien, vient de chez Peter Stein et tourne avec Wenders) invite plutôt à le ranger dans la catégorie difficile des « music lovers », genre sur lequel Ken Russel avait déjà trébuché. L'acteur Anton Diffring, qu'on a beaucoup vu dans les films de vampires, se révèle quant à lui, en soutane et sans maquillage, comme le sosie exact de Franz Liszt, beau-papa abusif et pervers que Patzak n'a pas raté.

ANNE REY.

Le Festival cinématographique de Deauville

« Tuer n'est pas jouer », de John Glen

James Bond romantique

L'agent secret s'est reconverti dans la fleur bleue Deauville l'a trouvé plus séduisant que jamais.

Que les aventures de l'agent secret 007 n'aient plus depuis longtemps qu'un vague rapport avec les romans de Ian Fleming, personne ne s'en est jamais soucié. L'important était que chaque nouveau film de la série frappe plus fort que le précédent, en rajoute dans les exploits, le spectaculaire, les gadgets, le délire d'imagination.

Dans la peau du héros, on a beaucoup aimé Sean Connery, avec son énergie tranquille et sûre, son « look » années 60 et ses façons d'espion au service du monde libre. George Laeznby ne fit que passer. Playboy flegmatique qui ne voulait pas vieillir, Roger Moore tint le coup à cause des mises en scène d'attractions sensationnelles dont on l'entourait.

De ce point de vue, rien de changé dans *Tuer n'est pas jouer :* scénario rocambolesque, poursuites insensées en voiture ou en avion, décors gigantesques démolis comme des châteaux de cartes, voyages à travers le monde – on se retrouve même, actualité oblige, sur une base russe en Afghanistan – et antisoviétisme de rigueur. Il y en a un peu plus que d'habitude, et d'une façon plus sournoise, avec distinction entre les bons et les méchants du Kremlin. Il y a aussi un forban américain trafiquant d'armes et d'opium, et des résistants afghans qui se servent de l'opium autant que de leurs armes. Personne n'est clair, sauf les services secrets britanniques et James Bond.

La pilule serait dure à avaler si le personnage n'avait changé en même temps que l'acteur. Timothy Dalton a joué Shakespeare au théâtre et Flash Gordon au cinéma. Il est grand, sportif, mûr juste à point (une petite quarantaine), avec un mâle visage. En toutes circonstances, il reste élégant. Il respire l'intelligence et l'humour. Pour lui, c'est gagné. Il va plaire. John Glen, du coup, a accommodé le scénario fourre-tout à la manière des aventures de Harrison Ford chez Spielberg. Et croyez-le si vous pouvez, ce James Bond-là est non seulement romantique mais visiblement fait pour la monogamie.

On le voit bien, du rocher de Gibraltar, tomber sur le yacht d'une belle dame esseulée. Mais finis les délassements érotiques et la floppée de James Bond girls. Le héros s'éprend de Kara Milovy, jeune violoncelliste tchèque qu'il arrache aux pays de l'Est et aux machinations de Koskov le fourbe (Jeroen Krabbé). Kara, c'est Myriam d'Abo, blonde, réservée puis intrépide, rien d'une fille que l'on met dans son lit. Pour James Bond, le sexe, c'est fini. Mais comme Myriam d'Abo, les femmes raffoleront de ce chevalier courtois.

N'oublions pas de signaler la beauté diabolique et l'attirance torride du plus coriace ennemi de James Bond dans le film : Necros, autrement dit Andreas Wisniewski, comédien allemand parfait en tueur du KGB.

JACQUES SICLIER.

★ Sortie nationale : 16 septembre.

La méthode Schlesinger

Horreur, religion, fantastique et quotidien : les Envoûtés (The Believers), *de John Schlesinger, auront été présentés au Festival de Deauville le 6 septembre.*

Après *Macadam Cowboy, Un dimanche comme les autres* et *Marathon Man*, John Schlesinger aborde le fantastique avec ces *Envoûtés*. Le cinéaste britannique travaillant aux Etats-Unis revendique le droit d'aborder tous les genres, à condition que *« ça fonctionne »*. Voici sa méthode :

« J'étale sur le plancher une série de cartes de couleur. Rouges pour le choc, jaunes pour le rire, bleues pour le flash-back. On a immédiatement une vision d'ensemble, on peut ajuster le rythme du film, le panachage des tons. »

Selon Schlesinger, *les Envoûtés* ne peuvent guère être rapprochés que de *Rosemary's Baby*, de Polanski. *« Les personnages y étaient crédibles sans effets spécieux. Pour ma part, j'étais peu versé dans l'occulte, j'en avais juste une connaissance de surface : quelques livres, des contes celtiques, quelques documentaires sur le vaudou, des films de série B. Mais en lisant le roman* The Believers, *j'ai été sensible à son potentiel dramatique et à l'idée d'une religion détournée. »*

Dans le roman comme dans le film, la Santeria – le mot fait allusion à l'invocation des esprits du bien – a été corrompue. Cette religion existe. On découvre parfois dans Central Park des autels. A leur pied gisent des cadavres de poulets, sous des offrandes de fruits et de légumes. *« Je ne savais rien avant de me lancer dans ce projet. J'ai été stupéfait d'apprendre que la Santeria compte près de deux cent cinquante mille adeptes dans la seule ville de New-York. Majoritairement dans la population hispanique, car elle dérive de la religion africaine Aruba, introduite à Cuba et Porto-Rico par les esclaves. »*

Schlesinger se méfierait donc de toute forme de religion ? *« Je crois à une déité. J'ai été élevé de façon peu commune. Je suis juif. Une de mes grand-mères s'est convertie à l'anglicanisme. Ma tante a rencontré son mari à une fête de sa paroisse anglicane. Ma sœur s'est convertie au catholicisme le plus rigoureux. A huit ans, j'ai été envoyé dans une pension protestante. Je jouais de l'orgue à l'office du dimanche, mais le samedi, j'accompagnais mon père à la synagogue, et je chantais. Seulement, cela se passait dans les années 30, l'antisémitisme était très répandu chez les petits Anglais. Par réaction, je suis devenu très juif, je le suis resté, farouchement. »*

Le prochain film de John Schlesinger sera à nouveau très différent : *« Le titre pour l'instant, est Mme Suzaska. C'est l'histoire d'un professeur de musique, Shirley Mac Laine, amoureuse de ses élèves, en particulier d'un Indien de quatorze ans, et de sa rivalité avec la mère de ce garçon.*

HENRI BÉHAR.

★ Sortie nationale le 23 septembre.

THÉATRE

« Le Récit de la servante Zerline », à l'Atelier

Jeanne Moreau dans sa nouvelle peau

Coup d'envoi du Festival d'automne, et coup d'éclat : Jeanne Moreau reprend le Récit de la servante Zerline, *pour cinquante représentations.*

A Marguerite Duras qui lui demandait, en 1965, pour *le Nouvel Observateur* ce qu'elle ferait s'il n'y avait plus le cinéma, Jeanne Moreau, se souvenant de ses débuts, répondait : *« Quelque chose de dangereux. Je ferais du théâtre. »* Depuis, le cinéma l'avait un peu oubliée. Et comme Jeanne Moreau n'a qu'une parole, elle est revenue sur les planches. En deux temps.

Le premier fut assez douloureux. A l'automne de 1985, elle monte, à Baltimore, *la Nuit de l'iguane*, de Tennessee Williams. La critique américaine déteste. Un moment, on a l'impression que Jeanne Moreau va repartir pour ce qu'elle appelle elle-même son *« désert personnel »*.

Mais en 1981, le metteur en scène allemand Klaus Michael Grüber lit le roman d'Hermann Broch, *les Irresponsables*. Le cinquième chapitre retient particulièrement son attention. Il y est question du récit d'une servante, Zerline. Jadis jeune campagnarde, elle est entrée, après s'être engagée dans la famille d'un général, dans celle de la baronne W... Là, elle a rencontré, de nombreuses années plus tard, un jeune diamantaire A... A... ne parle pas mais, parce qu'il a ouvert, un beau dimanche d'été, la porte de sa chambre à Zerline, celle-ci peut enfin, vraisemblablement pour la première et certainement pour la dernière fois, raconter sa vie, se confier totalement, impudique et sublime.

Klaus Michel Grüber sait, veut d'emblée que Zerline soit sur scène Jeanne Moreau. Quelques années plus tard, au printemps de 1986, Michel Guy, pour le compte du Festival d'automne, organise la rencontre. *« Je ne connaissais vraiment de lui qu'une pièce*, se souvient Jeanne Moreau, Faust Salpêtrière, *qu'il avait montée à Paris en 1975. Nous nous sommes vus, avons lu le texte d'Hermann Broch tous les deux. J'ai tout de suite senti qu'il était exceptionnel, qu'une étrange complicité existait entre nous. »*

« Très vite, j'ai compris, et cela m'a fait terriblement peur, qu'il faudrait, pour réussir, que j'aille jusqu'au bout de moi-même. »

Tout de suite, le spectacle a connu un immense succès. *« Au-delà de cet accueil, de ces applaudissements extraordinaires, il s'est installé entre le public et moi un rapport très intime que les mots ne suffisent pas à décrire. Les angoisses de Zerline, ses espoirs réveillent chez les spectateurs quelque chose de tout à fait personnel. Le rôle a été pour moi l'occasion de changer de peau. »*

Créé le 5 décembre au Théâtre des Bouffes-du-Nord à Paris, coproduit par le Festival d'automne et le TNP de Villeurbanne, *Zerline* a été présenté en Allemagne et en Italie avant d'être repris cette année à Paris, dans les principaux centres dramatiques français et les grandes capitales d'Europe de l'Ouest et de l'Est. Il sera donné, en anglais, au Lincoln Center de New-York, à Washington et dans de nombreuses villes américaines à partir du mois de novembre 1988. La comédienne est enfin sur le point d'accepter une proposition du Haymarket de Londres pour le printemps de 1989.

D'ici là, elle aura retrouvé une place qu'elle aime beaucoup, derrière la caméra, et tourné l'été prochain à Londres son adaptation du *Portrait d'un séducteur* interprété, peut-être, par Marcello Mastroianni. Grüber-Moreau, Moreau-Mastroianni, deux rencontres aux sommets.

OLIVIER SCHMITT.

★ Théâtre de l'Atelier, jusqu'au 8 novembre. Tél. : 46-06-49-24.

● **Rectificatifs.** – De nombreux lecteurs ont relevé l'absurdité qu'il y aurait eue, pour *les* Espagnols, à offrir leur moelle épinière pour sauver José Carreras de la leucémie... C'est évidemment une greffe de moelle osseuse qui se serait imposée si toutefois le ténor avait été atteint, comme on l'a cru un temps, de cette maladie du sang. Mais il a été, depuis, opéré d'une infection maxillaire, à propos de laquelle il a déclaré *« ne pas vouloir faire de bruit »*, avant d'affirmer qu'il se portait *« nettement mieux »*.

Ce sont d'autre part deux pianistes français et non pas un seul qui ont passé le cap des quarts de finale lors du dernier concours Paloma O'Shea de Santander (*le Monde* daté 16-17 août) : Philippe Cassard et Claire Desert.

Enfin, dans l'article de Jacques Lonchampt sur le concours Clara Haskil (*le Monde* du 1er septembre) il fallait lire, à propos de Laurent Cabasso *« ...qui semble indiquer un manque de vitalité et de vie profonde »* au lieu de *« une musique de vitalité et de vue profonde »*.

« Les Baleines du mois d'août », de Lindsay Anderson

Vieillir en rose

Pour réunir Lillian Gish, Bette Davis et Ann Sothern dans l'adaptation cinématographique d'une pièce de théâtre, il fallait la science de Lindsay Anderson. Son expérience et sa calme ténacité pour oser.

Lorsqu'elles étaient jeunes filles, au début du siècle, Sarah, sa sœur Libby et leur amie Tisha, de l'île du Maine, où se dressait un joli chalet d'été, regardaient passer au large les baleines du mois d'août. Soixante ans plus tard, Sarah (Lillian Gish) installée au chalet, supporte les caprices, la mauvaise humeur et la mauvaise foi de Libby (Bette Davis), aveugle à cheveux blancs qui vit, l'été, avec elle. Veuves depuis longtemps, elles attendent toujours, sans trop y croire, les baleines. Tisha, installée dans les environs, grosse dame s'efforçant désormais à l'extravagance (Ann Sothern), vient leur rendre visite, et répandre les potins du coin.

Que se passe-t-il dans ce film ? Pas grand-chose. Des bavardages, des souvenirs, de petits affrontements. L'histoire est tirée d'une pièce de théâtre de David Berry. Malgré les décors naturels, les mouvements de caméra en intérieurs, les promenades, les digressions, cela se voit à chaque plan. La mise en scène, très soignée, parfaitement académique, nous ramène à certain cinéma américain (ou européen, d'ailleurs) des années 50 : dialogues et numéros d'acteurs filmés. Lindsay Anderson a pris plaisir à diriger Lillian Gish et Bette Davis sans les accabler sous une réflexion amère concernant la vieillesse solitaire et l'approche de la mort.

De la mort, d'ailleurs, il est peu question. Juste assez pour que l'impérieuse Libby montre son bon fond. Toujours adorable, Lillian Gish a gardé l'angélisme et le célèbre petit visage des films de Griffith. Elle doit y penser souvent. Bette Davis empoigne à bras-le-corps son rôle d'aveugle aux mouvements limités. Elle refuse d'être un monstre sacré pathétique. Ann Sothern est rigolote. Il ne faut pas manquer ce film, bien sûr. Il se veut touchant, il l'est.

J. S.



Bette Davis

Entretien avec le réalisateur

Anglais, encore et toujours

Lindsay Anderson occupe depuis bientôt quarante ans dans la vie culturelle anglaise une position d'éternel franc-tireur : tour à tour critique, responsable pendant quelques années, de la meilleure revue de cinéma anglaise, *Sequence*, auteur de documentaires et principal animateur, de 1956 à 1959, du mouvement du Free Cinema. Défenseur inconditionnel de John Ford, réalisateur de *If...* (Palme d'or à Cannes en 1969), remarquable adaptateur à la scène de Shakespeare, Tchekhov, et d'auteurs modernes comme John Arden et surtout David Soorey. Cette carrière n'est pas réductible à des formules passe-partout.

Plus qu'à la recherche théorique ou à la soumission à un engagement politique claironné, plus qu'à la pratique du culte de la personnalité, Lindsay Anderson est attaché à l'émotion, moment fragile où notre regard chavire, où nous croyons découvrir certaines qualités plus rares, plus secrètes, de l'individu. Sa longue étude sur John Ford, traduite il y a deux ans chez Hatier, est révélatrice. Ignoré des *Cahiers du cinéma* de la grande époque, catalogué par l'historien français Jean Mitry comme une sorte de super-académicien du cinéma, John Ford est complètement remis en perspective par Lindsay Anderson dans *Sequence*, entre 1949 et 1953. Deux articles très fouillés (repris dans le livre), opposent, de façon très convaincante, un John Ford intimiste, qui va de *Young Mr. Lincoln* en 1939 à ce très beau western, *Wagonmaster*, en 1950, au cinéaste plus classique de *la Patrouille perdue* (1934) et du *Mouchard* (1955).

« Ma réaction à John Ford, explique Lindsay Anderson, *est celle d'un rebelle conformiste face à un autre rebelle conformiste. Je réagis à un tempérament – je ne parle pas du talent – qui, sur bien des points, m'est proche, cette combinaison d'un « radical » avec un traditionaliste. Ford avait un grand respect pour la tradition américaine. Il avait aussi un attachement sentimental à la tradition irlandaise qui n'était pas vraiment la sienne sauf par le sang et le tempérament.*

» Bien sûr, Ford n'a pu échapper au destin commun. Mais il eut la chance, pendant toute une période de sa vie, de pouvoir travailler dans un contexte favorable, à l'unisson d'une société. A la fin, l'histoire le rattrapa, on ne lui donna plus d'argent pour tourner. Mais jusqu'au bout Ford a gardé son individualité, son intégrité. »

Longtemps Lindsay Anderson s'était refusé à quitter son pays pour aller travailler en Amérique, comme l'ont fait tant de cinéastes anglais de sa génération (Karel Reisz, Tony Richardson, John Schlesinger, aujourd'hui Alan Parker) : *« On me croit fou, mais c'est plus fort que moi. »* Et tout à coup, il s'en est allé l'automne dernier adapter en toute liberté, pour des indépendants, une pièce américaine de David Berry, ces *Baleines du mois d'août*. Tournage dans une petite île au large des côtes du Maine, avec d'anciens grands noms de Hollywood dans les rôles principaux. Mais, remarque-t-il aussitôt, une bonne partie de l'équipe technique est anglaise : *« Sous l'angle créatif, il s'agit d'une authentique coproduction anglo-américaine. Mike Fach, l'opérateur, Jocelyn Herbert la décoratrice, le monteur, le musicien, avaient tous travaillé précédemment avec moi, au théâtre ou au cinéma. Mais les acteurs, l'argent étaient américains. Nous étions très proches de l'esprit de Free Cinema, loin de toute pression des studios (qui de toute façon avaient rejeté le projet comme insuffisamment commercial). Alan Price, par exemple, venu de la pop music, a repris des thèmes d'accompagnement déjà utilisés dans deux de mes mises en scène de David Storey,* Home [avec John Gielgud et Ralph Richardson] *et* Early Days [avec Ralph Richardson], *qui traitent également de la vieillesse. »*

» Cette expérience américaine, loin de mes bases, a été pour moi une sorte de libération, un peu comme à l'époque lointaine où je tournais à Varsovie la Leçon de chant. *Certains sont surpris que je renonce soudain à mon goût pour la polémique qui a marqué quelques-uns de mes films. Ils oublient* Everyday Except Christmas, *mes productions de Tchekhov.*

» J'aime le théâtre. Et j'aime aussi, parfois, porter une pièce à l'écran. Si les Russes sont d'accord, j'espère tourner bientôt en URSS, en anglais, pour la compagnie Cannon, l'adaptation de la Cerisaie *que j'ai dirigée deux fois à la scène. Nous travaillerions entièrement en extérieurs, comme pour* les Baleines. *J'ai longuement discuté avec Bette Davis des méthodes comparées de tournage autrefois à Hollywood, en studio, et aujourd'hui en extérieurs. Elle gardait la nostalgie de l'ancien système contre lequel elle s'était pourtant si fortement dressée. Et je lui disais : autrefois il fallait payer le prix de la richesse, des grands moyens. Aujourd'hui, nous payons le prix de la liberté. Ça en vaut la peine, je crois ? »*

Propos recueillis par
LOUIS MARCORELLES

Spectacles

théâtre

ANTOINE (42-08-77-71) 20 h 45, S. 21 h, D. 15 h 30 + à partir du 5, S. 18 h : La Taupe.

ATELIER (46-06-49-24) 21 h, mat. D. 15 h : Le Récit de la servante Zerline.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51) (sam.), 20 h 15 ; Bien dégagé autour des oreilles ; 22 h, D. 15 h : Pelouse interdite.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41) (sam.), 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11) S. 19 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Poil de carotte.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31) (sam.) 20 h 30, D. 17 h 30 : Le Misanthrope.

EDGAR (43-20-85-11) sam., 20 h 15 : Les Babas cadres, 22 h, 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

ÉDOUARD VII/SACHA GUITRY (47-52-57-49) S. 18 h 30 et 21 h 30, D. 15 h 30 : Les Jeux de l'amour et du hasard.

GRAND EDGAR (43-20-90-09) sam. : 20 h 15 : Palier de crabes : (sam.) 22 h : Carmen cru.

GRÉVIN (42-46-84-47) sam., 21 h : les Trois Jeanne/Arthur.

HUCHETTE (43-26-38-99) (sam.). 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) (sam.) I. 19 h 30 : Baudelaire ; 21 h 15 : Autour de Mortin ; II. 20 h : le Petit Prince ; 21 h 15 : Architruc.

MICHEL (42-65-35-02) S. 18 h 45 et 21 h 40, D. 15 h 30 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22) S. 18 h 30, 21 h 30 : Double mixte.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76) S. 18 h 30 et 21 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52) sam., 21 h, D. 15 h : La Barque.

POTINIÈRE (42-61-44-16), sam., 19 h, D. 17 h 30 : Madame de la Carlière ; sam., 20 h 30, D. 15 h : Le Journal d'un curé de campagne.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : Buffo.

ROSEAU THEATRE (42-71-30-20) 18 h 30 (en anglais) et 20 h 30 (français) : Un jour... les mains.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) sam., 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

THÉATRE DE VERDURE, Jardin Shakespeare (42-76-49-61) S., D., 15 h 30 : La Mégère apprivoisée.

T. L. P. DEJAZET (42-74-20-50) D. 15 h : La Madeleine Proust à Paris.

TOURTOUR (48-87-82-48) sam., 19 h : La Fenêtre - Les Pavés de l'ours (dern. le 5) ; 20 h 30 : Le Sous-Sol.

VARIÉTÉS (42-33-09-92) sam., 17 h 30 et 21 h : C'est encore mieux l'après-midi.

Le music-hall

BATACLAN (43-55-55-56) sam., 21 h 30 : Salut les Sixties.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97) sam., 21 h : Chansons françaises ; 22 h 30 : Chansons à la carte.

LUCERNAIRE (45-44-57-34) sam., 18 h 30 : Piaf toujours.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35) D 22 h 15: Fou comme Fourcade.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84) sam. I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Mais que fait la police ? – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres; 21 h 30 : Derrière vous... y'a quelqu'une ; 22 h 30 : Joue-moi un air de tapioca.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11) sam. I. 20 h 15, Sam 23 h 45 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 20 h 15 : le Cabaret des chasseurs en exil ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : C'est plus show à deux.

COMÉDIE-ITALIENNE (43-21-22-22) 20 h : *Saleté de pétunia* ; 21 h : *Fais voir ton Cupidon* ; 22 h 15 : Huis glauque.

LE GRENIER (43-80-68-02) sam., 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), sam., 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), dim., 21 h 30, sam., 20 h 30 et 22 h : Nos désirs *font désordre*.

TINTAMARRE (48-87-33-82) sam., 20 h 15 : A. Lamy ; 22 h 30 : Les chevaliers du fiel : le détournement d'avion le plus fou de l'année !!!

Les concerts

SAMEDI 5

Eglise Saint-Merri, 21 h : Chœur d'Ansbach (Victoria, Bach, Brahms).

Sainte-Chapelle, 18 h 45 et 21 h : voir le 2.

DIMANCHE 5

Eglise Saint-Merri, 16 h : L. R. Suan (Haendel, Brahms, Chopin, Liszt).

Sainte-Chapelle, 21 h : voir le 3.

Notre-Dame, 17 h 45: M. Reymond (Franck, Mendelssohn, Vierne).

Eglise américaine, 18 h : The International Consort of Viols.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière, 16 h 30: J.-P. Gipon (orgue) (Sweelinck, Tunder, Bohm, Buxtehude, de Grigny, Bach).

En région parisienne

MEAUX, D. Cour Vieux-Chapître (64-34-90-11), 21 h 30 : Meaux en marche vers la liberté.

SCEAUX, 19e Festival du Château de l'Orangerie (46-60-07-79) 17 h 30, le 5 : J. Morara (piano) (Stockhausen, Schumann, Beethoven) ; le 6 : F.-R. Duchable (piano), G. Causse (alto) (Schumann, Schubert, Brahms) ; le 6, 18 h : Lauréats du concours J.-P. Rampal.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

15 h, les Quatre Fils, de J. Ford ; 17 h, Hommage à Erich von Stroheim : la Madone des sleeping, de H. Diamant-Berger ; 19 h, Carte blanche à Barbet Schroeder : l'Amour fou, de J. Rivette.

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

15 h, Sa dernière culotte, de F. Capra ; 17 h, Hommage à Erich von Stroheim : l'Homme aux cent visages, de R. Spafford et Erich von Stroheim, Der Mann mit dem bosen blick (vo) ; 19 h, Carte blance à Barbet Schroeder : Jaguar, de J. Rouch ; 21 h, Derrière le miroir, de N. Ray (vo).

BEAUBOURG (42-78-35-57)

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

15 h, Louisiana Story, de R.-J. Flaherty ; 17 h, Bellisima Italie, de L. Visconti ; 19 h 15, Andrei Roublev, de A. Tarkoskvi (Vostf).

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

15 h, la Parade du rire, de W. Beaudine; 17 h, l'Ange exterminateur, de L. Bunuel (Vostf) ; 19 h, Alexandre le Grand, de Angelopoulos (Vostf).

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AGENT TROUBLE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

L'AMI DE MON AMIE (F.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; (v.f.) Fauvette, 13e (43-31-56-86).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56), h. sp.

L'ARME FATALE (A.) (*) : (v.o.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 5 - Dimanche 6 septembre

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

AUTOUR DE MINUIT (A. v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A. v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42)

BEYOND THERAPY (Brit., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA BONNE (**) (It.) : v.o. : George V, 8e (45-62-42-46) ; 7 Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LA BRUTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; v.f.

CHATEAUROUX DISTRICT (Fr.) : 3 Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v. it.) : v.o. : Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Galaxie, 13e (43-31-56-86) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-22-47-94) ; Images, 18e (45-22-47-94).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

EVIL DEAD 2 (A.) (*) v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. sp.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

EXTRÊME PRÉJUDICE (A.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

LA FAMILLE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-92-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) : v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS, 2 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pub Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; 3 Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FOUS DE BASSAN (Fr.-can.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56). h. sp.

LA LOI DE LA JUNGLE (*) (A., v.o.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

MACBETH (Fr., v. it.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné-Beaubourg, 3e, h. sp. (42-71-52-30) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).

MISS MARY (Arg. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MON BEL AMOUR, MA DÉCHIRURE (*) (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

MON CHER PETIT VILLAGE (Tch., v.o.) : Bastille, 11e (43-42-16-80).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A. v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76) : Ciné-Beaubourg, h. sp., 3e (42-71-52-36).

LE NINJA BLANC (A.). v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.), v.angl. : Publicis Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

PAKEEZAH, CŒUR PUR (Ind., v.o.). Cluny-Palace, 5e (43-54-07-76).

PEE WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Escurial, 13e (47-07-28-04).

PERSONAL SERVICES (A., v.o.) (*) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Images, 18e (45-22-47-94).

LA PETITE ALLUMEUSE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

PLATOON (*) (A. v.o.) George V, 8e (45-62-41-46).

PREDATOR (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon-Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A.), v.o., 2e (47-42-60-33) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-06) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

RAINING IN THE MOUNTAIN (Hongkong, v.o.) : Cluny, 5e (43-54-07-76) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bastille, 11e (43-42-16-80).

SABINE KLEIST, SEPT ANS (RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE SECRET DE MON SUCCÈS (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46).

SOUL MAN (A., v.o.)) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08). V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71), s.p.

LA STORIA (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).

TANDEM (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

THE BIG EASY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

THÉRÈSE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TIN MEN, LES FILOUS (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

TRAVELLING AVANT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (40-26-12-12).

UNE CHANCE PAS CROYABLE (A., v.o.) : Danton, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Fr.) (*) : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Républic Cinéma (46-05-51-33), H. s.p..

UNE GOUTTE D'AMOUR (Turc, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

UN HOMME AMOUREUX (Fr.), v.angl. : Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

Les grandes reprises

AMADEUS (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; George-V, 8e (45-62-41-46).

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

BABY DOLL (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEN HUR (A., v.o.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BLOW UP (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

CABARET (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74).

CASABLANCA (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

CENDRILLON (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

CHÉRIE, JE ME SENS RAJEUNIR (A. v.o.) Champo, 5e (43-54-51-60).

CHINATOWN (A., v.o.) : (*) 14 Juillet Parnasse, 6e (42-26-58-00).

DE MAO A MOZART (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'EXTRAVAGANT Mr DEEDS (A. v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

ÈVE (A., v.o.) : Action Christine *bis*, 6e (43-29-11-30).

LE FAUCON MALTAIS (A.,v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40).

GANDHI (Ang., v.o.). – (v.f.) : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; Balzac, 8e (45-61-10-60). – (v.f.) : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

LE GUÉPARD (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38).

HITLER UNE CARRIÈRE (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A. v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

HIGHLANDER (A., v.f.) : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

HORIZONS PERDUS (A., v.o.) : 3 Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

JOUR DE FÊTE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

LE LOCATAIRE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LUDWIG (VISCONTI) (It., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36). H. sp.

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

MARY POPPINS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : Cinoches-St-Germain, 6e (43-66-10-82).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON ONCLE (Fr.) : St-Michel, 5e (43-26-79-17).

MR SMITH AU SÉNAT (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (45-54-42-34) ; Mac Mahon, 17e (43-80-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

PAIN AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.)/dim. **PAIN AMOUR ET JALOUSIE** (It. v.o.)/sam. Latina, 4e (42-78-47-86).

LE PIGEON (It, v.o.) Latina, 4e (42-78-47-86).

LES PROIES (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-29-11-30).

PROVIDENCE (Fr., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) H. Sp. Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A. v.o.) : Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20). – (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

REFLETS DANS UN ŒIL D'OR (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

SHANGHAI EXPRESS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

SHANGAI GESTURE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THE KING OF MARVIN GARDEN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

THE SERVANT (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : (Lubitsch) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) H. Sp.

UN MILLION CLÉ EN MAIN (A., v.o.) : Champo, 5e (43-54-51-60).

L'ULTIME RAZZIA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

UN TRAMWAY NOMMÉ DÉSIR (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LES VACANCES DE M. HULOT (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; St-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

VIOLENCE ET PASSION (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES FILMS NOUVEAUX

LES BALEINES DU MOIS D'AOUT. Film britannique de L. Anderson, vo : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; vf : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) : UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

BARFLY. Film américain de B. Schroeder, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

DE SANG FROID. Film américain de P. Sphoeris (**), vo : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; vf : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevards, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79).

RICHARD ET COSIMA. Film franco-allemand de P. Patzak : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) : Vendôme, 2e (47-42-97-52) ; Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) : Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN. Film français de M. Pialat : Gaumont-Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).

MAN ON FIRE. Film américain d'E. Chouraqui, vo : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; St-Germain-Huchette, 5e (46-33-63-20) : 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). Vf : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-89-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

SI LE SOLEIL NE REVENAIT PAS. Film franco-suisse de C. Goretta : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

PARIS EN VISITES

LUNDI 7 SEPTEMBRE

« Le palais de justice du Moyen Age à nos jours », 14 h 15, 1, quai de l'Horloge (Monuments historiques).

« De la place des Victoires à la place de l'Opéra », 14 h 30, sous la statue de Louis XIV, place des Victoires (Monuments historiques).

« Le parc Monceau et ses alentours », 14 h 30, entrée du parc, sortie métro Monceau (Monuments historiques).

« Le mobilier urbain ; objets industriels de l'aspect et du développement de la ville au XIXe siècle, 15 heures, angle rue Froment, boulevard Richard-Lenoir (Monuments historiques).

« Versailles : la petite et la grande écurie du Château », 14 h 30, cour de la petite écurie (*Monuments historiques*).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Le vieux Mouffetard », 14 h 30, métro Censier-Daubenton (Les Flâneries).

« Les résidences royales du Marais », de l'hôtel Saint-Paul à l'hôtel des Tournelles », 14 h 30, angle rue Saint-Antoine/rue Beautreillis (D. Bouchard).

« La Conciergerie », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge (E. Romann).

« Au quartier Alma-Chaillot », 14 h 45, métro Invalides (V. de Langlade).

« L'Opéra », 15 heures, en haut des marches (Tourisme culturel).

« Le palais de justice, la Conciergerie *et la Sainte-Chapelle* », 15 heures, sortie métro Cité (I. Hauller).

« Les hôtels de la rue du Faubourg Poissonnière », 15 heures, 58, rue *d'Hauteville* (*M. Hager*).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale boulevard de Ménilmontant (M.-C. Lasnier).

« Les appartements royaux du Louvre », 15 heures, porche église Saint-Germain-l'Auxerrois (C.A. Messer).

« Les maisons des chanoines au cloître Notre-Dame », 15 heures, portail central de Notre-Dame (Paris et son histoire).

« Aux jardins des Champs-Élysées », 15 heures, 2, rue de Ponthieu, angle avenue Matignon (Paris et son histoire).

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5 SEPTEMBRE 1987 A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

PRÉVISIONS POUR LE 7 SEPTEMBRE A 0 HEURE TU

MÉTÉOROLOGIE NATIONALE

Evolution probable du temps en France entre le samedi 5 septembre à 0 h TU et le dimanche 6 septembre à 24 h TU.

Des perturbations générées par un minimum de pression sur le sud de l'Islande vont maintenir un temps humide sur la moitié nord de la France dimanche.

Dimanche matin il pleuvra sur les Charentes, la Gironde, le Limousin, la Bourgogne, la Lorraine et l'Alsace. Le ciel sera couvert aussi sur le Bassin aquitain, le nord du Massif central, le Lyonnais et le nord des Alpes, avec quelques petites pluies possibles.

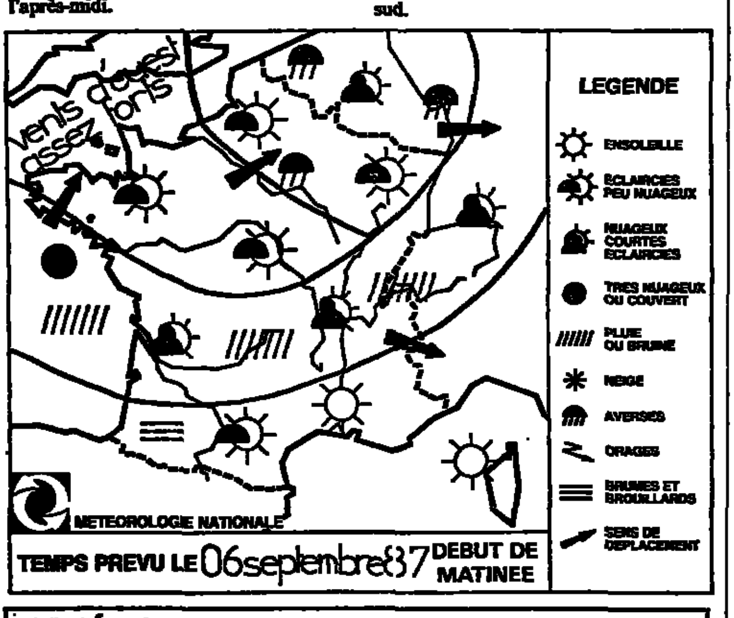
Sur le nord-ouest du pays, le ciel sera changeant en matinée. Les nuages seront plus nombreux sur la Picardie, la Champagne, la Lorraine et l'Alsace et ils y amèreront un risque d'averses. Mais déjà de nouvelles pluies arriveront sur la Bretagne avant la mi-journée, qui balaieront la moitié nord du pays l'après-midi.

Sur la moitié sud ce sera plus ensoleillé : l'humidité matinale en Aquitaine fera place l'après-midi à un ciel moins gris, ménageant des éclaircies de temps à autres. Quant aux régions du Sud-Est, le Midi pyrénéen, le Languedoc-Roussillon, la Provence, le sud des Alpes et la Corse, elles auront encore la chance de profiter du beau temps.

Le mistral et la tramontane vont s'établir en début d'après-midi et atteindront 40 à 60 k/h. Près de la Manche aussi le vent de sud-ouest soufflera assez fort l'après-midi.

Les températures matinales seront souvent un peu en baisse mais assez uniformes sur l'ensemble du pays : 11° à 16° au lever du jour, sauf près de la méditerranée, où on restera autour de 20°.

L'après-midi les maxima marqueront mieux la différence de temps : 18° à 22° sur la moitié nord, 24° à 30° sur la moitié sud.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 4-9 à 6 heures TU et le 5-9-1987 à 6 heures TU — le 5-9-1987

FRANCE			
AJACCIO	29	18	D
BIARRITZ	22	17	C
BORDEAUX	24	12	C
BOURGES	22	11	B
BREST	20	15	P
CAEN	21	11	C
CHERBOURG	20	12	P
CLERMONT-FERR.	21	15	C
DIJON	22	13	B
GRENOBLE St-M-H	28	16	D
LILLE	22	9	C
LIMOGES	21	12	C
LYON	25	17	B
MARSEILLE-MAR.	29	17	D
NANCY	23	14	B
NANTES	22	13	P
NICE	27	21	N
PARIS-MONTS.	22	14	N
PAU	22	15	P
PERPIGNAN	29	18	N
RENNES	22	14	P
ST-ÉTIENNE	24	15	N
STRASBOURG	23	15	B
TOURS	23	11	C
TOULOUSE	25	15	N
POINTE-A-P.	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	31	22	C
AMSTERDAM	20	9	D
ATHÈNES	29	20	N
BANGKOK	37	27	C
BARCELONE	29	19	D
BELGRADE	29	14	D
BERLIN	25	14	D
BRUXELLES	19	11	N
LE CAIRE	34	22	D
COPENHAGUE	18	14	P
DAKAR	30	25	C
DELHI	37	27	C
DJERBA	35	16	N
GENÈVE	24	13	B
HONGKONG	31	27	C
ISTANBUL	24	20	N
JÉRUSALEM	26	17	N
LISBONNE	26	16	D
LONDRES	21	13	P
LOS ANGELES	26	17	N
LUXEMBOURG	22	14	B
MADRID	31	17	D
MARRAKECH	34	20	N
MEXICO	25	13	B
MILAN	28	18	N
MONTRÉAL	20	5	D
MOSCOU	14	5	C
NAIROBI	27	15	C
NEW-YORK	23	14	D
OSLO	14	12	P
PALMA-DE-MAJ.	29	19	D
PÉKIN	29	19	D
RIO-DE-JANEIRO	21	17	C
ROME	28	18	D
SINGAPOUR	34	24	O
STOCKHOLM	18	12	C
SYDNEY	16	7	C
TOKYO	21	21	A
TUNIS	32	21	D
VARSOVIE	20	7	D
VENISE	28	19	N
VIENNE	27	16	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4565

HORIZONTALEMENT

I. Utiles pour conserver le jus. – II. Peut nous arriver à la cheville. Coule à l'étranger. Morceau de verre. – III. Cuites comme certaines pommes. D'ailleurs. – IV. Dans l'entrée. Où il y a de la mauvaise humeur. – V. Un grand arbre. Début de série. En France. – VI. Rendue très attirante. Pays de cochons. – VII. Se font en une minute quand ils sont authentiques. Abréviation pour un prince. Comme le ton de celui qui fume beaucoup. – VIII. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. Facile. Un agrément d'ailleurs. – IX. Un col dur. Pour passer de l'Aar à la Reuss. – X. Une limite pour ceux qui sont mouillés. Ne suivent pas quand ils sont mauvais. Touchées au cœur. XI. Piège. Pour lier. On y voit parfois du sang. – XII. Qui a tout quitté. Se font bien longues quand elles sont blanches. Apporte parfois un soutien. – XIII. Marque la mesure. Un petit endroit. – XIV. Qui n'ont donc pas besoin de compter. Quand on le donne, il ne faut pas arrêter son char. – XV. Bien établis. Pas innocent. Qui a fait son apparition.

VERTICALEMENT

1. Souvent observée chez les spécialistes de la recherche. – 2. Cherche à ne pas passer inaperçu. Adjectif qui s'applique aux affaires que l'on met de côté. – 3. Faisait partie du groupe des Cinq. Produit de régime. Devint très coulant. – 4. Qui sont donc arrivées plus tard. Pièce. – 5. Echange de timbres. Ville d'Allemagne. Comme du cresson. – 6. Une puissance. Reste sans connaissances. Souvent cités avant les autres. – 7. Largeur de crêpe. Comme ci comme ça. Assurent de constants échanges. – 8. La moitié de rien. Mettaient les cuisses à l'abri. – 9. Nom qu'on peut donner à tout ce qui est pis. D'un auxiliaire. Participe. – 10. Allure. De grosses tranches. Où il n'y a pas mèche. – 11. Ne se pressent jamais. Pas épais. Symbole. – 12. Dans leur bureau, les gens sont bien éclairés. – 13. Divinité. Adverbe. Lettre. Pays d'Asie. – 14. Peuvent être de véritables ordures. Peut servir de bac. – 15. A chaque coup, elle met le paquet. Finissent parfois au rabais. Détint.

Solution du problème n° 4564

Horizontalement

I. Oreille. – II. Nouveauté. – III. Edéa. Ré. – IV. Se. Nègre. – V. Ter. Neume. – VI. Ide. Sac. – VII. Pavoisa. – VIII. Surdité. – IX. Firmes. MM. – X. Lei. Elue. – XI. Le. Rusées.

Verticalement

1. One-step. – 2. Rodée. Asile. – 3. Eue. Rivure. – 4. Ivan. Dormir. – 5. Le. Enéide. – 6. Lange. Sises. – 7. Eu. Rusât. Le. – 8. Tréma. Emue. – 9. Lee. Ecu. Mes.

GUY BROUTY.

EXPOSITIONS

Au musée Hébert, à Paris

Portraits sans modèles

Hébert, Bonnat et Cabanel *furent des portraitistes* à succès. Mais ces peintres trop adroits n'avaient qu'un tort : celui de ne guère s'intéresser qu'à l'apparence.

La scène se passe en 1907 : Armand Fallières, énorme et respectable, s'assied dans un fauteuil, en costume noir et nœud papillon bleu nuit à pois blancs. Une main repose sur l'accoudoir, l'autre sur le pli du pantalon. Armand Fallières a été élu président de la République l'année précédente, et il pose devant Léon Bonnat, comme il le doit et comme ont posé avant lui les dames du meilleur monde et les puissants de la politique et des arts.

Et Bonnat peint. Il couvre le fond de touches rougeâtres qui rayonnent autour de la figure, placée comme il convient au centre de la toile. Puis il exécute le portrait : du noir pour les tissus, du gris argenté pour les cheveux, du bistre doré pour la peau du visage et des mains. L'image est aussi ressemblante que possible, mais elle ressemble à une statue en cire. Et elle est aussi morte que vraie.

Contraint de rivaliser avec la photographie, et convaincu que la supériorité de la peinture doit se manifester dans la précision et le « rendu », Bonnat dessine et colore chaque détail. Aux poils de la barbe, au grain de l'étoffe, aux articulations des doigts, son style dur, l'éclairage cruel qu'il emploie, donnent une existence propre.

Le regard complet et grossissant

Ils existent en eux-mêmes si l'on peut dire, sans considération de l'ensemble, comme des pièces détachées de la figure et traitées en nature morte. Bonnat a le regard complet et grossissant, si bien qu'il voit le moindre accessoire et ne voit plus l'essentiel. Fallières n'est pas dans son portrait, mais tous les signes extérieurs de sa fonction ont bien été enregistrés.

C'est là sinon le paradoxe du moins la curiosité d'une exposition vouée aux portraitistes contemporains d'Hébert, c'est-à-dire aux peintres officiels ou officieux de la première III[e] République, celle d'avant 14. Il y a foule dans le musée, une nuée de marquises, de cocottes montées en grade, de petites filles avec leur poupée et de jeunes filles avec leur toutou.

Des toiles miraculeusement vides

Et il n'y a personne, absolument personne en vérité, sur ces toiles miraculeusement neutres et vides. Lefebvre, Flameng, Cabanel, Bastien-Lepage et Hébert peuvent bien rivaliser de tours de force, rendre à la perfection la dentelle, la moire, le roux anglais et le gant de Suède, leurs modèles se sont éclipsés. Il n'en reste que quelques signes, ceux de la toilette, de la fortune et de la jeunesse, quelques signes arrangés en stéréotypes interchangeables. L'épouse d'un académicien ne se distingue plus de celle d'un banquier ou d'une demi-mondaine dans l'exercice de ses fonctions.

On ne sait à quoi attribuer cet aveuglement : à la courtoisie qu'exige le genre du portrait mondain, à la précipitation d'artistes à succès forcés de produire sans cesse, à la toute-puissance d'un goût du « distingué » qui confond élégance et mièvrerie ou à la suffisance de « chers maîtres » auxquels on commandait moins une analyse psychologique qu'un échantillon de la manière qui avait fait leur gloire au dernier Salon des artistes français. Hébert hébertise, dans le vague roux de jus trop épais. Boldini boldinise, en jetant des touches dans tous les sens. Les plus ambitieux, Lecomte du Nouy ou Lerolle ingrisent où whistlerisent sans vergogne ni génie.

Il n'y a guère, pour échapper à cet anéantissement, que Victoria Dubourg, parce qu'elle eut la bonne fortune d'être peinte par Fantin-Latour ; M[me] Emile Blanche, parce que son fils Jacques-Emile pastiche Manet avec assez de conviction ; et M[me] Debat-Ponsan, femme de peintre, aux bras ronds et roses, au visage tout aussi rose, un peu trop rond. Elle sourit à son portraitiste d'époux qui la figure en bohémienne provocante.

Il y a cependant soixante-quatre numéros dans cette exposition, s'il n'y a pas plus de trois toiles convaincantes. On conclurait vite à la pauvreté de la peinture mondaine, ou « bourgeoise », des années *1880-1890* si l'on ne s'avisait des déséquilibres qui nuisent à l'exactitude historique de l'ensemble. Il y a là trop d'Hébert et pas assez de Fantin, de Tissot ou même d'Helleu.

Il faut cependant avoir vu ces figures lyophilisées puis vernies pour comprendre la rage homérique des quelques contemporains qui se refusaient à reconnaître une qualité picturale quelconque à ces imageries.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée Hébert, 85, rue du Cherche-Midi, jusqu'au 5 octobre.

Le Carnet du Monde

Décès

– Flers.

M. et M[me] Paul Havas,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Yves Martin,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et M[me] Michel Huet,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M[me] Auguste HAVAS,
née Odette Joly,

survenu à Flers, le 4 septembre 1987, à l'âge de quatre-vingt-huit ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 7 septembre, à 15 heures, en l'église Saint-Jean-de-Flers (Orne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

30, rue Richard-Lenoir,
61102 Flers Cedex.

– Les amis,
Collègues
Et coauteurs de

M[me] Aisha MASSIOUNI-CHARROING,

qui les a quittés le 26 août dernier au Caire,

M. Abback,
M[lle] Avril,
M. Ammar,
M. Boudroua,
M[me] Bussutil,
M. Crettien,
Et M. Dichy
s'associent à la douleur de sa famille et de ses proches.

Cette grande perte laisse parmi nous un vide inoubliable.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

JOURNAL OFFICIEL

A été publié au *Journal officiel* du jeudi 3 septembre 1987 :

UN ARRÊTÉ :

● *du 10 juillet 1987* portant approbation de dispositions modifiant le règlement de sécurité dans les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public.

– Tours. Porto.

M[me] Brigitte-Carol Novatin,
son épouse,
Toute la famille
Et ses amis,
ont l'extrême douleur de faire part du décès de

M. Jean NOVATIN,
directeur de l'institut français de Porto,

survenu le 4 septembre 1987, à Tours, à l'âge de cinquante ans, des suites d'un cancer des poumons.

La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 7 septembre, à 16 h 30, en l'église Saint-Julien de Tours, 24, rue Colbert.

7, rue Colbert,
37000 Tours,
760 Avenida do Brasil, 4 a,
Foz do Douro,
4100 Porto (Portugal),
chez M. et M[me] de Magalhaes.

– M[me] Jacques Rozenberg,
son épouse,
M. et M[me] Gilles Rozenberg,
M. et M[me] Jean Lioubchansky,
ses enfants,
M. et M[me] Léon Rozenberg,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques ROZENBERG,

survenu le 3 septembre 1987, à l'âge de soixante-trois ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 7 septembre,

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et M[me] le docteur Gilbert SETBON,
Et leurs enfants, Séverine et Cyril,
ont l'extrême douleur de faire part du décès accidentel de

Ségolène,

leur fille et sœur,
survenu le 30 août 1987.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

9, rue Tellerie,
78200 Mantes-la-Jolie.

– Le Comité des armateurs fluviaux,
Les Nautes,
Le comité Provoideau,
L'association Valindus,
L'Association nationale pour la formation professionnelle et la promotion dans la batellerie,
ont la tristesse de faire part du décès de leur ancien délégué général, administrateur ou président

Robert VALENTINI,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
ancien président national
du Centre des jeunes patrons,

survenu dans sa soixante-sixième année.

Les obsèques auront lieu à Tassin (Rhône), le mardi 8 septembre.

Réunion à 10 heures, à l'église Saint-Claude.

Ni fleurs ni couronnes.

Dons pour la recherche contre le cancer : Centre Léon-Bérard, 28, rue Laënnec, 69008 Lyon.

– M[me] Paul Vignaux,
Ses trois fils et leurs familles,
Parents et alliés
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel en Espagne, le 26 août 1987, de

Paul VIGNAUX,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure,
ancien directeur d'études
à l'Ecole pratique des Hautes Etudes,
président honoraire de la V[e] Section,
cofondateur et ancien secrétaire général
du SGEN-CFDT.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité le 3 septembre à Sarniguet (Hautes-Pyrénées).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Une messe à sa mémoire sera célébrée à Paris et annoncée ici même.

(Le Monde du 5 septembre.)

Anniversaires

– Il y a vingt ans,

Georges VILLE,
conservateur au musée du Louvre,

nous quittait.

Ceux qui se souviennent de sa générosité, de son humour désenchanté et de son non-conformisme courageux auront une pensée pour lui.

CARNET DU MONDE

Tarif de la ligne H.T.
Toutes rubriques .... 69 F
Abonnés (avec justificatif) .... 60 F
Communications diverses .... 72 F
Insertion minimum 10 lignes (dont 4 lignes de blancs). Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.
Rens. : 42-47-95-03.

Les difficultés et les ambitions du Brésil

Des propositions radicales sur la dette extérieure

Si la proposition que le Brésil s'apprête à faire aux banques créancières de convertir en obligations à très long terme la moitié environ des crédits qu'il a reçus d'elles est acceptée comme base de discussion, les données du problème posé par l'endettement international se trouveraient profondément modifiées (*le Monde* du 5 septembre). Les banques seraient amenées à reconnaître, ce qu'elles n'ont encore jamais fait, *qu'une partie de leurs créances* sur le pays le plus endetté du monde est caduque, et il n'est pas douteux que l'exemple brésilien serait suivi par d'autres.

Trois conséquences

La solution de Brasilia implique, par ailleurs, un abaissement très substantiel des charges d'intérêts. Or les banques n'ont guère le choix. Le Brésil a suspendu, depuis le 20 avril dernier, les versements d'intérêt aux banques (mais pas aux institutions internationales). Sept autres pays latino-américains sont dans le même cas, dont la Bolivie, le Pérou, le Honduras, certains depuis près de deux ans.

Dans son essence, la proposition dont le ministre des finances du Brésil, M. Carlos Bresser Pereira, a exposé les grandes lignes aux participants d'un colloque monétaire organisé à Vienne (Autriche) par plusieurs parlementaires américains (dont le sénateur démocrate Bill Bradley), consiste à :

1°) Répudier *de facto* une fraction importante de la dette aux banques, et cela sans doute – les choses ne sont pas encore claires – par deux canaux différents. Les titres obligataires que les banques se verraient proposer représenteraient la moitié des prêts qu'elles ont consentis au Brésil et qui restent à rembourser. Sur un endettement total d'environ 110 milliards de dollars, le Brésil en doit actuellement de 62 à 64 milliards aux banques ; c'est donc entre 31 et 32 milliards de crédits qui seraient convertis en obligations souscrites par les banques. Quant à la deuxième moitié de la dette contractée à l'égard des banques, elle ne serait remboursée, a dit M. Carlos Bresser Pereira, qu'au cas *« où la situation du Brésil apparaîtrait dans l'avenir suffisamment rétablie pour le faire »*, façon polie, mais désinvolte, de dire qu'on oublierait pour l'instant de parler de cette deuxième partie. Mais il n'est pas sûr, en ce qui concerne la partie considérée comme remboursable, que l'échange doive se faire sur la base d'un dollar de crédit remplacé par un dollar d'obligation. Il se pourrait bien, dans l'esprit des Brésiliens, que 32 milliards de crédits doivent être convertis en, mettons, 25 à 26 milliards de titres obligataires.

2°) Obtenir un allégement très substantiel de la charge d'intérêt. Brasilia ne se contenterait pas seulement de la réduction d'au moins la moitié des versements d'intérêts obtenue automatiquement par le fait que 50 % de la dette au minimum serait effacée. Les titres obligataires remis aux banques porteraient un taux d'intérêt fixe (les crédits actuels sont pour la plupart variables et indexés sur le taux du marché) calculé *« en fonction des capacités de paiement du Brésil »*.

3°) A étaler *« sur plus de vingt-cinq ans »* la durée du remboursement, cela, afin, disait à Vienne un porte-parole du ministre, *« d'être sûr que les nouveaux engagements puissent être tenus »*.

Une grande première

Sur tous ces points, la « proposition » brésilienne qui sera précisée d'ici à la tenue, à la fin du mois à Washington, de l'assemblée générale du Fonds monétaire et de la Banque mondiale, innove. C'est la première fois qu'un grand pays débiteur annonce officiellement qu'il ne remboursera qu'une partie de sa dette extérieure : c'est encore la première fois qu'un tel pays fait savoir qu'il n'est plus disposé à acquitter le taux d'intérêt contractuel. Si les banques engagent (comme cela paraissait probable à entendre à Vienne les représentants des plus grandes banques américaines) des négociations avec le Brésil et aboutissent à un accord sur les bases proposées, quitte à les améliorer sensiblement de leur point de vue, un tel accord reviendrait à mettre *fin à la fiction, soigneusement* entretenue, selon laquelle la totalité de la dette reste due pour sa pleine valeur nominale. Les banques ne pourraient plus se contenter de provisionner des pertes éventuelles, elles devraient annuler une partie de leurs créances, ce qu'elles se sont toujours refusé de faire, avec l'appui des plus hautes autorités : les banques centrales (M. Volcker était intraitable sur ce point) et le Fonds monétaire.

« S'il s'agit seulement d'échanger un papier brésilien contre un autre papier brésilien, évidemment, nous ne serions pas intéressés à discuter », nous a déclaré un représentant de la Citibank à Vienne. M. Bresser Pereira a, dans son exposé, prononcé le mot clé de « garantie », mais pour dire, ce qui est évidemment inacceptable pour les créanciers, que cette garantie est *« constituée par l'économie brésilienne et* (sic) *la saine politique économique que son gouvernement entend suivre »*. Les institutions internationales seraient-elles prêtes à donner, sous une forme à préciser, une garantie ? *Les Brésiliens*, semble-t-il, préféreraient en discuter avec la Banque mondiale plutôt qu'avec le Fonds monétaire (pour des raisons politiques, le FMI étant détesté par l'opinion publique).

Dans le droit fil de l'évolution financière

Sur le marché secondaire, à vrai dire très étroit, où les établissements financiers sont censés échanger entre eux les créances qu'ils détiennent sur des pays étrangers, les créances sur le Brésil sont cotées pour 55 % de leur valeur nominale. Ces chiffres, dont les banquiers récusent la portée, par ce que seul, en réalité, est traité sur ce marché secondaire le papier chilien (pour 67 % de sa valeur), serviront-ils de référence implicite aux futurs négociateurs ?

Si la proposition brésilienne a immédiatement frappé l'attention et les esprits des quelque deux cents participants du colloque organisé par les congressmen américains, c'est sans doute parce qu'elle s'inscrit dans le droit fil de l'évolution financière, constatée dans le monde depuis plusieurs années. Cette évolution consiste à substituer aux crédits bancaires des emprunts obligataires. Ce mouvement, qu'on appelle en anglais *securitisation* (*security* signifie « obligation »), et qu'on pourrait traduire en français, selon les cas, par « négociabilité » ou « mobiliérisation », n'exclut pas, comme on le voit dans la proposition brésilienne, puisque celles-ci sont souvent amenées à souscrire les titres émis par leurs débiteurs.

PAUL FABRA.

Un pas décisif est franchi dans la maîtrise de l'énergie atomique

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

Le Brésil sait désormais enrichir l'uranium. C'est ce que le président Sarney a annoncé le vendredi 4 septembre, en ajoutant aussitôt que cette acquisition servirait à des fins pacifiques. Radios et télévisions se sont néanmoins *empressées d'affirmer* qu'un *« premier pas »* venait d'être franchi vers la fabrication de l'arme atomique, la *« course à la bombe »* étant engagée depuis longtemps, dit-on entre Brasilia et Buenos-Aires.

Des indications données par le *chef de l'Etat il ressort que le procédé* a été mis au point par des *« savants de la marine et du Conseil national de l'énergie nucléaire »*. L'uranium enrichi servira aux réacteurs nucléaires déjà installés ou en projet. Il sera produit par une usine pilote en *construction près de Sorocaba* dans l'Etat de Sao-Paulo. Le Brésil sera le neuvième pays au monde à développer une telle technologie, a affirmé M. Sarney. Le procédé utilisé est celui de l'ultracentrifugation. Les Brésiliens ont réussi à enrichir l'uranium au taux de 1,2 %.

Trois mille personnes environ travaillent au programme nucléaire. Les recherches dont le résultat vient d'être annoncé ont *été menées* dans un institut de Sao-Paulo. La présence parmi les chercheurs de *« savants de la marine »* montre, selon les milieux spécialisés, la volonté des commandants de la flotte de se doter d'une marine à propulsion nucléaire. Le précédent ministre *de la marine n'a pas caché cette* ambition. Les techniciens travaillent à la mise au point d'un système de propulsion à vapeur dans la même région de Sao-Paulo, où fonctionnera l'usine d'enrichissement.

L'annonce de vendredi couronne un effort de plus de trente ans. C'est au début des années 50 en effet que le Brésil a commencé à s'intéresser à l'*industrie nucléaire*. Un Conseil national de la recherche fut créé à cette intention, dont le premier président fut le vice-amiral Alvaro Alberto, qui mena de dures batailles pour obtenir la nationalisation des gisements d'uranium et pour tenter de développer une *industrie indépendante.*

C'était l'époque de la guerre froide et de l'hégémonie américaine dans le domaine nucléaire. Les Etats-Unis étaient intéressés *par les minerais stratégiques* brésiliens et en réclamaient l'achat exclusif, au nom de l'intérêt du camp occidental, et, bien que le président de la République, Getulio Vargas, fût un nationaliste, son gouvernement ne résista pas aux pressions américaines, et le vice-*amiral Alvaro Alberto se sentit* bien souvent trahi.

Utilisation pacifique

C'est lui qui fit le choix de l'uranium enrichi et de l'eau légère – de préférence à l'uranium naturel et à l'eau lourde – pour les futures centrales nucléaires brésiliennes. Il passa des accords secrets avec des savants alle*mands pour se procurer des ultra*centrifugeuses, qui n'arrivèrent au Brésil qu'après bien des péripéties dues à l'hostilité des Etats-Unis. De même, c'est grâce à la coopé*ration française que commença* l'exploitation de l'uranium dans la région de Poços de Caldas (Minas-Gerais). Le Brésil est au quatrième ou au cinquième rang mondial *pour les réserves de ce minerai.*

Les ambitions nucléaires du pays furent mises par la suite sous *le boisseau*. Avec le régime militaire implanté en 1964, la philosophie changea, et, quand un contrat fut conclu avec la firme américaine Westinghouse, ce fut *pour recevoir des réacteurs* nucléaires « clés en main », sans transfert de technologie sensible.

En 1975, Brasilia conclut avec *Bonn un contrat de coopération* nucléaire qui levait théoriquement tous les obstacles : au terme de la période de quinze ans pendant laquelle les Allemands devaient construire au Brésil huit réacteurs nucléaires, il était prévu que les Brésiliens domineraient le cycle complet de l'énergie atomique avec la construction d'une usine d'enrichissement de l'uranium et d'une usine de retraitement des combustibles irradiés.

Mais, avec l'arrivée de M. Carter à la Maison Blanche, tout fut mis en œuvre du côté américain *pour remettre en cause cette partie* de l'accord. Dans l'esprit du président des Etats-Unis, il s'agissait *d'éviter la prolifération* nucléaire, le Brésil, comme l'Argentine, n'étant pas signataire du traité de non-prolifération.

Le gouvernement de Brasilia fut *contraint en 1977 de signer* avec l'Agence atomique de Vienne plusieurs clauses de sauvegarde qui l'empêchaient pratiquement d'acquérir la maîtrise complète du cycle. C'est pourquoi, sous l'impulsion des forces armées, fut mis en route « un programme *parallèle » qui vient de porter* ses fruits après dix ans d'efforts obstinés.

« Nous n'avons pas l'intention de fabriquer la bombe. *Ce n'est pas dans le tempérament du pays »*, a affirmé, de façon plutôt vague, le président du Conseil national de recherches *nucléaires*. Et le recteur de l'université de Sao-Paulo, M. José Golenberg, qui est physicien, s'est réjoui des résultats obtenus par ses collègues. *Mais il les a mis en garde* contre leur éventuelle déviation à des fins militaires – une possibi*lité rejetée par le projet de Constitution* en cours d'élaboration au Parlement – qui prévoit expressément l'utilisation pacifique de l'atome.

CHARLES VANHECKE.

La hausse du taux d'escompte aux Etats-Unis

La marge de manœuvre de la Réserve fédérale reste limitée

La décision américaine de relever le taux d'escompte intervient après que la Réserve fédérale eut, en mai et en juin derniers, consacré 800 millions de dollars pour défendre sa monnaie, ce qui était peu par rapport aux 4 milliards de dollars dépensée de février à avril, mais restait significatif.

Cette fois, la situation est plus grave, car *la lenteur, pour ne pas* dire plus, du redressement de la balance commerciale américaine inquiète les milieux financiers internationaux, qui redoutent par avance, les résultats du mois de juillet, annoncés pour la semaine prochaine.

Aussi, ces mêmes milieux *interprètent-ils la décision* de la Réserve fédérale comme un signal de vigilance adressé au pays et comme un gage de bonne volonté à l'égard des prêteurs internationaux. Ils y voient également la volonté de M. Alan Greenspan, nouveau *président de la* Réserve fédérale, d'établir une réputation de fermeté en ce qui concerne l'inflation et d'indépendance à l'égard de la Maison Blanche, à l'imitation de son prédécesseur, M. Paul Volcker, qui a quitté ses fonctions le 11 août dernier.

M. Greenspan, avant son entrée *en fonctions, était suspecté* de laxisme et donnait l'impression de préférer le maintien de la croissance économique à la lutte contre l'inflation. On le disait même partisan d'une baisse supplémentaire du dollar, seul moyen de diminuer plus rapidement le déficit commercial. Apparemment, *il n'en est rien, même si un* relèvement d'un demi-point du taux d'escompte est jugé tout à fait insuffisant par les marchés financiers qui auraient souhaité un point entier. Après une brève remontée, le dollar est retombé à son plus bas cours de la semaine et Wall Street a sensiblement *baissé, ainsi que le marché* des obligations.

L'inquiétude demeure donc quant à l'évolution ultérieure du cours du dollar et aux décisions futures de la Réserve fédérale, dont la marge de manœuvre reste limitée. Le relèvement du coût du crédit constitue un coup de frein théorie à une expansion, qui se *ralentit aux Etats-Unis, le rythme* de croissance revenant à 4,4 % en rythme annuel au premier trimestre 1987 et 2,3 % au deuxième trimestre.

Un coup de fein supplémentaire serait peu goûté par la Maison Blanche et par le Congrès à un an des élections. Pour l'instant, *l'administration soutient* M. Greenspan, un communiqué de la Maison Blanche évoquant la nécessité de prendre des mesures contre l'inflation *« potentielle »*. Mais, dans les mois qui viennent, il n'est pas exclu que des tensions *apparaissent entre l'exécutif* et les autorités monétaires, si le dollar continue à s'affaiblir.

FRANÇOIS RENARD.

Moins de bébés américains

La natalité a baissé aux Etats-Unis en 1986, selon une étude que vient de publier le centre fédéral des statistiques sanitaires de Baltimore (Maryland). Le nombre des naissances a diminué de 18 000 en 1986, revenant à 3 731 000, après une très légère hausse l'année précédente. L'indice de fécondité (nombre d'enfants par femme en âge d'en avoir) est revenu à 1,77, contre 1,82 les deux années précédentes, soit le taux le plus bas depuis 1976 (1,74).

En revanche, l'espérance de vie s'est allongée de 0,2 an (deux mois et demi) *comme dans l'ensemble des pays développés* : elle atteint 78,9 ans pour les femmes blanches, 72 ans pour les hommes blancs, mais 65,5 ans seulement pour les hommes noirs ; seules *font exception* les femmes noires (73,6 ans, contre 73,7 en 1985). Comme dans les autres pays occidentaux, le nombre de mariages a diminué aux Etats-Unis en 1986 (de 25 000), tombant à 2 400 000, soit 10,2 mariages pour 1 000 personnes, taux le plus bas atteint depuis 1977. En revanche, le nombre de divorces a diminué, (de 28 000), revenant à 1 159 000.

FAITS ET CHIFFRES

● **Commandes industrielles : *légère reprise* en RFA.** – Sur un mois, les commandes à l'industrie ouest-allemande ont progressé de 1 % en juillet, a annoncé le ministère de l'économie. Cette légère reprise reste *insuffisante pour combler* le retard des mois précédents. Pour la période juin-juillet, la baisse est encore de 1 % par rapport aux deux mois précédents et de 4 % par rapport à *juin-juillet* 1986. Les résultats de juillet, corrigés des variations saisonnières, sont inférieurs de 2 % au niveau des commandes enregistrées un an auparavant.

● **3,45 millions de chômeurs selon la CGT.** – Selon la CGT, le *nombre* de personnes sans emploi a progressé de 0,4 % en juillet, alors que les chiffres de demandeurs d'emploi publiés par le ministère des affaires sociales indiquent une baisse *de 0,3 %. Pour* la CGT, il y avait en juillet 3 451 000 personnes sans emploi (+ 9,5 % en un an), dont 1 371 000 non indemnisées, ce qui représente une progression de 2,2 % sur un mois et de *9,9 % sur un an.*

● **FO et la CGT devant la CNCL sur la déréglementation des télécommunications.** – La Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL) a reçu séparément, le 4 septembre, la CGT et FO sur le projet de déréglementation des télécommunications du ministre délégué chargé des P et T, M. Longuet (*le Monde* du 3 juillet). La fédération Force ouvrière des P et T a exprimé *son « opposition absolue »* au projet, et indiqué qu'elle *« mettrait tout en œuvre pour faire échec à des options particulièrement nocives, tant pour l'avenir des P et T et de leurs personnels que pour le service de qualité, dû à l'ensemble des utilisateurs »*. Pour la fédération CGT des P et T, *« la CNCL doit demander au ministre des P et T de retirer son projet »*, car *« il privatise les P et T, met en cause l'indépendance nationale et fait disparaître toute référence au service public »*.

● **Extension de l'aide au retour pour les chômeurs immigrés : les partenaires sociaux répondront le 1er octobre.** – A la demande du gouvernement, les partenaires sociaux, gestionnaires de l'UNEDIC, ont examiné, le 3 septembre, la possibilité d'étendre les dispositions de l'aide au retour aux chômeurs immigrés. *La mesure* s'adresserait aux 70 000 chômeurs *immigrés* sans emploi depuis plus de trois mois, sur la base du volontariat. Ils toucheraient en une fois les deux tiers des allocations de chômage restant à percevoir. FO, la CGC et la CFTC sont plutôt favorables au projet. La CGT et la CFDT y sont plutôt hostiles.

● **RECTIFICATIF.** – C'est par erreur que nous avons écrit que la société ST Dupont, vendue par le *groupe* Gillette à une firme de Hong-kong (*le Monde* du 4 septembre), employait cent salariés, ce qui ne représente que les effectifs de son siège social à Paris. L'usine, qui produit les célèbres briquets, située à Faverges (Haute-Savoie), emploie sept cent cinquante-trois salariés.

Washington annonce une stabilisation du chômage

La création, en août, de 156 000 emplois, essentiellement dans les services, a permis aux Etats-Unis de compenser l'accroissement de la population active et de stabiliser le taux de chômage à 6 % de la population active, a indiqué, le vendredi 4 septembre, le département du travail. Ce taux, le plus faible depuis décembre 1979, confirme une croissance lente mais persistante de l'économie américaine et, *surtout, le dynamisme* retrouvé de la consommation. Les dépenses des ménages, après avoir baissé de 0,7 % en rythme annuel durant le premier trimestre 1987, ont rebondi pour atteindre 2,1 % durant les trois mois suivants. Les économistes s'interrogent sur la longévité d'un tel processus, tant le taux d'épargne des Américains est devenu faible. Mais le département du travail *s'est félicité de la continuité* dans l'amélioration du marché de l'emploi. Sur douze mois, près de 2,5 millions d'emplois ont été créés outre-Atlantique, et durant le cycle de croissance entamé en novembre 1982, 14 millions de postes nouveaux ont été répertoriés.

Les services restent toutefois la source principale de création dans ce domaine. Les nouveaux *emplois non agricoles enregistrés* le mois dernier recouvrent en fait une poussée des postes dans la distribution et les services de santé (90 000 emplois), la finance, l'assurance et l'immobilier (25 000) ou les collectivités locales (34 000). *En revanche, si* la réduction des postes de travail dans l'industrie a globalement cessé depuis septembre 1986, on n'assiste toujours pas à un véritable retournement de tendance. C'est ainsi qu'en août, les 20 000 *nouveaux emplois* de l'automobile ont juste compensé les pertes équivalentes dans les textiles et le prêt-à-porter, confirmant la perte de compétitivité *américaine* face à la concurrence étrangère.

Cette évolution s'accompagne d'un phénomène nouveau souligné dans un rapport du bureau américain du recensement publié également le vendredi 4 septembre. *S'appuyant sur une analyse* détaillée des revenus pour l'année 1984, les auteurs du rapport indiquent que l'écart salarial entre hommes et femmes s'est sensiblement réduit au cours des dix dernières années. Le salaire féminin *représentait*, en 1986, 70 % du salaire masculin moyen contre 62 % en 1979. Une amélioration due à la féminisation relative de professions jusqu'à présent dominées *par les hommes*, celles de comptable, de programmeur informatique, d'ingénieur ou d'avocat.

Economie

Un rapport du BIT

La dégradation du travail dans le monde

GENÈVE
de notre correspondante

En Egypte, les fonds envoyés par les travailleurs émigrés s'élevaient à 3,981 millions de dollars en 1984, soit dix fois le montant des exportations de coton. Mais la baisse du prix du pétrole fait craindre aujourd'hui un renvoi des expatriés. C'est une des données contenues dans le troisième volume du *Travail dans le monde* publié par le Bureau international du travail (BIT) (1).

Un train qui roule, où de rares voyageurs sont bien installés et d'où d'autres tombent en cours de route, tandis que les candidats au voyage qui n'ont pas la moindre chance d'y monter ne cessent d'augmenter : c'est ainsi que M. Francis Blanchard, directeur général du BIT, a résumé la situation du monde du travail en présentant l'ouvrage le 3 septembre. Depuis le début des années 80, tandis que les pauvres s'appauvrissent, le chômage se pérennise dans des pays industrialisés.

L'ouvrage, remarquablement présenté et riche en statistiques, s'attache particulièrement aux exclus. Dans les seuls pays industrialisés à économie de marché, les chômeurs sont aujourd'hui trente et un millions. Parallèlement, la main-d'œuvre se fragmente : on comptait, en 1985, quarante-cinq millions de travailleurs employés à temps partiel dans des conditions inférieures à celles du personnel à plein temps. En même temps, s'accroît le coût de la protection sociale : en France, selon le BIT, les dépenses d'aide sociale ont augmenté de près de 25 % au cours de la dernière décennie.

Dans les pays de l'Est, la situation n'est pas moins préoccupante : on y prévoit, selon l'étude du BIT, de nombreux licenciements et une plus forte mobilité de la main-d'œuvre. En URSS, par exemple, d'ici à 1990, treize millions de personnes devront abandonner le travail manuel et près de six cent cinquante mille travailleurs seront licenciés ; en Biélorussie, la modification de l'exploitation des chemins de fer a entraîné la suppression de quelque douze mille emplois.

Depuis quelques années, d'après l'étude, les écarts de salaires dans les pays de l'Est seraient moins injustes ; cependant, en Bulgarie et en Tchécoslovaquie, le revenu moyen des femmes les mieux rétribuées serait encore inférieur à celui des hommes occupant les emplois les plus mal payés. Mais pour améliorer leur production, les dirigeants des pays de l'Est sont amenés à envisager une plus grande souplesse dans les relations professionnelles : ainsi des négociations salariales s'établissent dans les divers pays à économie planifiée.

C'est le tiers-monde qui connaît la situation la plus dramatique : on y constate une baisse du niveau de vie allant jusqu'à 40 % et une augmentation incessante du chômage. Aussi, beaucoup de personnes sont-elles prêtes à accepter les emplois les plus mal payés et les plus mal protégés, tant sur la plan de l'hygiène que sur celui de la sécurité. La majorité de cette main-d'œuvre, composée surtout de travailleurs occasionnels, survit péniblement. Comment les pays les plus démunis pourraient-ils appliquer les normes internationales du travail ratifiées par un grand nombre d'Etats mais dont seule des privilégiés bénéficient ? Seuls une meilleure coopération entre pays riches et pays pauvres peut contribuer à instaurer une certaine équité.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) *Les revenus du travail entre l'équité et l'efficacité BIT*, 196 pages.

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Ladbroke achète Hilton

Le groupe britannique Ladbroke (bureaux de Paris, hôtels, loisirs) rachète les quatre-vingt onze hôtels de Hilton International à Allegis corporation pour 1,07 milliard de dollars (6,4 milliards de francs environ). Allegis corp., qui avait acquis Hilton en décembre 1986, pour 982 millions de dollars, avait annoncé sa mise en vente en juin dernier, ce qui avait intéressé une bonne trentaine de compagnies, notamment des compagnies aériennes, comme l'allemande Lufthansa, la suisse Swissair et la japonaise JAL, ainsi que le groupe hôtelier français Accor. Ladbroke, qui a réalisé en 1986 une chiffre d'affaires de 1,76 milliard de livres, possède 62 hôtels, situés pour la plupart en Grande-Bretagne, et 9 en Europe. Les 91 hôtels de luxe de la chaîne Hilton, dont le siège est à New-York, sont situés aux Etats-Unis et dans quarante-trois pays. Hilton exploite également une chaîne de 12 hôtels en Amérique du Nord sous le nom de Vista International. Ladbroke conservera le nom de Hilton International et envisage de créer une chaîne d'hôtels moyens sous le nom de Hilton Inns.

Le tour de table de BT Finances

M. Bernard Tapie vient de constituer le tour de table du nouveau holding financier, BT Finances, dont il doit annoncer prochainement la naissance. Selon *la Vie française*, la société en nom collectif Bernard Tapie se réserve 57 % de la nouvelle société, le reste étant réparti entre la Banque Worms et l'UAP (12 %), les AGF (10 %), le Crédit agricole, la BNP et la SDBO, filiale du Crédit lyonnais (5 % chacun), Frandev, SICAF de M. Pierre Moussa, la charge Puget et le holding Magis (chacun 2 %). BT Finances devrait être introduite au second marché d'ici à mars 1988. Le groupe Bernard Tapie apporterait 450 millions de francs à la nouvelle société, qui procéderait ensuite à une augmentation de capital de près de 200 millions réservée aux nouveaux actionnaires.

BSN prend le contrôle de deux sociétés italiennes de pâtes

BSN poursuit son implantation en Italie en prenant une participation majoritaire dans deux sociétés italiennes de pâtes alimentaires, Spiga, de Pescara, dans les Abruzzes (75 millions de francs de chiffre d'affaires), et Tomadini, à Pordenone en Vénétie (120 millions de francs de chiffre d'affaires). BSN, qui possédait déjà en Italie la société Panzani-Ponte-Liebig, a, en 1987, pris des participations dans les sociétés Ghigi et Mantovano.

Les modalités d'application de la baisse de la TVA sur les voitures

M. Balladur a précisé, le 4 septembre, les modalités d'application de la baisse de la TVA de 33,3 % à 28 % sur les voitures de tourisme et les motos de plus de 240 cm3. Le taux de 28 % s'applique aux véhicules remis aux clients à partir du 17 septembre. A la commande, le prix facturé est toujours hors taxe.

A l'importation, le taux entre en vigueur pour les véhicules introduits sur le territoire français à partir de cette date. Pour les locations de voitures, la TVA sera perçue à 28 % à partir du 1er janvier 1988. Pour le crédit-bail, le taux de 28 % s'appliquera aux opérations portant sur des véhicules dont le contrat a été souscrit à partir du 17 septembre 1987 et pour lequel le véhicule a été remis au locataire à compter de cette date.

Pour les consommateurs qui devaient prendre livraison de leurs véhicules entre le 3 et le 17 septembre, il leur suffira d'attendre le 17 septembre... ou de tomber sur un concessionnaire compréhensif. Quant à ceux qui ont passé commande avant l'annonce de la baisse de la TVA, ils ont une semaine pour l'annuler, dans le cadre de la loi Scrivener, à condition de l'avoir acheté à crédit ou à domicile.

En Corse et dans les départements d'outre-mer, les taux respectifs restent de 25 % et 14 %.

Taux de TVA en Europe sur les motos de plus de 240 cm³

FRANCE	28 %
RFA	14 %
BELGIQUE	25 %
DANEMARK	22 %
ESPAGNE	33 % à partir de 126 cm³
IRLANDE	25 %
ITALIE	18 % jusqu'à 350 cm³ 38 % au-delà
LUXEMBOURG	12 %
PAYS-BAS	20 %
PORTUGAL	30 % à partir de 126 cm³
ROYAUME-UNI	15 %
GRÈCE	36 %

La décision annoncée le 3 septembre par M. Balladur d'abaisser le taux de TVA sur les motos de 33,3 % à 28 % ne s'applique qu'aux cylindrées supérieures à 240 cm³. En dessous de cette limite, le taux normal (18,6 %) de TVA est déjà en vigueur. Les cylindrées supérieures à 240 cm³ représentent les deux tiers du marché français de la moto, actuellement détenus par des marques étrangères (Honda, BMW, etc.).

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS — Semaine du 31 août au 4 septembre

L'« effet Balladur »

M. EDOUARD BALLADUR, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, est un artiste. Il possède en particulier le don très rare de faire rebondir l'action au moment le plus inattendu. En décidant le 3 septembre dernier, à la surprise générale, d'abaisser de 5,3 % le taux de la TVA sur les prix des véhicules automobiles, il a fait un véritable tabac Rue Vivienne. Occupé à consolider consciencieusement ses positions après la petite course (+ 6 %) menée durant la seconde quinzaine d'août, le marché de Paris a soudain retrouvé une nouvelle vigueur. Toutes les valeurs touchant de près ou de loin à la construction automobile se sont mises à frétiller galement, Peugeot (+ 4,8 %) et l'action participative Renault (+ 5,7 %) en tête, mais aussi Michelin (+ 4,7 %), Epeda Bertrand-Faure, le fabricant de sièges (+ 3,9 %), Valeo (+ 8,5 %), l'équipementier bien connu (embrayages, phares, alternateurs, démarreurs, etc.), Luchaire (+ 6,5 %), le spécialiste des amortisseurs et des pots d'échappement, Hutchinson (+ 5,6 %), le producteur de durites et de courroies, jusqu'à SOVAC (+ 4,2 %) dont l'activité s'exerce dans le crédit auto.

Bref, tout est allé si bien qu'en l'espace de quarante-huit heures les divers indices, revenus le 2 septembre, après deux journées très maussades, à leur niveau du 28 août dernier, sont remontés d'un peu plus de 2 %, portant ainsi la hausse d'été au-dessus de 8 %. Inutile de le préciser : le nouveau taux de TVA a littéralement mis la Bourse en transe. Si, malgré le démenti de Matignon, personne n'a été dupe quant au caractère électoraliste de la mesure balladurienne, la Bourse, elle, en a retenu les aspects très hautement positifs. *« Le ministre*, disait-on, *a réussi à faire d'une pierre trois coups. »* Il relance en effet l'une des premières industries de la France, favorise la désinflation — la voiture pèse lourd dans l'indice des prix de détail (de 0,1 % à 0,2 %), — donne enfin une bouffée d'oxygène à la Bourse de Paris, que la baisse du dollar et surtout la tension sur le loyer de l'argent commençaient à asphyxier. Ce, au meilleur moment, c'est-à-dire à proximité de la rentrée.

« Bien joué », commentait-on sous les lambris, en rappelant avec une pointe d'ironie que la Bourse allait bientôt entrer dans la phase des privatisations d'automne. Moins critique, la pythie du pilier sud se bornait à reconnaître que l'abaissement de cette fiscalité indirecte était une bonne chose et qu'elle allait *« dans le sens de la stratégie gouvernementale visant notamment à soutenir la production et la consommation »*.

Quel prolongement l'« effet Balladur » aura-t-il Rue Vivienne ? Sa portée en sera-t-elle limitée, comme certains le prétendent ? Les professionnels, eux, observent en tout cas un retour des ordres d'achat de l'étranger. *« Ce n'est pas par hasard*, notait un agent de change nostalgique, revenu battre la semelle sur l'ancien lieu de ses exploits. *Les capitaux tournent. Après les records d'altitude battus à Wall Street, ils reviennent vers l'Europe. » « Et la Bourse de Paris*, ajoutait-il, *n'est pas en mauvaise posture pour les accueillir. »* De toutes les places, elle est pour le moment, en termes relatifs, parmi les moins chères. Sur le plan technique, la situation est saine. A fin août, le montant des achats à découvert s'élevait à 6,94 milliards de francs (+ 2,2 % par rapport à fin juillet). Au rythme journalier atteint par les transactions en fin de semaine (2 milliards de francs), moins de quatre séances suffisent pour éponger ce montant.

Si les bénéfices des entreprises françaises cotées sont capitalisés dix-sept fois à Paris, les résultats 1987, dont on s'attend qu'ils progressent encore sensiblement, le sont beaucoup moins. Rappelons seulement que les moyennes sont voisines de 20 à Londres, de 25 à New-York et d'au moins 40 à Tokyo. Seule Düsseldorf, comme nous, se maintient aux alentours de 17.

Théoriquement, les chances de Paris de profiter d'un retour du balancier ne sont pas minces. Restent naturellement le facteur politique, dont nul ne sait trop comment il évoluera ni comment il sera appréhendé dans les milieux boursiers, et l'inconnu des taux. A cet égard, tout dépendra du dollar. Les Etats-Unis le laisseront-ils filer pour satisfaire une certaine clientèle électorale ? Personne, à la Bourse, n'est prêt à parier 1 cent sur la loyauté monétaire américaine.

Quant aux perspectives du marché pour les prochaines semaines, les plus optimistes les jugent *« essentiellement sélectives »*, c'est-à-dire très suffisantes pour accueillir de façon convenable les dernières recrues venues du secteur public, surtout le Suez. Plus que jamais *« la politique de la France se fait à la corbeille »*. Un grand ancien s'en disait tout haut persuadé. Dans ces conditions, la majorité gouvernementale saura-t-elle déployer assez de talent pour y maintenir un minimum de confiance jusqu'à l'élection présidentielle de mai 1988 ? Beaucoup se posaient la question vendredi soir. Après l'espoir déclenché par l'« effet Balladur », les boursiers, à la veille du week-end, étaient visiblement heureux, *« heureux parce qu'ils gagnent de l'argent. C'est leur fonction »*, affirmait un fondé de pouvoir. Mais nul ne s'aventurait à formuler le moindre pronostic.

Dans l'affaire Prouvost, la situation s'est renversée au profit de l'attaqué. Le PDG, M. Christian Derveloy, et les banques alliées ont réussi à verrouiller 40 % du capital alors que l'assaillant, M. Jérôme Seydoux (groupe des Chargeurs), reconnaît n'en détenir que 36,37 %. Les adversaires sont face à face.

D'autre part des bruits de ramassage circulent autour de la Navigation mixte. Après Prouvost, ce groupe sera-t-il la deuxième proie des « prédateurs » de l'été ?

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	31 août	1er sept.	2 sept.	3 sept.	4 sept.
RM	1 463 051	1 509 133	1 807 830	2 434 364	2 947 795
Comptant					
R. et obl.	7 594 483	9 024 876	10 195 576	9 911 391	8 308 602
Actions	189 585	169 046	197 492	176 377	187 555
Total	9 247 119	10 703 055	12 200 898	12 522 132	11 443 952
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1986)					
Françaises	107,4	107,2	107	108,2	–
Étrangères	135	135,2	134,7	135	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1986)					
Tendance	111	110,9	110,7	111,9	113,2
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	428,7	430,4	426,6	429,7	435,9

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 4 septembre 1987

COURS	ÉCHÉANCES			
	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88	Juin 88
Premier	–	–	–	–
+ haut	99,70	99,30	99,15	98,70
+ bas	99,35	98,85	98,75	98,70
Dernier	99,50	99,10	98,90	98,70
Compensation	99,50	99,10	98,95	98,75

Nombre de contrats : 74 531.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Or fin (kilo en barre)	89 300	89 700
– (kilo en lingot)	89 300	89 800
● Pièce française (20 fr.)	528	523
Pièce française (10 fr.)	360	–
Pièce suisse (20 fr.)	593	588
Pièce latine (20 fr.)	520	521
● Pièce tunisienne (20 fr.)	517	517
Souverain	647	651
● Souverain Elizabeth II	651	646
● Demi-souverain	395	400
Pièce de 20 dollars	3 055	3 000
– 10 dollars	1 505	1 520
● – 5 dollars	905	905
– 50 pesos	3 340	3 380
● – 20 marks	645	644
– 10 florins	542	534
● – 5 roubles	347	337

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Navigation mixte	562 209	654 525 640
Peugeot SA	295 213	474 219 421
Thomson CSF	228 947	297 428 982
CGE	832 999	285 143 501
Prouvost	500 467	230 041 165
Michelin B	644 156	222 465 337
Sommer-Allibert	72 472	211 147 044
Génér. des eaux	157 088	201 626 892
Valeo	274 814	185 083 847
Saint-Gobain	358 634	176 537 467
Moët-Hennessy	60 423	175 968 173
BSN	32 774	172 293 614
Société générale	391 889	168 207 654

(*) Du 28 août au 30 septembre 1987.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Maisons Phénix	+ 17,4	Locabail Immob.	– 6,4
Fives-Lille	+ 14,1	Midland Bank	– 5,9
Vallourec	+ 12,5	La Hénin	– 4,9
Moulinex	+ 11,3	UFB	– 4,9
SCOA	+ 10,5	Simmor	– 4,5
Navigation mixte	+ 10,1	GTM Entrepose	– 4,4
Générale occid.	+ 9,5	Sodecco	– 4,1
Ecco	+ 9,4	Martell	– 4
Legrand	+ 9,2	Promodès	– 3,5
Valeo	+ 9,2	SGE	– 3,1
Sovac	+ 9,1	L. Roger Bellon	– 3
Saupiquet	+ 8,9	Club médiler.	– 2,9
Mines Salsigne	+ 8,5	Au Printemps	– 2,9

BONS DU TRÉSOR

Séance du 4-9-1987

Echéances	Plus haut	Plus bas	Cours compensation	Variation (jour/veille) en pts
Sept. 87	92,49	92,45	92,49	+ 0,10
Déc. 87	92	91,95	91,95	–
Mars 88	91,95	91,90	91,90	– 0,09
Juin 88	–	–	91,90	–

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Fortes baisses

La faiblesse du dollar, entraînant une remontée généralisée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, a entraîné de fortes baisses à Wall Street durant la semaine, dans un marché très nerveux. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles est retombé au-dessous de la barre des 2 600. Il a terminé la semaine à 2 561,38 (contre 2 639,35 le 28 août). Une fois de plus, les analystes ont estimé que le dollar a joué les trouble-fête. Alors qu'une bonne reprise était en cours, les institutions financières, notamment, ayant commencé à regarnir leurs portefeuilles, le billet vert a piqué du nez, mardi après-midi. L'indice, qui avait récupéré depuis la veille 50 des 70 points qu'il avait perdus la semaine précédente, a enregistré en fin de séance sa cinquième baisse record. La baisse s'est ralentie jusqu'au coup de théâtre de vendredi, qui a plongé les investisseurs dans le désarroi. La Réserve fédérale a relevé le taux d'escompte, et les banques américaines ont immédiatement augmenté leur taux d'intérêt.

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Alcoa	55	55 3/4
Allegis	98 3/8	97 3/8
ATT	33 1/8	32 7/8
Boeing	52 1/8	50 1/4
Chase Man. Bank	41	39 5/8
Du Pont de Nemours	123 5/8	116 1/2
Eastman Kodak	99	95 1/2
Exxon	97 7/8	97
Ford	107 1/4	102
General Electric	68 1/2	59 1/2
General Motors	90	87 1/8
Goodyear	71 5/8	67 1/6
IBM	166 5/8	160 3/4
ITT	62 1/4	62 3/8
Mobil Oil	51 1/8	50
Pfizer	71 1/2	69 3/4
Schlumberger	46 5/8	45 5/8
Texaco	42 3/8	40 3/8
Union Carbide	29 3/8	27 3/4
USX	37 1/4	35
Westinghouse	69 3/8	68 5/8
Xerox Corp	80 3/8	76 3/4

LONDRES

Calme

La tendance a été soutenue et calme, cette semaine au Stock Exchange, après le week-end prolongé britannique. Valeurs et fonds d'Etat ont été appuyés par plusieurs résultats de sociétés satisfaisants, par la fermeté de la livre sterling et par les commentaires rassurants du chancelier Nigel Lawson, mercredi, concernant les taux d'intérêt. Le bilan décevant du commerce extérieur britannique en juillet et la baisse des réserves monétaires en août n'ont eu qu'un effet passager.

Indice « FT » du 4 septembre : 1 782,1 (contre 1 759,8) ; mines d'or, 451,2 (contre 431,5) ; fonds d'Etat, 85,72 (contre 85,05).

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Beecham	528	531
Bowater	533	545
Brit. Petroleum	369 1/2	371
Charter	450	453
Courtaulds	461	473
De Beers (*)	15 1/4	15 7/8
Free Gold	16 1/2	17 7/8
Glaxo	17 5/32	16 63/64
Gt. Univ. Stores	21 1/2	21 3/4
Imp. Chemical	15 7/16	15 37/64
Shell	13 49/64	13 67/64
Unilever	628	619
Vickers	214	215
War Loan	35 57/64	36 3/16

(*) En dollars.

FRANCFORT

L'effet dollar

Le dollar, qui est descendu en dessous de la barre de 1,80 DM vendredi, a déprimé la Bourse de Francfort. Le retrait amorcé tout au long de la semaine a affecté à la veille du week-end toutes les valeurs les plus représentatives. Morosité également du marché obligataire où le taux moyen de rendement des emprunts publics a atteint avec 6,15 % son niveau record de l'année.

Indice de la Commerzbank du 4 septembre : 1 961,20 (contre 2 013,5).

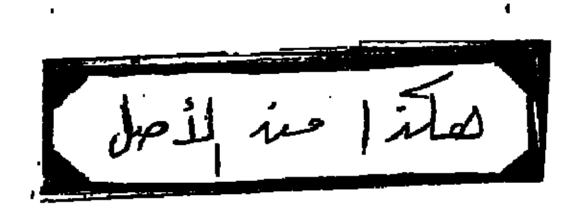
	Cours 28 août	Cours 4 sept.
AEG	344	333
BASF	341,10	335,80
Bayer	357	350
Commerzbank	299,80	298,50
Deutschebank	694,20	688
Hoechst	332	322,70
Karstadt	567	556
Mannesman	182	166,50
Siemens	663,10	647,50
Volkswagen	403	394,50

TOKYO

Repli

La Bourse de Tokyo a terminé la semaine en baisse par rapport à la semaine dernière en dépit de l'indice record de 26 118,42 enregistré le 1er septembre. L'indice Nikkeï a clôturé vendredi à 25 744,03, en recul de 203,93 yens par rapport au vendredi précédent pour la première fois depuis six semaines. L'indice général a clôturé à 2 121,19, contre 2 158,21.

	Cours 28 août	Cours 4 sept.
Akaï	499	530
Bridgestone	1 150	1 210
Canon	1 080	1 050
Fuli Bank	3 550	3 270
Honda Motors	1 580	1 570
Matsushita Electric	2 350	2 400
Mitsubishi Heavy	640	618
Sony Corp.	4 710	4 970
Toyota Motors	1 950	1 960



هكذا من الأصل

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Une horrible semaine

Les liquidités mondiales seraient-elles devenues insuffisantes ? On pourrait le penser après l'effondrement cette semaine de la plupart des principaux marchés obligataires dans le monde. La faiblesse du dollar et la remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis, qui a poussé à près de 9,50 % le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor américain, n'explique pas tout. Si le dollar était seul en cause, les capitaux se replieraient sur des monnaies plus fortes. Or le marché des émissions internationales libellées en deutschemarks s'est révélé tout aussi mauvais. Il en a été de même de celui de l'ECU, du yen et, à un moindre degré, du franc suisse, encore que la faiblesse du secteur helvétique tienne en grande partie à un effet de saturation. Durant les *seuls mois de juillet* et août de cette année, l'avalanche d'émissions nouvelles a représenté 9,15 milliards de francs suisses, soit l'équivalent de plus de 6 milliards de dollars.

L'horrible semaine qui vient de se terminer, pour reprendre les propos d'un banquier international, s'est traduite par une absence totale de nouvelles euro-émissions en dollars américains. Cette paralysie est la conséquence de l'absence d'acheteurs, *persuadés que les taux d'intérêt* sont appelés à se tendre davantage et la monnaie américaine à s'affaiblir encore plus. Personne ne croit que la baisse du dollar puisse être enrayée. Loin de convaincre, les massives interventions des banques centrales, pour tenter de conserver au niveau de 1,80 la parité dollar/deutschemark, font l'effet inverse. Les banquiers internationaux sont persuadés que la parité réelle entre les deux monnaies se situe aux environs de 1,70 DM. Tant que ce palier n'aura pas été atteint, l'incertitude persistera et les euro-investisseurs de tout poil refuseront de s'intéresser non seulement à la monnaie américaine, mais aussi à tout papier libellé dans cette devise.

Si les taux d'intérêt en dollars augmentent, ceux en deutsche marks devraient baisser. Il n'en est rien. Pour ne pas l'avoir saisi, la société de service public grecque Public Power Corporation (PPC) s'est proprement « ramassée » en milieu de semaine avec une euro-émission obligataire de 150 millions de deutschemarks dotée de conditions trop basses. Son emprunt, qui est garanti par le gouvernement grec et qui s'étendra sur sept ans, a été offert avec un coupon annuel de 6,625 % sur un prix de 99,75 pour donner un rendement brut à échéance de 6,67 %. L'émission précédente en Allemagne du même emprunteur se traite actuellement sur la base d'un rendement de 7,08 %, alors que sa durée est plus courte (six ans). Dans la conjoncture d'aujourd'hui, la présente opération aurait dû se présenter avec un coupon d'au moins 6,875 %, voire 7 %. Personne ne s'est donc précipité pour acquérir le nouveau papier, d'autant plus que, pour permettre de bâtir un « swap » adéquat, on savait qu'il fallait que l'émission hellène décote auparavant de 300 points de base. On *s'y acheminait allègrement* en fin de semaine. Mais, le « bide » du grec a pour effet de perturber l'ensemble d'un secteur qui tentait de se réveiller puisqu'il s'agissait de la première émission internationale *à taux fixe depuis un mois sur le* marché de l'euro-deutschemark.

Plus important encore, la déconfiture de PPC montre à quel point les taux d'intérêt restent élevés en Allemagne. La dernière euro-émission de l'EDF, qui bénéficie de la garantie de la République *française*, se traite sur le marché secondaire sur la base d'un rendement de 6,90 %. Les signatures moins prestigieuses, telles que la Province de Québec, procurent 7 % et plus. La crainte de l'inflation reste l'obsession fondamentale des Germains. Depuis qu'elle obsède à nouveau les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et nombre d'autres pays occidentaux, la lutte contre toute hausse excessive des *masses monétaires considérées* paraît avoir eu pour effet de restreindre immodérément leur croissance. En un mot, on ne crée peut-être plus assez de monnaie pour permettre une expansion économi*que normale. Les taux d'intérêt* montent par manque d'argent.

Il y a encore peu, le marché international des capitaux vivait à l'heure de la masse monétaire américaine. L'annonce, chaque jeudi soir, des évolutions hebdomadaires de M-1, M-2 et M-3 tenait tout un chacun en haleine. Aujourd'hui, plus personne n'y prête attention. C'est normal. M-2 et M-3, les deux paramètres reflétant le mieux la physionomie du volume d'argent aux Etats-Unis, ne progressent plus que très lentement et, la plupart du temps, au quasi plancher des limites assignées.

De la respectabilité

L'activité obligataire dans le monde restant limitée à une poignée de dollars australiens, l'intérêt continue de se concentrer sur tous les types d'emprunts liés à des émissions d'actions, tout particulièrement ceux accompagnés de warrants-actions. Dans ce domaine, Conti-Gummi, le sobriquet affectueusement donné à l'allemande Continental AG, productrice de pneumatiques et autres articles caoutchoutés, a fait un malheur. La société d'outre-Rhin a lancé, mercredi, une émission obligataire internationale en trois tranches et trois monnaies, l'allemande, l'helvète et l'américaine, dont le produit total *représente l'équivalent de 247 mil*lions de dollars. Il servira à partiellement financer la récente acquisition de General Tyre aux Etats-Unis pour un prix de 650 millions de dollars.

La tranche de 190 millions de deutschemarks, d'une durée de dix ans, a été proposée avec un coupon de 6,75 % sur un prix de 134. Celle de 100 millions de francs suisses, qui s'étendra sur quinze ans, comportera un coupon de 4,75 % et verra le jour à un prix de 127. Le troisième volet du triptyque, d'un montant de 75 millions de dollars, aura une durée de dix ans, un coupon de 9,75 % et sortira à 130. Ces prix d'émission, bien au-dessus du pair, s'expliquent par le fait qu'en Allemagne l'agio ainsi acquis par une société emprunteuse, peut être incorporé dans ses réserves. Cela représente un avantage fiscal évident et accroît le ratio de solvabilité de la société concernée.

A chaque obligation Conti-Gummi de 5 000 deutschemarks, francs suisses et dollars sont respectivement attachés 4,17 et 10 warrants permettant aux porteurs d'acquérir 16, 17 et 30 actions ordinaires de la société allemande, à un prix de 360 deutschemarks l'action, qui se traitait en Bourse à 371 DM le jour du lancement. Le succès a été autant immédiat que remarquable. L'emprunt s'est de suite traité avec des primes de 800 à 1 300 points de base dans le cas des tranches suisse et allemande.

Entrouvrez d'ores et déjà vos portefeuilles et attendez-vous à une réussite encore plus éclatante avec l'émission de 250 millions de deutschemarks assortie de warrants-actions que Henkel, société germanique de détergents, entend lancer sous peu. Le produit de l'emprunt devrait être « swapé » en francs français pour financer l'achat de Lesieur-Cotelle.

Au travers de l'accroissement des *cotations simultanées d'émissions* euro-obligataires et au renforcement de l'axe Luxembourg-Singapour, timide contrepoint au puissant Londres-Tokyo, se concrétise le grand mouvement de globalisation et de libéralisation de tous les marchés des capitaux du monde. A son tour, Monaco vient d'annoncer son intention d'entrer dans la course. La principauté devrait, en effet, autoriser sous peu le lancement de fonds de placements collectifs. En voulant sortir de la simple gestion de fortune, les banquiers monégasques et les autorités locales entendent prendre une part plus active sur le marché international des capitaux et s'affirmer en tant que place financière. Ce faisant, Monaco va empiéter sur les paradis fiscaux européens, tels Jersey et Guernesey, dont le déclin, dû, entre autres, au manque de « respectabilité » (l'évasion fiscale sent toujours un peu le soufre), est déjà sensible. Il reste à voir si Monaco est plus respectable que les îles anglo-normandes. Il est douteux que le luxe tapageur de la principauté *puisse jamais remplacer le charme* discret de la bourgeoisie luxembourgeoise et des banques du Grand-Duché.

CHRISTOPHER HUGHES.

LES DEVISES ET L'OR

Rechute du dollar

Pour la devise américaine, les vacances sont terminées et la rentrée s'annonce difficile, avec une rechute rapide après le petit feu d'artifice du mois d'août allumé au pétrole. Cette rechute ne surprendra personne, comme nous le laissions entendre à la fin de juillet. Au seuil de l'été, de nombreux opérateurs restaient fondamentalement pessimistes sur le dollar, et prévoyaient une période difficile entre le 15 septembre et le 15 octobre. Comme d'habitude, les événements ont été en avance sur les prévisions, et, dès cette semaine, on a vu les cours du billet vert revenir à leurs plus bas niveaux depuis le milieu de mai dernier, soit 6 F à Paris et moins de 1,80 DM à Francfort. Et dire qu'à la mi-août le dollar avait dépassé 1,90 DM et 6,36 F !

A l'origine de ce nouvel accès de défiance, on touve toute une série de craintes : sur la reprise de l'inflation aux Etats-Unis, sur la persistance d'un déficit commercial élevé et d'un déficit budgétaire toujours important. En ce qui concerne le commerce extérieur américain, les pronostics les plus pessimistes sont formulés sur les résultats du mois de juillet, qui seront publiés le 11 septembre. Après le déficit surprise de 15,7 milliards de dollars enregistré pour le mois de juin et celui de 14,4 milliards de dollars pour le mois de mai, certains opérateurs avancent le chiffre de 17 milliards de déficit en juillet, ce qui serait proprement catastrophique, même si cette aggravation en valeur masquait une diminution en volume de ce déficit commercial.

En fin de semaine, la nervosité était si grande que l'Allemagne et le Japon ont dû démentir fermement la rumeur d'une réunion impromptue du groupe des cinq pays les plus industrialisés, soucieux de faire respecter l'accord du Louvre sur les « bandes » de fluctuation des monnaies entre elles. Même si aucune « bande » n'a été nominalement fixée par les Cinq, M. Paul Volcker, *ancien président de la Réserve fédé*rale des Etats-Unis, a concédé, le mois dernier dans une conférence à Aspen (Colorado), que « *les Cinq avaient orienté leurs travaux vers la constitution de telles bandes* ». En février dernier, lors des accords du Louvre, on avait avancé pour ces bandes une amplitude de 5 % de part et d'autre de cours pivots qui, à l'époque, oscillaient autour de 1,80-1,90 deutschemarks et 150-155 yens. Il y a quelque temps, un écart supplémentaire de 5 % aurait été admis pour le yen, ce qui autoriserait une parité inférieure à 140 yens pour 1 dollar. Rappelons qu'un cours de 137 yens avait été touché au début du printemps dernier. A la veille du week-end, les milieux financiers internationaux se demandaient si la Réserve fédérale allait laisser filer le dollar, comme certains opérateurs en prêtaient l'intention à M. Alan Greenspan, son nouveau président. Avant sa nomination, ce dernier avait exprimé des propos assez laxistes à ce sujet, mettant l'accent sur la nécessité de ne pas compromettre l'expansion économique des Etats-Unis par un relèvement intempestif du coût du crédit outre-Atlantique. Eh bien ! ces milieux ont été rapidement fixés, la Réserve fédérale ayant décidé de relever son taux d'escompte vendredi pour « lutter contre l'inflation » et en même temps donner des gages aux prêteurs internationaux soucieux de voir les autorités monétaires américaines « *faire quelque chose* ». Ce relèvement de faible ampleur, un demi-point seulement, n'a guère impressionné les marchés des changes et les marchés financiers, qui l'avaient largement anticipé. Le problème du dollar reste donc entier. Les semaines qui viennent devraient éprouver la détermination des banques centrales à faire appliquer l'accord du Louvre coûte que coûte.

Cette rechute du dollar n'a pas manqué de provoquer quelques tensions au sein du système monétaire européen (SME). La Banque de France a dû intervenir pour maintenir le cours du deutschemark au-dessous de 3,3470 francs, vendant, dit-on, environ 2 milliards de marks. En effet, le franc ne s'est pas montré particulièrement menacé. Il s'inscrit même en tête du SME, mais le fait qu'il soit en tête oblige la Banque de France à soutenir la monnaie la plus faible du système, à savoir la couronne danoise, ce qui, pour des raisons techniques, provoque un peu de tension avec le mark. Par ailleurs, le gouvernement français, pour des raisons éminemment politiques, veut défendre à tout prix le cours de 3,3470 francs pour le mark, un peu au-dessous de son cours pivot de 3,3538 francs. Cette défense a son prix.

FRANÇOIS RENARD.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN : AMPLEUR DES VARIATIONS DE CHAQUE MONNAIE PAR RAPPORT AUX TAUX PIVOTS

4 sept. 1987

FRANC FRANÇAIS
MARK ALLEMAND
FLORIN NÉERLAND.
LIRE ITALIENNE
LIVRE IRLANDAISE
FRANC BELGE
COURONNE DANOISE
Plafond
Plancher
% 0
–0,25
–0,50
–0,75
–1,00
–1,25
–1,50
–1,75
–2,00
–2,25

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 4 SEPTEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York ...	1,6545	–	16,6389	67,2947	55,7103	2,6824	49,4926	0,0768
	1,6300	–	16,5017	66,9568	55,1420	2,6525	48,9237	0,0761
Paris	9,9435	6,0100	–	404,44	334,80	16,1212	297,45	4,6195
	9,8778	6,0600	–	405,76	334,16	16,0742	296,48	4,6119
Zurich	2,4585	1,4860	24,7255	–	82,7855	3,9860	73,5461	1,1421
	2,4344	1,4935	24,6452	–	82,3546	3,9615	73,0675	1,1366
Francfort ...	2,9698	1,7950	29,8685	120,79	–	4,8149	88,8393	1,3797
	2,9560	1,8135	29,9257	121,43	–	4,8103	88,7231	1,3801
Bruxelles ...	61,6797	37,28	6,2030	25,0874	207,69	–	18,4536	2,8654
	61,4510	37,70	6,2211	25,2427	207,89	–	18,4442	2,8691
Amsterdam ..	3,3429	2,0205	33,6190	135,96	112,56	5,4197	–	1,5530
	3,3317	2,0440	33,7294	136,86	112,71	5,4218	–	1,5555
Milan	2152,50	1301,00	216,47	875,50	724,79	34,8980	643,99	–
	2141,82	1314	216,83	879,81	724,57	34,8541	642,86	–
Tokyo	234,11	141,50	23,5443	95,2220	78,8300	3,7956	70,0321	0,1087
	231,95	142,30	23,4818	95,2795	78,4670	3,7745	69,6184	0,1083

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 4 septembre, 4,2473 F contre 4,2586 F le vendredi 28 août.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

L'étain en quête de revanche

Tenu pour moribond depuis le krach du 24 octobre 1985 et la suspension – semble-t-il définitive – des cotations au London Metal Exchange, l'étain est parvenu peu à peu à redorer son blason. S'il n'a pas retrouvé ses cours de « l'avant-crise » (8 500 livres par tonne), il *s'est, en revanche*, éloigné du point bas de 3 500 livres, atteint en avril 1986. Alors que la plupart des métaux non ferreux ont connu, depuis le début de l'année, des fluctuations de prix désordonnées, l'étain a *évolué dans « un couloir étroit »*, selon l'expression des négociants, entre 4 100 et 4 300 livres.

Le 3 septembre, une tonne de métal blanc valait 4 160 livres sur le marché « spot » de Rotterdam (1).

PRODUITS	COURS DU 4-9
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 030 (– 13) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	956,5 (– 44,5) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	3 203 (– 140) Livres/tonne
Sucre (Paris) Octobre	1 085 (– 6) Francs/tonne
Café (Londres) Novembre	1 340 (+ 1) Livres/tonne
Cacao (New-York) Décembre	1 944 (– 35) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Décembre	287,50 (– 3,25) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Décembre	167,75 (– 1,5) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Octobre	162,80 (+ 5,2) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

Le raffermissement et la régularité de l'étain sont la conséquence directe d'un effort de contrôle de l'offre, consenti par les grands producteurs mondiaux. En 1985, le marché souffrait avant tout de pléthore. Les stocks représentaient près de 180 000 tonnes, soit une année de *consommation*.

La Chine et surtout le Brésil, en augmentant considérablement leur activité extractive, avaient accru le déséquilibre ambiant. Cette pression baissière eut raison de l'accord international sur l'étain, qui n'est plus aujourd'hui qu'une coquille vide. Le stock régulateur, chargé de soutenir le prix-plancher de 8 500 livres, a perdu jusqu'à son dernier penny dans cette bataille de Don Quichotte. Sa dette, estimée à 1 milliard de livres, écarte pour l'instant l'espoir d'une remise en vigueur d'un mécanisme de stabilisation des cours de l'étain. Conscients du danger qui les menaçait, les Etats membres de l'ATPC (Association des pays producteurs d'étain) (2) ont choisi, en avril dernier, de limiter à 96 000 tonnes leurs exportations pour 1987. De leur côté, la Chine et le Brésil, qui n'appartiennent pas à l'ATPC, ont accepté de ne pas vendre plus de 29 000 tonnes.

Jusqu'à présent, les engagements des *uns et* des autres paraissent avoir été tenus. Si Singapour reste une plaque tournante de la contrebande pour l'étain thaïlandais, les quantités traitées (entre 5 000 et 15 000 tonnes) influencent peu la formation des prix du métal. Mais, de l'avis des professionnels, le sort de cette matière, produite presque exclusivement dans le tiers-monde (les mines de Cornouailles, vieilles de trois mille ans, n'ont pas survécu au krach de 1985), reste surbordonné à deux inconnues : l'aptitude des producteurs, souvent très endettés, à observer durablement leur discipline d'exportation ; la capacité de l'étain à reconquérir des débouchés perdus ces dernières années au profit de l'aluminium et des plastiques, dans les emballages principalement. Cette dernière condition est, pour l'instant, en suspens. La hausse des prix du métal blanc, au début des années 80, avait encouragé son remplacement par des matériaux moins onéreux. Mais la chute des cours, à laquelle on a assisté depuis 1985, n'a pas provoqué de redistribution des cartes en sa faveur.

Cet « *effet de cliquet* » sert les desseins de l'industrie de l'aluminium, qui détient aujourd'hui 45 % du marché européen des boîtes métalliques, contre 55 % pour la ferblanterie. *Il y a dix ans, le fer-blanc* était encore le maître incontesté de ce secteur, avec une part supérieure à 75 %. Autant que son coût prohibitif, la mode des métaux légers et des matériaux nouveaux lui a ravi son débouché privilégié. S'ils veulent remettre l'étain au goût du jour, les producteurs devront ajouter un volet à leur stratégie commune : la promotion du métal blanc.

ERIC FOTTORINO.

(1) Les transactions conclues sur cette place européenne sont effectuées au comptant. Le seul marché à terme en activité est désormais celui de *Kuala-Lumpur* en Malaisie.

(2) Australie, Bolivie, Indonésie, Malaisie, Nigéria, Thaïlande et Zaïre.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Une rentrée bien sinistre

La rentrée d'automne s'annonce tout à fait détestable sur les marchés obligataires du monde entier, y compris celui des euro-émissions, comme le signale Christopher Hughes dans sa rubrique « Euromarchés ».

Aux Etats-Unis, la hausse des rendements s'est poursuivie, celui de l'emprunt-phare du Trésor, le trente ans 2017 émis en août à 8,7/8, atteignant 9,50 %, après avoir dépassé 9 % la semaine dernière. Tout se *passe comme si les opérateurs* d'outre-Atlantique anticipaient un relèvement général des taux, comme cela a fini par se produire, en fin de semaine, avec une augmentation du taux d'escompte fédéral porté de 5,5 % à 6 %, la première augmentation depuis le 9 avril 1984 *(voir par ailleurs)*.

En Allemagne, le rendement moyen des titres publics en circulation, calculé par la Bundesbank, atteignait 6,12 %, au plus haut depuis octobre 1986, contre 6,01 % la semaine dernière.

En Grande-Bretagne, la City redoute un nouveau « tour de vis » *de la Banque d'Angleterre. En* France, enfin, le Trésor a dû, pour la première fois depuis le début 1986, emprunter franchement au-dessus de 10 % à long terme.

Bref, tout va très bien, comme on peut le voir, le pessimisme gagnant progressivement tous les marchés, mais pas pour les mêmes raisons. Aux Etats-Unis, c'est la peur de l'inflation, motif invoqué officiellement *par la Réserve fédérale*, et aussi le souci de soutenir le dollar. En Allemagne, c'est un petit peu la crainte d'une hausse des prix, légèrement plus forte, et, surtout, la volonté de la Bundesbank de faire rentrer dans son lit une masse monétaire qui déborde, avec une croissance trop rapide à son gré. En Grande-Bretagne, c'est le souci du gouvernement d'éviter la surchauffe et la hausse des prix.

En France, en revanche, c'est une véritable psychose qui déprime le marché. Cette semaine, le MATIF est descendu aux enfers, battant son propre record de baisse, avec le cours de l'échéance décembre tombant à 98,55 mercredi et à nouveau 98,60 vendredi, en clôture, après l'annonce du relèvement du taux d'escompte américain. Une petite remontée à 99,25 avait bien eu lieu jeudi sur la diminution de la TVA frappant les ventes automobiles, mais ce fut un feu de paille.

La nature de cette psychose ? Un manque *total* de confiance dans l'évolution future des taux, que les opérateurs voient à la hausse pour toute une série de motifs : craintes pour le franc, déficit persistant de la balance commerciale et, maintenant, un environnement étranger très défavorable.

Ajoutons que, sur le plan technique, le marché reste encore littéralement gavé d'emprunts à taux fixe, *du vieux et du jeune « papier », dont* les cours se déprécient au fur et à mesure que les taux montent, cela depuis exactement un an. Comme les gérants de portefeuilles ont régulièrement été pris à contrepied, pour être poli, chaque fois qu'ils achetaient, croyant à l'arrêt de la hausse des taux ou au début de la baisse, ils se montrent désormais ultra-prudents, se dépêchant de vendre sur le MATIF pour être couverts. Bien plus, il est probable qu'une reprise des cours sur ce même MATIF serait promptement « coiffée », les investisseurs institutionnels et les gérants de SICAV se hâtant de se débarrasser du papier à taux fixe qui leur brûle les doigts. On dit en outre qu'il y a des « colles » ou même des cadavres à tous les étages, entre 100 et 105 sur le MATIF, autant de paliers de délestage.

N'y aurait-il plus d'argent ? Mais si, il y en a, et même beaucoup, mais cet argent reste investi à court terme pour éviter tout dégât. La Banque de France a même jugé bon de ne pas alimenter le marché le 1er septembre, en raison de l'abondance des liquidités. Au reste, le loyer de l'argent au jour le jour est retombé à 7 %, au-dessous du taux d'intervention de la Banque de France (7 1/2 %). Certains, pour expliquer en partie le marasme du marché, mettent en avant la ponction opérée par les privatisations, plus de 60 milliards de francs. Mais, depuis le début de l'année, les émissions d'obligations ont diminué de 21 % (201,4 milliards de francs contre 256 milliards de francs pour la même période de 1986), soit 55 mil*liards de francs en moins par rapport* à l'année dernière, ce qui a tout de même soulagé le marché. L'Etat, grâce en partie à ces mêmes privatisations, a diminué de 36 milliards de francs sa ponction (69,6 milliards de francs d'émissions contre 107,3 milliards de francs). A cette occasion, il a dû limiter à 6,3 milliards de francs son appel mensuel, lors de son adjudication d'obligations assimilables (OAT). En même temps, il a été contraint de payer un prix encore plus élevé que le mois précédent, soit 10,16 % pour le papier à sept ans et 10,49 % pour celui à quinze ans. Ainsi se trouve largement *franchi le palier des 10 %*, légèrement débordé au début du mois d'août, avec les 10,01 % pour l'émission à quinze ans. On est déjà loin des 9,30 % en moyenne début juillet et on retrouve les conditions régnant au début de 1986. Retour dix-huit mois en arrière.

F. R.

Le Monde

BURUNDI : après le coup d'Etat

L'ancien président Bagaza obtient l'asile en Ouganda

Renversé par un coup d'Etat, le jeudi 3 septembre, alors qu'il se trouvait au sommet de Québec, l'ancien président Bagaza a obtenu l'asile de l'Ouganda, a-t-on appris samedi. M. Bagaza, qui affirmait vouloir regagner son pays, était en attente à Nairobi depuis vendredi.

KIGALI (Rwanda)
de notre envoyé spécial

Un coup d'Etat du côté de Bujumbura ? Allons donc ! Radio-Kigali n'en avait toujours pas soufflé mot le vendredi soir 4 septembre.

Qu'importe ! Les Rwandais ont Radio-Bujumbura et les radios étrangères pour savoir qu'au Burundi voisin, jeudi, des militaires ont chassé du pouvoir d'autres militaires. Inquiets d'avoir entendu dire que le colonel Jean-Baptiste Bagaza, le président déchu, avait décidé de regagner son pays – un coup de bluff ? – ils ont été soulagés d'apprendre qu'il avait dû renoncer.

Il n'empêche que, à toutes fins utiles, les responsables rwandais avaient renforcé les mesures de contrôle à l'aéroport de Kigali. Des réfugiés burundais, ils n'en veulent plus et encore moins du colonel Bagaza, ce *« bouffeur de curés »* avec lequel ils entretenaient des relations qualifiées par eux d'*« acrobatiques »*.

Au Burundi, la nouvelle d'un possible retour du président déchu avait mis, semble-t-il, un peu d'électricité dans l'air. Elle donnait en effet à penser que les choses n'étaient peut-être pas tout à fait jouées. Ainsi, vendredi matin, des barrages militaires avaient été mis en place à Bujumbura et des camions placés en travers de la piste de l'aéroport de la capitale. Fausse alerte en définitive.

Mais qui sait ce qui se passe vraiment au Burundi ? Certes, la situation est quasi normale à Bujumbura, même s'il y a ici ou là des piquets et des patrouilles militaires. Mais qu'en est-il dans le reste du pays ? On est sans nouvelles de quatre garnisons de province dont une serait encadrée par des instructeurs soviétiques, soit au total quelque trois mille cinq cents hommes : le cinquième des effectifs de l'armée burundaise ! Sont-ils postés aux frontières ? Se sont-ils mis en réserve de la République en attendant d'y voir plus clair ?

Une déclaration du nouveau Comité militaire de salut national devait être diffusée par la Radio burundaise samedi matin. Le colonel Bagaza avait toutes les raisons de se méfier du major Pierre Buyoya qui l'a évincé du pouvoir. On laisse entendre à Kigali que le chef de la conjuration avait récemment critiqué la politique socialisante et anticléricale du régime déchu. Chargé de la logistique à l'état-major des armées, il était très bien placé pour préparer son coup.

JACQUES DE BARRIN.

ÉTATS-UNIS

Etat d'urgence en Californie en raison des feux de forêts

Depuis dimanche 30 août, la Californie, dévastée par les pires incendies de forêt de son histoire, a vu la moitié de son territoire placé en état d'urgence. Cinq autres Etats de l'Ouest américain sont également menacés à des degrés divers (Idaho, Arizona, Montana, Wyoming et Etat de Washington) par cette catastrophe, qui a déjà ravagé 200 000 hectares de forêts ; vingt mille personnes ont du être évacuées, et l'on compte cinquante-six blessés. Une situation qui ne pourrait que s'aggraver du fait des vents importants et de la sécheresse persistante. Le secrétaire adjoint à l'agriculture, M. George Dunlop, coordonne les secours, qui comprennent, outre la garde nationale et des moyens aériens importants, vingt mille pompiers. Le coût de la lutte contre ces incendies est estimé à près de 5 millions de dollars par jour. – *(AFP.)*

Un chercheur américain contaminé accidentellement par le virus du SIDA

Un chercheur américain de Washington, travaillant au contact du virus du SIDA, s'est contaminé de manière accidentelle. Ce scientifique, dont l'identité et le sexe n'ont pas été précisés, n'était pas une personne « à risque ». Il se serait infecté en effectuant des travaux de laboratoire, notamment en manipulant des virus à très haute concentration, indique un communiqué de l'Institut national américain du cancer et du département de la santé. Aux Etats-Unis, une douzaine de laboratoires fédéraux et un nombre égal d'établissements privés sous contrat manipulent couramment le virus à de très hautes concentrations, a précisé le directeur adjoint de l'Institut national du cancer, M. Peter Fischinger.

C'est la première fois qu'on révèle de manière officielle un cas d'infection accidentelle chez un chercheur spécialisé dans l'étude et la manipulation du virus du SIDA. D'autres cas se sont produits, confie-t-on dans les milieux scientifiques. Le principal risque dans ce domaine tient aux fortes concentrations du virus que les chercheurs sont amenés à manipuler. Ces concentrations pourraient être à l'origine de contamination par d'autres voies que celles (sexuelle et sanguine) déjà connues. Il pourrait s'agir de contamination par les yeux ou par le nez, par exemple.

Les précautions habituellement prises par les chercheurs sont tout à fait suffisantes pour prévenir ce genre d'accidents : port de masques, de lunettes, de blouses, de gants et manipulation dans des enceintes particulières (hottes à flux luminaires).

Que s'est-il passé dans le cas américain ? On en est pour l'heure réduit à deux hypothèses : faute dans la protection individuelle ou défaut de la hotte à flux luminaire.

« Depuis que nous travaillons sur le virus du SIDA, nous avons pris une série de précautions particulières et nous demeurons très vigilants, nous a déclaré le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris). *Nous effectuons des tests de dépistage tous les trois mois chez les membres de notre équipe. Et, contrairement à certaines rumeurs, je peux vous affirmer qu'il n'y a aucun cas de séropositivité chez nos chercheurs. L'accident américain est une information importante. Elle illustre l'absolue nécessité qu'il y a à respecter les consignes de sécurité pour tous ceux qui sont au contact du virus. Il convient toutefois de la relativiser. Un grand nombre de personnes à travers le monde travaillent avec le virus du SIDA sans que cela pose de problème particulier.*

J.-Y. N.

Près de deux mille malades en France

Les dernières statistiques de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) placent la France en deuxième position des pays touchés par l'épidémie du SIDA. (1964 cas au total, dont 332 recensés au cours des trois derniers mois.) Les Etats-Unis ont signalé 40 845 cas et le Brésil 1 695.

Au total près de 59 000 cas de SIDA ont été diagnostiqués par 123 pays. L'OMS estime toutefois que l'épidémie a en réalité touché plus de 100 000 personnes.

Les gouvernements ne sont pas obligés de communiquer leurs statistiques, et certains mettent à jour leurs chiffres plus régulièrement que d'autres. Le Zaïre (335 cas), l'Albanie et le Soudan apparaissent pour la première fois dans les statistiques de l'OMS.

LIBAN

Raid israélien sur un camp palestinien : 25 morts

L'aviation israélienne a effectué le samedi 5 septembre un raid sur le camp de réfugiés palestiniens d'Aïn-el-Heloué, dans les faubourgs de Saïda, chef-lieu du Liban-sud, ont rapporté les correspondants sur place. Les chasseurs-bombardiers israéliens ont effectué à partir de 10 h 15 locales plusieurs attaques en piqué sur ce camp qui compte soixante mille habitants, bombardant deux positions militaires palestiniennes, dont une permanence du Fatah de Yasser Arafat, et faisant vingt-cinq morts ainsi que quarante blessés, selon la police libanaise. – *(AFP., REUTER.)*

La libération de P.-A. Albertini

(Suite de la première page.)

La libération de Pierre-André Albertini constituerait un « bon point » pour M. Chirac. Elle placerait en revanche le Parti communiste en porte à faux. Le PC, qui a monté une importante campagne en faveur de celui qu'il appelle *« l'otage de l'apartheid »*, a accusé en effet le gouvernement de ne rien faire pour obtenir la libération du jeune coopérant. M. Georges Marchais a même réclamé la démission de M. Jean-Bernard Raimond, qui avait fait allusion au rôle joué par Albertini dans un transport d'armes au profit de militants noirs. L'affaire Albertini, d'autre part, empoisonnait les relations entre Paris et Pretoria depuis des mois. En juin, notamment, M. Mitterrand avait refusé de recevoir les lettres de créance du nouvel ambassadeur d'Afrique du Sud en France. Une issue heureuse de cette affaire, enfin, placerait sous de bons auspices les visites que les présidents du Mozambique et d'Angola, MM. Joaquim Chissano et Eduardo Dos Santos, doivent effectuer à la fin de ce mois-ci.

JACQUES AMALRIC.

EN BREF

● **ILE MAURICE : le nouveau gouvernement.** – M. Jugnauth, premier ministre de l'île Maurice, a formé un nouveau gouvernement, le vendredi 4 septembre, après les élections législatives gagnées par son parti. L'ancien cabinet a été peu modifié. M. Gaétan Duval est vice-premier ministre, ministre de l'emploi et du tourisme. Le ministère des affaires est confié à M. Satcam Boolell. M. Ramdathsing Jadoo, ancien ambassadeur en France, devient ministre des travaux publics. – *(AFP.)*

● **M. Husseini remis en liberté à Jérusalem.** – M. Husseini, influente personnalité palestinienne de Jérusalem-est, a été remis en liberté vendredi 4 septembre.

M. Husseini, quarante-deux ans, directeur du Centre d'études arabes de Jérusalem, avait été placé en garde à vue à la demande de la police israélienne, qui le considère comme un responsable du Fatah, la principale composante de l'OLP, et le soupçonne d'avoir aidé cette organisation.

La préparation de l'élection présidentielle

M. Alain Krivine presse M. Pierre Juquin de faire acte de candidature

Au terme d'une réunion du comité central de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste) qui a eu lieu du 29 au 31 août, M. Alain Krivine a appelé, le vendredi 4 septembre, *« l'ensemble des candidats de la gauche à s'engager à se désister au second tour en faveur du candidat de gauche qui sera arrivé en tête au premier tour »* de l'élection présidentielle.

A l'occasion d'une conférence de presse de rentrée, le porte-parole de la LCR a ajouté : *« Un tel désistement ne devra pas signifier l'octroi d'un blanc-seing à la gauche pour qu'elle recommence l'expérience désastreuse de 1981-1986 de capitulation devant la droite. »* Cet accord de désistement devrait recouvrir, selon M. Krivine, *« un engagement de ne pas conclure d'alliance à droite, d'en finir avec la cohabitation, de dissoudre le Parlement et d'ouvrir un débat sur une véritable politique de rupture avec le capitalisme »*.

M. Krivine, qui est le candidat de la LCR pour l'élection présidentielle, a *« souhaité qu'il y ait une candidature des communistes rénovateurs »* en la personne de M. Pierre Juquin. Dans l'hypothèse d'une telle candidature, *« unitaire, anticapitaliste et internationaliste »*, M. Krivine se retirerait. *« Plus les rénovateurs tardent, plus les gens risquent de se démobiliser, de se démoraliser »*, a-t-il conclu.

M. PHILIPPE SÉGUIN
Invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

« Le grand jury RTL-*le Monde* » reprend le rythme hebdomadaire de son émission dominicale. Dimanche 6 septembre, de 18 h 15 à 19 h 30, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, sera l'invité du « Grand Jury ».

Le maire d'Epinal répondra aux questions d'André Passeron et d'Alain Lebaube, du *Monde*, et de Janine Perrimond et Paul-Jacques Truffaut, de RTL, le débat étant dirigé par Olivier Mazerolle.

● *Enfant martyr à Nice.* – Une fillette de huit ans et demi était martyrisée depuis un an et demi à Nice par le concubin de sa mère. Arrêté, mercredi 2 septembre, grâce à l'intervention d'une voisine, Jean-François Ceriani, vingt ans, aide-mécanicien, a déclaré : *« Elle ne faisait que des bêtises et cassait tout à la maison. »* Il a été placé sous mandat de dépôt, ainsi que sa concubine, Janine Quelty, trente et un ans, tous deux étant inculpés de coups et blessures volontaires sur enfant de moins de quinze ans. La fillette, Alexandra, a deux dents cassées et porte de multiples traces de coups de poing, de tournevis et de laisse de chien. Elle a été placée dans un centre d'accueil de la DDASS, comme l'étaient déjà ses deux frères, Thierry, treize ans, et Fabrice, douze ans.

M. Edouard Leclerc se déclare candidat

BREST
de notre correspondant

M. Edouard Leclerc, le fondateur de la chaîne de magasins qui portent son nom, est candidat à la présidence de la République. *« Du moins aujourd'hui »*.

Et si c'était un « coup de pub » à la Leclerc ? *« Je n'ai pas l'habitude de me servir de la presse pour ma propre publicité. Ce sont mes concurrents qui la font pour moi. »*

« Je ne trouve ni à droite ni à gauche le combat d'idées, de programme d'où la France sortirait embellie. » M. Leclerc prêche pour un *« gouvernement d'unité nationale »*, du style *« Mitterrand président, Giscard premier ministre »*. (...) *« On ne peut gouverner avec 50 % des Français »* – notamment devant la *« menace du déferlement chiite sur l'Europe »*, qui nécessiterait un *« doublement de la programmation militaire »*.

M. Leclerc aurait, d'ores et déjà, réuni les cinq cents signatures d'élus nécessaires à toute candidature.

GABRIEL SIMON.

Quand M. Mitterrand évoque son « admiration » pour de Gaulle...

L'Express publie cette semaine un entretien accordé par M. François Mitterrand à Jean Lacouture dans lequel le président de la République évoque son *« admiration »* mais également son opposition au général de Gaulle et se prononce pour une révision ponctuelle de la Constitution de la Ve République... Cet entretien est extrait d'un film en préparation pour TF 1.

« Je pense personnellement, dit M. Mitterrand, *qu'il faudra changer certaines dispositions* [de la Constitution] *pour mieux permettre à chacun des pouvoirs de s'exprimer, à l'autorité du président de la République de s'affirmer là où il faut, au gouvernement d'assurer sa fonction, au Parlement d'être autre chose qu'une Chambre d'enregistrement. »*

Expliquant qu'il ne souhaite pas *« une réforme générale, un bouleversement »*, M. Mitterrand indique qu'il n'a pas engagé une telle révision parce qu'il ne *« pouvait pas le faire » : « Les Français avaient la tête ailleurs »* et *« se seraient dit : qu'est-ce qu'il vient nous demander quand on a à régler l'inflation, le chômage, la crise économique ? »*.

M. Mitterrand estime que depuis son élection il a *« pour une large part redistribué »* le pouvoir *« conformément à la lettre de la Constitution et à* [ses] *propres convictions »*.

Le chef de l'Etat tire également la leçon de la cohabitation, estimant que celle-ci présente *« de graves inconvénients »* et qu'*« il n'est pas souhaitable que ça dure très longtemps »*, même si les Français peuvent *« en tirer la leçon qu'il est possible de vivre dans le respect de la loi commune. »*

M. Mitterrand explique qu'il ne poursuit *« aucun combat obscur contre une grande ombre. Je ne cherche ni à imiter ni à contrarier. Je m'efforce d'être moi-même, et vraiment le général de Gaulle n'est pas la référence qui m'occupe (...) »*.

« Il ne s'agit pas d'effacer la trace du général de Gaulle. Quiconque s'y essaierait s'y épuiserait », ajoute M. Mitterrand. *« La trace du général de Gaulle restera autant qu'il y aura une histoire de la France dans la mémoire des hommes. » « Il a été l'un des grands hommes de l'histoire de France. »*

« De Gaulle, pour moi, c'est d'abord la maîtrise de soi qui sert à la maîtrise de l'histoire », ajoute M. Mitterrand, qui précise toutefois : *« Je n'ai pas l'intention de m'inscrire dans la lignée du général de Gaulle ; j'ai l'ambition et la volonté de m'inscrire dans la lignée constante d'une certaine France qui refuse de s'abandonner. »*

Evoquant tour à tour ses désaccords avec le général dès 1943, son hostilité à son retour en 1958 et leur duel à la présidentielle de 1965, M. Mitterrand constate : *« J'ai beaucoup d'admiration pour de Gaulle, mais ça ne m'a jamais conduit, on le sait bien, à me sentir obéissant, prêt à me couler dans le moule, tout aussitôt rallié à la moindre de ses idées, dont certaines étaient mauvaises. »*

Enfin le chef de l'Etat révèle qu'il n'a *« pas toujours aimé la façon dont la classe dirigeante, qu'il* [de Gaulle] *avait sauvée en 1958, s'est organisée pour le chasser du pouvoir en 1969. Je n'ai jamais été du côté de ceux qui ont traité bassement sans comprendre le personnage qu'il était. C'est-à-dire un grand personnage. »*

La situation des radios privées sur la FM

Les ondes moyennes pourraient accueillir des stations exclues

La radio privée Star-System, la dernière station qui continuait à émettre sans autorisation sur la bande FM parisienne, a été saisie, le jeudi 3 septembre dans la soirée. La bande FM est donc maintenant complètement « nettoyée » entre 88 et 106 : les deux autres radios privées, qui poursuivaient leurs émissions contrairement aux décisions de la Commission nationale de la communication et des libertés (CNCL), Radio-Show et Radio du monde arabe, avaient, elles aussi, été saisies récemment (*le Monde* du 2 septembre). D'autres radios se sont pourtant réfugiées sur la plage 106-108 de la FM, théoriquement réservée à l'armée. La CNCL négocie avec les militaires afin d'obtenir la libération de ces fréquences, ce qui permettrait à une dizaine de radios d'en bénéficier.

Un certain nombre de stations réclament toujours l'ouverture d'un appel d'offres sur les ondes moyennes (AM, amplitude moyenne) dont Muppies, un projet de radios pour enfants, que n'avait pas retenu la CNCL. Celle-ci a demandé une étude technique à Télédiffusion de France (TDF) qui pourrait être terminée fin septembre et pourrait présager un nouvel appel d'offres d'ici à la fin de l'année.

Une semaine après l'attribution des nouvelles fréquences sur la FM, la CNCL juge *« la situation satisfaisante »*. Pour sa part, Radio-France, qui avait déposé plainte contre Zénith FM, qui brouillait les émissions de France-Culture dans l'Essonne, a estimé par la voix de son président, M. Roland Faure, *« le problème réglé, grâce à l'intervention de la CNCL »*

● ***Le Figaro* lance le *Fig-éco* et le *Figaroscope*.** – Le quotidien *le Figaro* va se doter de deux nouveaux suppléments. Un supplément économique, *le Fig-éco,* sera lancé le mardi 15 septembre et paraîtra tous les jours, sauf le lundi, réservé au cahier économique hebdomadaire aux pages couleur saumon, qui sera remodelé. Le mercredi 16 septembre, ce sera le tour du *Figaroscope,* un supplément hebdomadaire consacré aux programmes des spectacles parisiens.

Le numéro du « Monde » daté 5 septembre 1987 a été tiré à *504 025 exemplaires*



